



HAL
open science

Aspects de la "Role and Reference Grammar"

Jacques François

► **To cite this version:**

Jacques François. Aspects de la "Role and Reference Grammar". Cahiers du CRISCO (Univ. Caen), 13, 123 p., 2003. hal-01870511

HAL Id: hal-01870511

<https://hal.science/hal-01870511>

Submitted on 7 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



CRISCO

*Centre de Recherches Interlangues
sur la Signification en Contexte*

UMR 6170



Cahier du CRISCO

n°13

septembre 2003

coordonné par
Jacques FRANÇOIS

**Aspects de la
*Role and Reference Grammar***

Delia BENTLEY

Valeriano BELLOSTA von COLBE

Jacques FRANÇOIS

Rolf KAILUWEIT

Dominique KLINGLER

Fabienne MARTIN

CRISCO

Université de Caen (Bât. Sciences Porte SA S13), 14032 CAEN CEDEX
Tél. : 02 31 56 56 27 — Fax : 02 31 56 54 27 — Site web : www.crisco.unicaen.fr
Courriel direction : jacques.francois@crisco.unicaen.fr
Courriel secrétariat : greneche@crisco.unicaen.fr

SOMMAIRE

Introduction	1
Jacques FRANÇOIS	3
La <i>Role and Reference Grammar</i> , une grammaire de l'interface entre syntaxe, sémantique et pragmatique	
Rolf KAILUWEIT	21
Classes de prédications, macrorôles et corrélation (<i>linking</i>) dans la <i>RRG</i>	
Valeriano BELLOSTA von COLBE	37
Sémantique et pragmatique de la projection des constituants: constituance, dépendance, topologie	
Delia BENTLEY	51
Sur la force d'une approche non-dérivationnelle de l'analyse linguistique: quelques données de l'italo-roman	
Dominique KLINGLER	77
Les relations de joncture dans la <i>RRG</i> à travers l'exemple du connecteur affixal <i>-te</i> en japonais	
Fabienne MARTIN	99
Si certains causatifs psychologiques ne sont pas agentifs, c'est parce qu'ils sont muets. Critique de l'analyse des causatifs en <i>RRG</i>	

Introduction

Ce 14^e *Cahier du CRISCO* est destiné à fournir différentes lectures d'un modèle grammatical à peine connu des linguistes français, la *Grammaire des Rôles et de la Référence*. Cette théorie grammaticale, qui a déjà donné lieu à des études ponctuelles dans les Cahiers 1¹, 8² et 9³ se situe à la croisée des courants formalistes et fonctionnalistes, les premiers étant centrés sur la syntaxe et les seconds sur la situation d'énonciation. Les six articles qui le composent dérivent de communications présentées à la journée scientifique du CRISCO sur la *RRG* le 14 mars 2003 à l'Université de Caen.

Nous sommes partis de deux citations emblématiques de l'entreprise de Robert van Valin et ses collègues. Dans l'article qui a révélé les bases de la *RRG*, R. van Valin & W. Foley⁴ expliquent l'origine du nom de la théorie :

"The name "*role and reference grammar*" derives from our postulation of two major systems in clause-level grammar, one concerned with the semantic (case) role structure of the clause, and the other with the referential or pragmatic properties of the NPs in a clause. These two systems are posited as part of U[niversal] G[rammar], but it does not mean that they are realized in all languages".

Le principe fondateur du modèle, qui lui donne son nom, est donc que le caractère universel dominant des langues du monde est la présence dans tout énoncé linguistique de constituants à fonction prédicative et de constituants à fonction **référentielle**, quel que soit le mode de réalisation morphosyntaxique particulier de ceux-ci. Dans un énoncé, tout constituant référentiel contribue à l'exercice de la fonction d'un constituant prédicatif par l'intermédiaire d'un **rôle** sémantique. Les rôles ne sont pas énumérés, mais sont des abréviations de fonctions hiérarchisées dans l'entrée lexicale du constituant prédicatif, laquelle constitue le « Cœur » de la Structure Logique.

Les trois premiers articles de Jacques FRANÇOIS, Rolf KAILUWEIT et Valeriano BELLOSTA von COLBE abordent trois aspects de l'architecture du modèle, respectivement :

- son caractère intégratif entre la structure logique et les trois projections pragmatique, des constituants et des opérateurs,

¹ Jacques FRANÇOIS, *Sur la grammaire de van Valin* (septembre 2000, épuisé, Chapitre 1 disponible sur demande à jacques.francois@crisco.unicaen.fr)

² Jacques FRANÇOIS, *La représentation des structures verbo-nominales et du figement verbal dans deux formalismes de grammaire fonctionnelle* (mai 2002). À paraître dans les *Cahiers de Lexicologie* n°82, 2003.

³ Valeriano BELLOSTA von COLBE & Jacques FRANÇOIS, *Windowing of attention and the core-periphery boundary* (novembre 2002)

⁴ Robert D. van VALIN Jr & William FOLEY (1980), *Role and Reference Grammar*. In : E. Moravcsik & J. Wirth (eds.), *Current approaches to syntax* (Syntax & Semantics 13). New-York : Academic Press. 329-352 (citation p. 334).

- la typologie des prédications, les conditions d'affectation des macrorôles et les opérations de corrélation (linking)
- et les propriétés spécifiques de la projection des constituants.

Par ailleurs, les travaux majeurs en *RRG* s'inscrivent dans une perspective de typologie des langues et Robert van Valin explique en 1996⁵ que « *la RRG est née d'une tentative pour répondre à deux questions fondamentales :*

- (a) *à quoi la théorie linguistique ressemblerait-elle si elle était fondée sur l'analyse du lakota, du tagalog et du dyirbal plutôt que sur l'analyse de l'anglais ?*
et
- (b) *comment l'interaction de la syntaxe, la sémantique et la pragmatique dans différents systèmes grammaticaux se laisse-t-elle le mieux saisir et expliquer ? ».*

Dans cette veine, les deux articles suivants portent sur des analyses spécifiques à partir de langues diverses, la négation dans différents dialectes italo-romans (Delia BENTLEY) et la pertinence d'une analyse en termes de « joncture » des différents emplois de la particule *te* en japonais.

Enfin l'article de Fabienne MARTIN consacré aux *VPEO* - « verbes psychologiques à expérienceur objet » - du français aborde la *RRG* de l'extérieur, comme une théorie propre à éclairer la question de l'expresssion +/- causative des états psychologiques en raison de la place éminente accordée à la fonction CAUSE dans les structures logiques et à la caractérisation des rôles sémantiques (en particulier l'*experienter* et l'*effector*) comme positions argumentales de fonctions abstraites.

Ces six communications fournissent ainsi différents éclairages sur une théorie dont Christopher BUTLER vient très récemment de montrer en détail l'ambition et les enjeux épistémologiques par comparaison avec la *Functional Grammar* de S. Dik et la *Systemic Functional Grammar* de M.A.K. Halliday⁶.

⁵ Robert D. van VALIN Jr (1996), Role and Reference Grammar. In : K. Brown & J. Miller (eds.), *The Concise Encyclopedia of Syntactic theories*. Oxford : Pergamon, 281-294 (citation p. 285).

⁶ Christopher BUTLER (2003), *Structure and Function – A guide to three major structural-functional theories* [2 volumes]. Amsterdam : Benjamins.

Le Centre de Recherches Interlangues sur la Signification en Contexte (CRISCO) contribue au débat linguistique à l'aide de trois outils éditoriaux :

I

Syntaxe & Sémantique

Revue de linguistique créée en 2000 aux Presses Universitaires de Caen

Responsables de la revue : J. FRANÇOIS & N. LE QUERLER

Comité de rédaction : C. GUIMIER, A. LACHERET, R. RENAULT, J. FRANÇOIS, N. LE QUERLER

Comité scientifique : P. BLUMENTHAL (Cologne), A. BORILLO (Toulouse-le-Mirail), M. CHAROLLES (Paris 3), B. COMBETTES (Nancy), J.P. DESCLES (Paris 4), D. GEERAERTS (Leuven), B.N. GRUNIG (Paris 8), P. HIRSCHBUHLER (Ottawa), G. KLEIBER (Strasbourg 2), P. KOCH (Tübingen), B. LAMIROY (Leuven), A. LEMARECHAL (Paris 4), R. MARTIN (INALF), S. MEJRI (Tunis), C. VET (Groningen), B. VICTORRI (CNRS).

- n°1 **Connecteurs et marqueurs de connexions**, sous la direction de Claude GUIMIER (mars 2000)
- n°2 **Sémantique du lexique verbal**, sous la direction de Françoise CORDIER, Jacques FRANÇOIS et Bernard VICTORRI (avril 2001)
- n°3 **Les grammaires du français et les "mots outils"**, sous la direction de Gudrun LEDEGEN et Nathalie ROSSI (mars 2002)
- n°4 **La valence vue d'Allemagne**, sous la direction de Peter BLUMENTHAL et Peter KOCH (juin 2002)
- n°5 **Polysémie et polylexicalité**, sous la direction de Salah MEJRI (à paraître au 2^e semestre 2003)

II

Bibliothèque de Syntaxe & Sémantique

collection de linguistique créée en 2002 aux Presses Universitaires de Caen

Traits d'union, sous la direction de N. LE QUERLER & G. KLEIBER [Actes des *Journées de Linguistique Rhénane* de novembre 2000, organisées par SCOLIA et le CERLICO] (mai 2002)

L'adjectif en français et à travers les langues, sous la direction de J. FRANÇOIS [Actes du colloque de Caen, 28-30 juin 2001] (à paraître au 2^e semestre 2003)

III

Cahiers du CRISCO

Cahiers de recherche linguistique diffusés par le CRISCO depuis 2000. Les **Cahiers du CRISCO** sont distribués gratuitement. Il est demandé une participation aux frais d'envoi.

- n°1 Jacques FRANÇOIS, *Sur la grammaire de van Valin* (septembre 2000)
- n°2 Véronique LENEPEU, *Adjectifs et adverbes : une corrélation syntactico-sémantique* (janvier 2001)
- n°3 Jacques FRANÇOIS & Hansjakob SEILER, *Gespräche über Hansjakob Seilers Universalienforschung* (mai 2001, version originale en allemand)
- n°4 Denis RAMASSE, *L'intonation des phrases présentant un détachement à gauche en français : une première approche* (juin 2001)
- n°5 Heike BALDAUF, *Voyage au bout de la langue : quelques remarques sur des énoncés minimaux* (mars 2002)
- n°6 Jacques FRANÇOIS (avec la participation de Hansjakob SEILER, *La faculté de langage et les universaux : perspectives fonctionnalistes actuelles* (mars 2002)
- n° 7 Catherine CAMUGLI GALLARDO, *La langue des jeunes en Italie — Guide à une enquête de terrain* (mars 2002)
- n° 8 Jacques FRANÇOIS, *La représentation des structures verbo-nominales et du figement verbal dans deux formalismes de grammaire fonctionnelle* (mai 2002)
- n° 9 Valeriano BELLOSTA von COLBE & Jacques FRANÇOIS, *Windowing of attention and the core-periphery boundary* (septembre 2002)
- n° 10/1 Maxi KRAUSE, *AUS, élément prépositionnel, élément constitutif de particules diverses et particule verbale* (septembre 2002)
- n° 10/2 Maxi KRAUSE, *VON, préposition et élément constitutif d'adverbes et de tournures adverbiales* (octobre 2002)
- n° 10/3 Maxi KRAUSE, *BEI, préposition, élément constitutif de particules diverses et particule verbale* (novembre 2002)
- n° 10/4 Maxi KRAUSE, *MIT, préposition, élément constitutif de particules diverses et particule adverbiale* (novembre 2002)
- n° 11 Richard RENAULT, *Morphosyntaxe des participes finnois* (décembre 2002)
- n° 12 Dominique LEGALLOIS (coordination), *Unité(s) du texte* [Journée Scientifique du CRISCO, 6 décembre 2002] (juin 2003)

Jacques FRANÇOIS

Université de Caen & CRISCO, UMR 6170

jacques.francois@crisco.unicaen.fr

**La Role and Reference Grammar,
une grammaire de l'interface entre
syntaxe, sémantique et pragmatique
(version révisée)¹**

Abstract

This paper is meant as a short introduction to the basic principles of linking between the five components of RRG descriptions: the logical structure, the three projections: pragmatic (or focus structure), constituent and operator projection and the two macroroles Actor and Undergoer. It is a revised and complemented version of an article published in the 48th issue of LINX (2003, University of Paris 10).

Le titre de cet article est directement inspiré de celui de l'ouvrage en voie de parution de Robert D. van Valin Jr., *The Syntax-Semantics-Pragmatics Interface: an Introduction to Role and Reference Grammar*. Goldsmith & Huck (1991) classent les théories grammaticales dans deux types, les grammaires de DISTRIBUTION, centrées sur la bonne formation des combinaisons de constituants morphosyntaxiques, et celles de MEDIATION, centrées sur la corrélation entre structure morphosyntaxique et structure pragma-sémantique. Dans le premier chapitre de leur somme consacrée à la *Role and Reference Grammar* — désormais « RRG » — van Valin & LaPolla (1997, pp.11-12) développent ce classement et montrent que le type « corrélatif » auquel ils rattachent la RRG compte une plus grande variété de modèles (par exemple la Grammaire Fonctionnelle de S.C. Dik, la Grammaire Lexico-Fonctionnelle de J. Bresnan, la Grammaire de Construction de Ch. Fillmore, P. Kay et A. Goldberg, la Grammaire HPSG, la Grammaire Cognitive de R. Langacker, la Grammaire Sens-Texte d'I. Mel'čuk, etc.) que le type qu'ils désignent comme « centré sur la syntaxe », principalement représenté par les modèles développés successivement par N. Chomsky².

¹ Cet article est une version complétée et révisée de l'article paru sous le même titre dans le numéro 48 (2003) pp.77-89 de la revue LINX (Université de Paris X-Nanterre) sous la direction de Danielle LEEMAN consacré à un aperçu des théories syntaxiques contemporaines. Les révisions portent sur la présentation de l'articulation entre structure logique, macrorôles et projection des constituants dans les figures (3.1) à (3.3). Le complément concerne les paragraphes sur le traitement des adverbes de manière, de temps et de modalité énonciative tels qu'illustrés dans la phrase (4), cf. Figures (1.4), (2.4) et (3.4).

² Voir la présentation comparative des théories de Grammaire Relationnelle, Grammaire Lexico-Fonctionnelle, Principes & Paramètres, Grammaire HPSG et RRG qui constitue le chapitre 5 de van Valin (2001). Plus récemment, la somme *Structure and Function* que vient de publier Christopher Butler (2003, 2 volumes) constitue une introduction magistrale au champ des théories fonctionnalistes actuelles et plus spécialement des théories « **structurales-fonctionnelles** », à

1. Une grammaire dédiée à l'interface entre quatre composantes

Mon propos sera ici exclusivement d'illustrer aussi clairement que possible ce que Robert van Valin entend concrètement par « interface entre syntaxe, sémantique et pragmatique », c'est-à-dire comment coopèrent les quatre composantes de la *RRG*, la Structure logique, la Projection des constituants, la Projection des opérateurs et la Projection pragmatique³. On trouvera d'autres développements sur le traitement par la *RRG* de l'influence des propriétés de quantification véhiculées par la projection des opérateurs du syntagme nominal objet direct sur les propriétés de caractère aspectuel de la projection du prédicat verbal dans François (à paraître 2) et sur le traitement comparé de la syntaxe et de la morphologie dérivationnelle du verbe français dans la *RRG* et la *Grammaire Fonctionnelle* de Simon Dik (1989, 1997) dans François (à paraître 1).

La *Role and Reference Grammar* distingue quatre composantes:

- la structure logique qui fournit une représentation logico-sémantique de l'énoncé dans un format dérivée de Dowty (1979), sans reprendre cependant l'appareil proprement logique de la « théorie des modèles » que D. Dowty emprunte à R. Montague (quantification sur les individus et les événements, lambda-abstraction),
- la projection des constituants, qui constitue un mode de représentation syntaxique constitué de 'pièces syntaxiques' (*templates*) à fonction soit prédicative soit référentielle (cf. section 3 ci-dessous),
- la projection des opérateurs, disposée en miroir de la projection des constituants, qui traite les catégories fonctionnelles (aspect, temps, modalité, force illocutoire) de la structure stratifiée de la proposition (exerçant une fonction prédicative) et celles (détermination déictique et anaphorique, quantification, qualification) de la structure stratifiée du SN (chargé de l'exercice de la fonction référentielle),
- et enfin la projection pragmatique qui contribue avec la structure logique à sélectionner les pièces syntaxiques de la projection des constituants en pointant sur les constituants marqués comme exerçant une fonction topicale ou focale⁴.
- En outre l'assignation des macrorôles ACTOR et/ou UNDERGOER⁵ à une ou deux positions argumentales de la structure logique permet de gérer certaines propriétés de la sémantique nominale (caractère référentiel ou non des syntagmes nominaux en position argumentale)⁶ et de la sémantique verbale (diathèse médio-passive en particulier)⁷.

savoir la *Functional Grammar* (S. Dik), la *Role and Reference Grammar* et la *Systemic Functional Grammar* (M.A.K.Halliday, R.P. Fawcett)

³ La notion de 'projection' ne s'entend pas comme dans la syntaxe 'X-barre' : il ne s'agit pas de la couverture de têtes syntaxiques de différente extension (X, X', X'' : projection maximale), mais de trois points de vue complémentaires sur la structuration de l'énoncé. La Projection des constituants et celle des opérateurs associent un matériau lexical et morphologique à des segments de la Structure logique. En revanche la Projection pragmatique fournit des données de structure informationnelle absentes de la Structure logique. La justification du terme 'projection' est donc discutable dans ce dernier cas.

⁴ Nous considérerons comme équivalents fonction topicale ou thématique et fonction focale ou rhématique.

⁵ Le macrorôle ACTOR correspond approximativement au rôle 'prototypique' AGENT et le macrorôle UNDERGOER au rôle prototypique PATIENT de Dowty (1991), mais plus encore aux arguments 1 et 2 de la fonction AFFECT de Jackendoff (1990), laquelle constitue le tiroir actionnel (*action tier*) en complément du tiroir des rôles thématiques (*thematic tier*).

⁶ Par exemple dans *Paul a bu une canette de bière*, l'objet est référentiel et reçoit le macrorôle UNDERGOER, tandis que dans *Paul a bu {de la / beaucoup de / un peu de} bière*, l'objet est considéré par R. van Valin comme non référentiel (cf. François à paraître 2) et ne reçoit aucun macrorôle.

L'articulation des quatre composantes et l'assignation des macrorôles sont représentés dans la Figure 0.

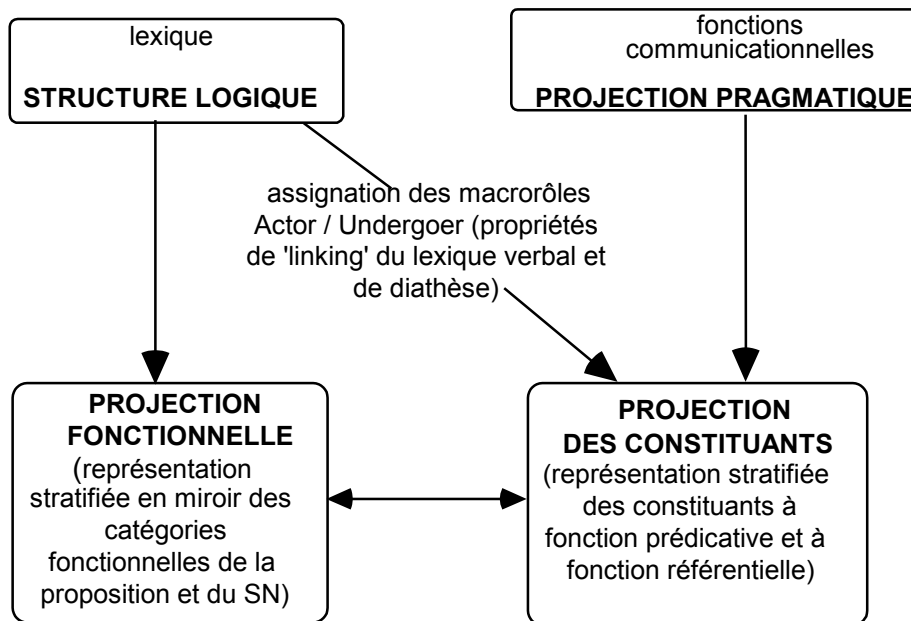


Figure 0 : Les quatre composantes des représentations intégrées (syntaxiques, logico-sémantiques et pragmatiques) en RRG

2. La Structure logique

Tout au long de cet article, je limiterai mon étude aux quatre énoncés suivants (1-4) :

- (1) *Jean a offert des fleurs à Marie.*
- (2) *Jean, des fleurs, il en a offert à Marie.*
- (3) *Qu'est-ce que Jean a offert à Marie ?*
- (4) *Manifestement, Jean a encore mal compris Marie.*

— L'énoncé (1) a une force illocutoire déclarative sans marquage topical ni focal. Le prédicat verbal OFFRIR à la voix active est accompagné d'une instanciation des trois arguments convoqués par son entrée lexicale *offrir* (x_1 , x_2 , à x_3); x_1 et x_3 sont instanciés chacun par un nom propre, x_2 par un syntagme nominal indéfini pluriel *des fleurs*.

— L'énoncé (2) a le même type de force illocutoire, mais il se caractérise dans la terminologie de van Valin par une dissociation du rôle et de la référence pour x_1 et x_2 : le rôle d'agent et la fonction de sujet sont assumés pour x_1 par un pronom clitique masculin *il*, tandis que le nom propre *Jean* antéposé (constituant extra-propositionnel) assume la

⁷ Par exemple, dans *Le vent a cassé la branche*, le sujet et l'objet reçoivent respectivement les deux macrorôles ACTOR et UNDERGOER, tandis que dans *La branche s'est cassée (sous l'effet du vent)*, un seul macrorôle UNDERGOER peut être assigné au sujet du verbe **se-casser**, la mention du vent relevant de la « périphérie ». Dans la Structure Logique, l'entrée lexicale à un seul argument du verbe **se-casser** est dans la portée d'un prédicat supérieur CAUSE dont le premier argument est en notation informelle <la branche se-cass-> et le second argument <le vent> (voir Kailuweit, ce cahier).

fonction de référence jointe à son statut topical. Pour x2, le rôle d'Affecté et la fonction d'objet direct sont assumés par le pronom partitif *en* et la référence par le SN extra-propositionnel *des fleurs* également topical. Cette dissociation entre rôle et référence montre que le français oral présente des caractéristiques des langues à marquage sur la tête (les pronoms clitiques étant assimilés à des affixes verbaux) contrairement au français écrit qui relèverait partiellement du type des langues à marquage sur les membres (par le régime prépositionnel des arguments obliques).

— L'énoncé (3) a une force illocutoire interrogative marquée par le morphème *est-ce que* et l'intonation finale montante et x2 est introduit comme non référentiel et focal par l'intermédiaire du pronom interrogatif *qu(e)*.

— Enfin l'énoncé (4) a une force illocutoire déclarative et comporte trois adverbes de niveau d'incidence différent : *mal* modifie le Nucléus {*comprend(re)*}, c'est un adverbe de manière du point de vue conceptuel et de Nucléus du point de vue hiérarchique, *encore* modifie le Cœur {*Jean a mal compris Marie*}, c'est un adverbe de référence temporelle de la strate du Cœur, et *manifestement* (dont le statut informationnel de topic est spécifié dans la projection pragmatique) modifie la proposition déclarative {*Jean a encore mal compris Marie*}, c'est un adverbe de modalité énonciative (« *status* » dans la terminologie de la *RRG*) de la strate propositionnelle (« *clause* »). La particularité des adverbes dans le format de la *RRG* est qu'ils sont explicitement rattachés à la fois à la projection des constituants et à celle des opérateurs.

— Structure logique de l'énoncé (1), cf. figure 1.1

La structure logique de l'énoncé (1) se compose de quatre constituants :

- (i) En premier lieu l'entrée lexicale du prédicat verbal *offrir*, présentée sous une forme décomposée empruntée à Dowty (1979). Cette entrée a un caractère aspectuel d'Accomplishment⁸ et un caractère participatif causatif. L'Accomplishment est noté par la composante BECOME **avoir'** (x2, x3) qui indique la transition entre 'x2 n'a pas x3' et 'x2 a x3'. Il se combine avec une Activity⁹ notée **do'** (x1, Ø) par l'intermédiaire de l'opérateur CAUSE. L'ensemble se lit ainsi : « x1 accomplit un acte non spécifié (Ø), lequel cause la transition entre **ne pas avoir** et **avoir** entre x2 et x3 ».
- (ii) x1 est spécifié par ailleurs comme argument du prédicat nominal *Jean*, x2 comme argument du prédicat nominal *Marie* et x3 comme une quantité indéfinie de fleurs.
- (iii) l'entrée lexicale du prédicat verbal *offrir* complétée par l'instanciation des trois arguments reçoit une référence temporelle (tps : PASSÉ).
- (iv) Enfin le tout est affecté d'une force illocutoire déclarative (fi: DECL).

⁸ Procès doublement caractérisé comme télique et duratif.

⁹ Procès atélique et duratif. En principe le type « Activity » n'implique pas que le référent du sujet contrôle le procès et van Valin & LaPolla (1997) citent *rain* et *roll* (p. 92) et *The wheel squeaks* (p. 105) comme exemple d' « Activities ». Cependant la majorité des exemples évoqués concernent des être humains contrôlant le procès. De ce fait, l'interprétation du prédicat abstrait **do'** est sujette à caution.

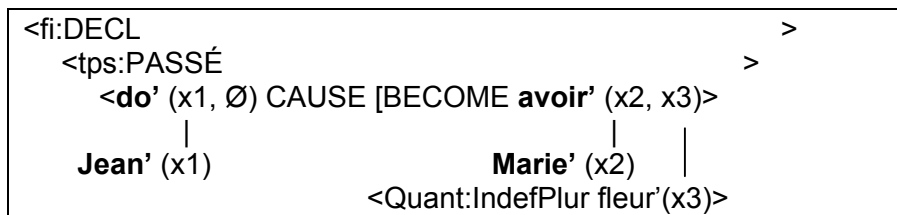


Figure 1.1 : Structure logique de l'énoncé (1)

— Structure logique de l'énoncé (2), cf. figure 1.2

Les énoncés (1) et (2) ont une même structure logique. En (2), la dissociation entre référence et rôle notée plus haut ne concerne pas la structure logique, mais la projection pragmatique par l'intermédiaire de l'association entre fonction référentielle et fonction topicale d'une part, fonction actancielle et statut de clitique de l'autre (*Jean...il ; des fleurs ... en*). Par commodité, j'admettrai provisoirement dans cette section que les fonctions de la projection pragmatique Topic et Focus sont attachées aux symboles référentiels de la structure logique. Dans la présentation par van Valin & LaPolla (1997) de l'articulation entre les composantes de la représentation intégrée, les fonctions de Topic et Focus contribuent en fait à sélectionner les pièces syntaxiques de la projection des constituants et ne sont pas rattachées directement à la structure logique.

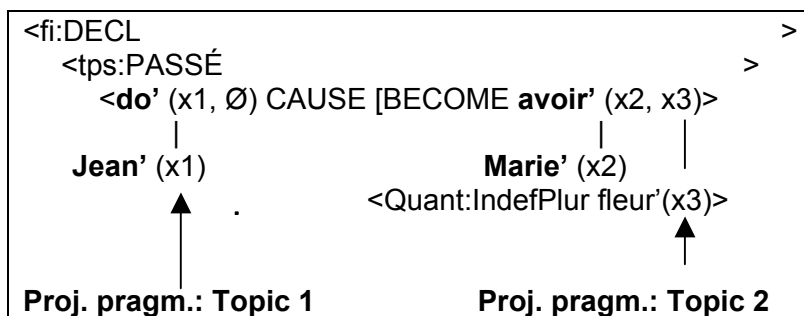


Figure 1.2 : Structure logique de l'énoncé (2)

— Structure logique de l'énoncé (3), cf. figure 1.3

L'énoncé (3) a une structure logique différente des deux énoncés précédents à deux titres : la force illocutoire interrogative et la focalisation de la question sur l'identification de x3. C'est cette double spécification qui 'instruit' la projection des constituants, c'est-à-dire sélectionne les pièces (*templates*) appropriées.

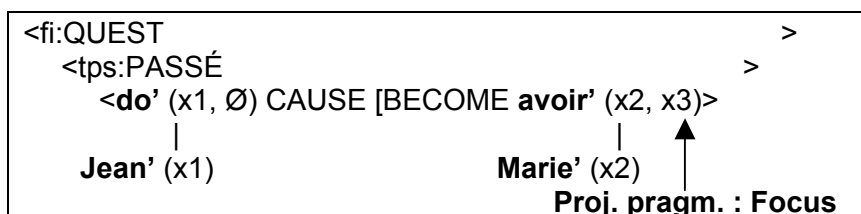


Figure 1.3 : Structure logique de l'énoncé (3)

— **Structure logique de l'énoncé (4), cf. figure 1.4**

La structure logique de l'énoncé (4) s'articule autour du noyau d'Activité **do'** (x1, [**comprendre'** (x1-<Jean>, x2-<Marie>)]). Trois adverbess modifient ce noyau à chacune des strates d'opérateurs : en tant que spécification de manière, **mal'** affecte le noyau (adverbe de Nucléus), puis **encore'**, en tant qu'adverbe de référence temporelle, affecte le Cœur ainsi constitué et enfin **manifeste(ment)'** est un adverbe énonciatif (de « statut » dans la terminologie de la RRG) qui affecte la *Clause*. La Projection pragmatique spécifie en outre l'adverbe énonciatif comme Topic.

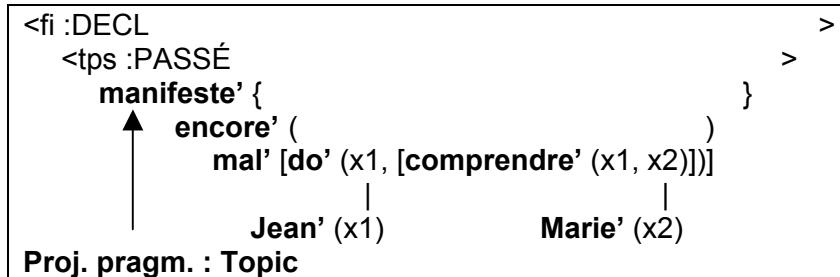


Figure 1.4 : Structure logique de l'énoncé (4)

3. La sélection des pièces de la projection des constituants à partir de la structure logique et de la projection pragmatique

En l'absence d'instruction en provenance de la projection pragmatique, la structure logique de l'énoncé (1) sélectionne un Cœur¹⁰ trivalent avec un objet direct et un objet oblique (pièce n°1). L'argument 'sujet' est associé à x1 comme premier argument de la fonction **do'** (~, Ø) par l'intermédiaire du macrorôle Acteur. L'argument 'objet' est associé à x3 comme second argument de la fonction BECOME **avoir'** (x2, ~) et l'argument oblique est associé à x2 comme premier argument de la même fonction¹¹ (cf. figure 2.1).

¹⁰ La notion de « Cœur propositionnel » en RRG équivaut à celle de « grille thématique » ou de « structure argumentale » dans la théorie du gouvernement et du liage (cf. Grimshaw 1990) et à celle de prédication nucléaire (*core predication*) dans le modèle néerlandais de grammaire fonctionnelle (cf. Dik 1989).

¹¹ Le nœud Nuc(leus) occupe une position intermédiaire entre le Cœur et le prédicat verbal dans la structure stratifiée de la proposition, destinée à permettre le rattachement d'adverbes de nucleus (par ex. les adverbes de degré) et l'opération de jonction de nuclei (*nuclear juncture*) par ex. pour traiter la diathèse causative (cf. *Paul fait offrir des fleurs à Marie*).

(1) Jean a offert des fleurs à Marie.

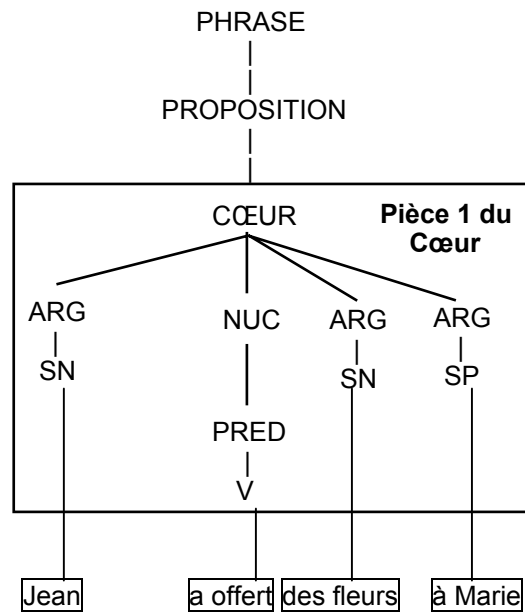


Figure 2.1 : Projection des constituants pour l'énoncé (1)

L'énoncé (2) comprend en revanche deux constituants topicaux porteurs de référence, mais extra-propositionnels et représentés dans la proposition par deux pronoms clitiques. Les constituants topicaux sont rattachés à deux nœuds désignés comme « position détachée gauche » et dominés par le nœud PHRASE. Il est essentiel de noter que l'assignation d'une position détachée ne résulte pas d'un mouvement à partir de la structure de constituants de l'énoncé (1)¹². L'instanciation de ces positions est pilotée par la projection pragmatique qui spécifie les constituants topicaux et focaux. La pièce 2 du Cœur se distingue de la pièce 1 par la disposition (à nouveau en aucun cas le résultat d'un mouvement !) du pronom clitique objet à gauche du prédicat verbal (cf. figure 2.2).

¹² Cela constitue une différence essentielle avec la théorie du Gouvernement et du Liage. Malgré la terminologie employée, il n'y a pas à proprement parler de « détachement », mais plutôt comme le formule bien Dik (1997, Chapter 17: *Extracausal constituents*) la sélection par la projection pragmatique d'une position « extrapropositionnelle » (cf. Lacheret-Dujour & François, à paraître). Aucune structure n'est à la source d'un mouvement dont une autre structure serait la cible et dont la structure source garderait la trace.

(2) Jean, des fleurs, il en a offert à Marie.

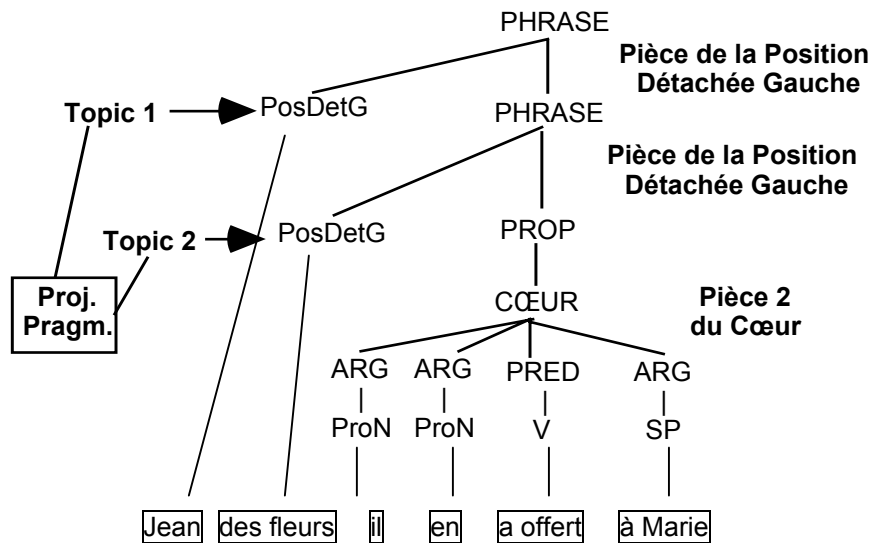


Figure 2.2 : Projection des constituants pour l'énoncé (2)

La structure de constituants de l'énoncé (3) est caractérisée par l'instanciation d'un « créneau pré-cœur » (*pre-core slot*) destiné à recevoir le pronom interrogatif objet. Cette instanciation est pilotée conjointement par une propriété de la structure logique, la force illocutoire interrogative et une propriété de la projection pragmatique, l'assignation à l'objet du statut de focus (interrogatif). La conséquence de la génération d'un pronom interrogatif objet et de sa disposition dans le créneau pré-cœur est la sélection d'une troisième pièce pour le Cœur, constituée d'un argument 'sujet' pronominal et d'un argument oblique. Encore une fois, cette pièce syntaxique ne comporte pas de « trace » d'un mouvement de l'objet, parce que l'objet n'a pas été déplacé, il a reçu une affectation pilotée par le double jeu de la structure logique et de la projection pragmatique (cf. figure 2.3).

(3) *Qu'est-ce que Jean a offert à Marie ?*

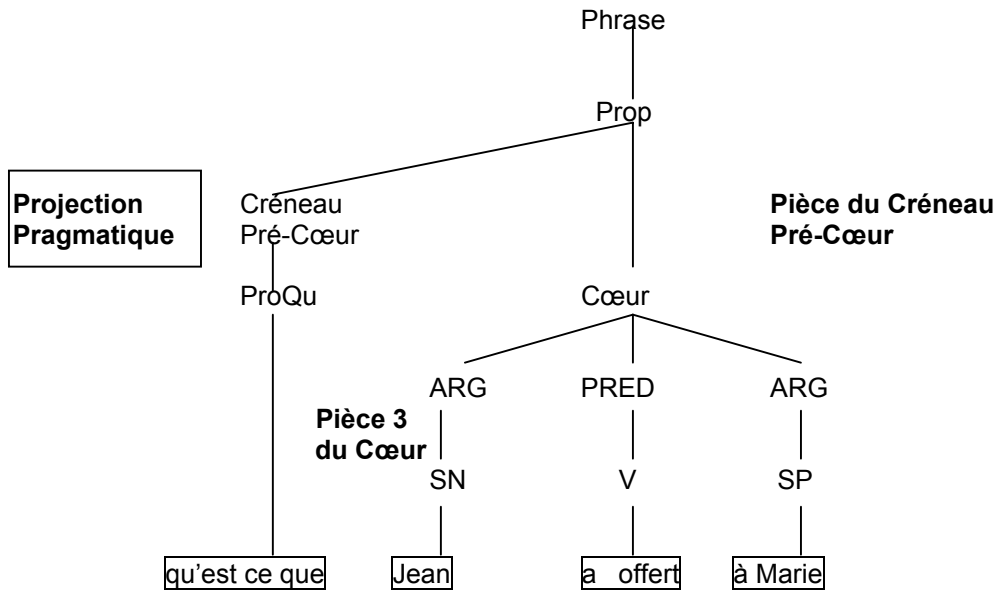


Figure 2.3 : Projection des constituants pour l'énoncé (3)

Enfin la projection des constituants de l'énoncé (4) met en œuvre les trois pièces introduisant les trois types d'adverbes en cause : l'adverbe de statut *manifestement* spécifié comme topique par la projection pragmatique occupe la Position Détachée Gauche dominée par le symbole Phrase, l'adverbe de référence temporelle *encore* est dominé par le symbole Périphérie affectant le Cœur et l'adverbe de manière *mal* est dominé par le symbole Nucléus. Tous trois sont disposés à la gauche du prédicat verbal *compr[is]*. De ce fait la branche de l'adverbe *encore* croise la branche de l'argument sujet *Jean*. En l'absence de toute procédure transformationnelle, la projection des constituants présente fréquemment de tels croisements de branches¹³ (cf. figure 2.4).

¹³ cf. van Valin & LaPolla (1997, p. 167, Figure 4.6) où l'adverbe de nucléus *completely* croise la branche du pronom réfléchi *herself* dans *has been immersing completely*.

(4) *Manifestement, Jean a encore mal compris Marie.*

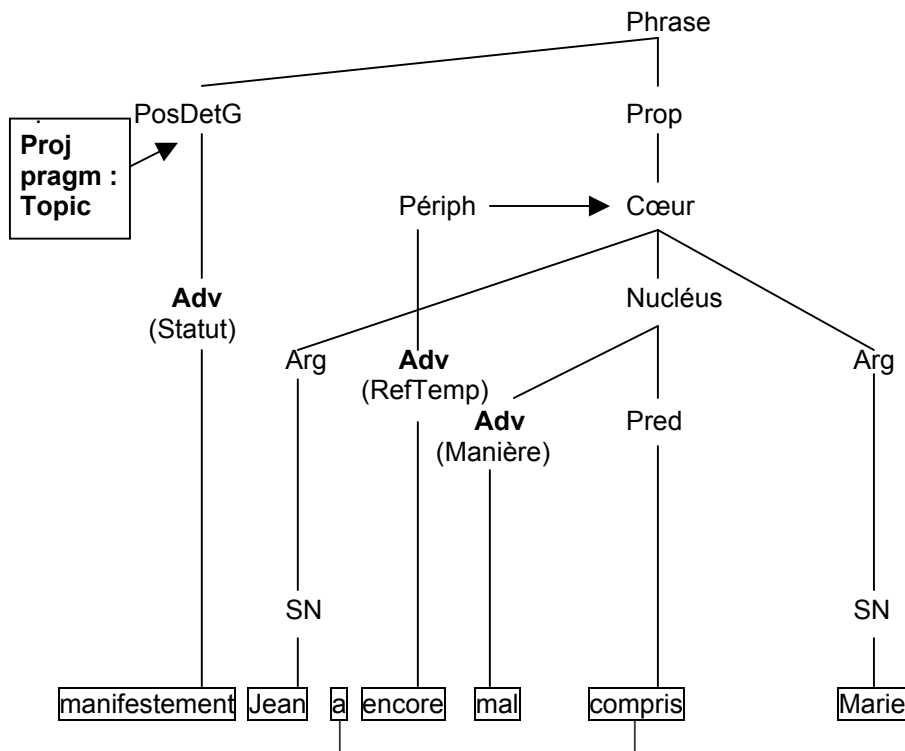


Figure 2.4 : Projection des constituants pour l'énoncé (4)

4. L'intégration entre les données des quatre composantes

J'ai évoqué pour la sélection des pièces de la Phrase, de la Proposition et du Cœur la source de cette sélection (structure logique, assignation des macrorôles Acteur et Patient, assignation des fonctions topicale et focale). Il reste encore à évoquer deux caractères fondamentaux des représentations intégratives de la RRG :

- (i) la distribution du matériau morphosyntaxique entre la projection des constituants et la projection des opérateurs du constituant prédicatif (le verbe) et de chacun des constituants référentiels (les SN) ;
- (ii) l'assignation des macrorôles Acteur (*actor*) et Patient (*undergoer*, cf. Kailuweit, ce cahier).

L'énoncé (1) est au passé (composé) et a une force illocutoire déclarative. Ces deux propriétés sont spécifiées dans la structure logique sous la forme de prédicats superordonnés à l'entrée lexicale du prédicat verbal et sont associées à des strates de la projection des opérateurs de la proposition. L'instanciation PASSÉ de l'opérateur de temporalité de la strate Proposition sélectionne le passé composé¹⁴ cependant que la force illocutoire déclarative est par convention associée à ce même auxiliaire. Par ailleurs, sur la projection des opérateurs du N *fleur*, l'opérateur de quantification est instancié par la valeur

¹⁴ La sélection distinctive des temps du passé (passé composé vs. simple vs. imparfait) demanderait un traitement plus sophistiqué que ce qui est actuellement proposé, par exemple en assignant à chaque emploi d'un tiroir verbal une valeur de l'opérateur de temps et une valeur de l'opérateur de visée aspectuelle, comme l'ont proposé Combettes, François, Noyau & Vet (1993) dans le prolongement de la logique temporelle de H. Reichenbach.

de déterminant indéfini pluriel¹⁵. Ainsi les constituants *a*, forme fléchie de l'auxiliaire de temps *avoir* et *des*, forme fléchie de l'article indéfini, sont sélectionnés par la projection des opérateurs et en quelque sorte « mis à la disposition » de la projection des constituants. Ils sont considérés comme des opérateurs par leur position aussi bien dans la structure logique que dans la projection des opérateurs¹⁶. Enfin le macrorôle Acteur est assigné à x1 et celui de Patient à x3 (cf. figure 3.1 ci-après)¹⁷.

Pour l'énoncé (2), la projection des opérateurs de la proposition et celle du SN *des fleurs* sont identiques à celles de l'énoncé (1). Seule la disposition extrapropositionnelle du SN objet diffère. Les pronoms clitiques *il* (référant à x1 et coréférent avec *Jean*) et *en* (référant à x2 et coréférent avec *des fleurs*) sont respectivement affectés des macrorôles Acteur et Patient (cf. figure 3.2 ci-après).

Pour l'énoncé interrogatif (3), le pronom interrogatif *que* est dénué de projection des opérateurs et le morphème *est-ce que* est le marqueur de la force illocutoire interrogative. Il est affecté du macrorôle Patient, tandis que *Jean* est reçoit le macrorôle Acteur (cf. figure 3.3 ci-après).

Enfin dans l'énoncé (4), l'auxiliaire de temps *avoir* porte la valeur opératoires de Temps passé et de Force illocutoire déclarative comme dans l'énoncé (1), cf. figure 3.1. Jean (x1) et Marie (x2) sont respectivement affectés des macrorôles Acteur et Patient (cf. figure 3.4 ci-après).

¹⁵ NUCn : nucléus nominal ; CŒURn : cœur nominal

¹⁶ C'est tellement vrai qu'on peut presque parler de « variante notationnelle » entre les deux composantes et qu'on pourrait envisager une notation compacte intégrant la partie supérieure de la structure logique et la projection des opérateurs.

¹⁷ Selon Van Valin & LaPolla, si l'on substituait *du parfum* à *des fleurs*, ce constituant, bien qu'objet direct, ne recevrait aucun macrorôle parce que « non référentiel ». J'ai critiqué cette conception de la référentialité assimilée au caractère comptable (vs. massif) dans François (à paraître 2).

(1) *Jean a offert des fleurs à Marie.*

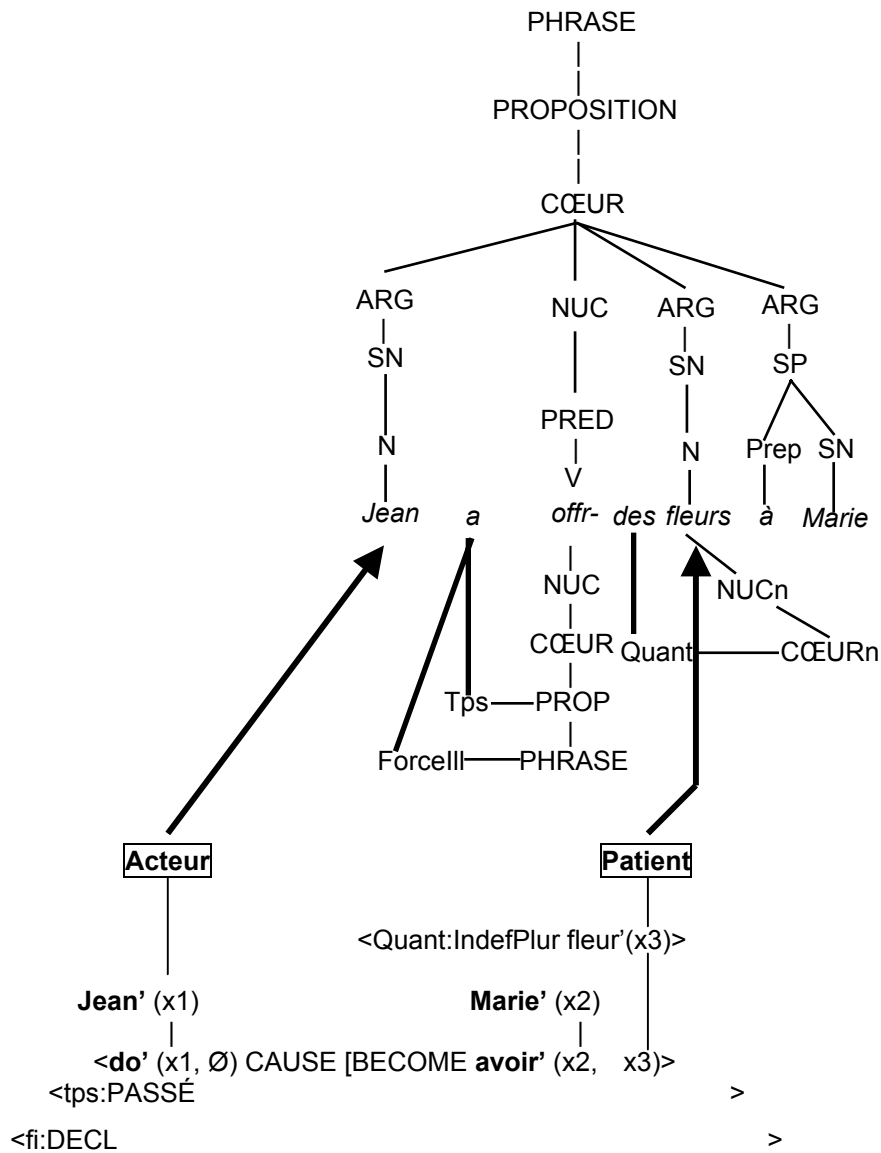


Figure 3.1 Représentation intégrée pour l'énoncé (1)

(2) Jean, des fleurs, il en a offert à Marie.

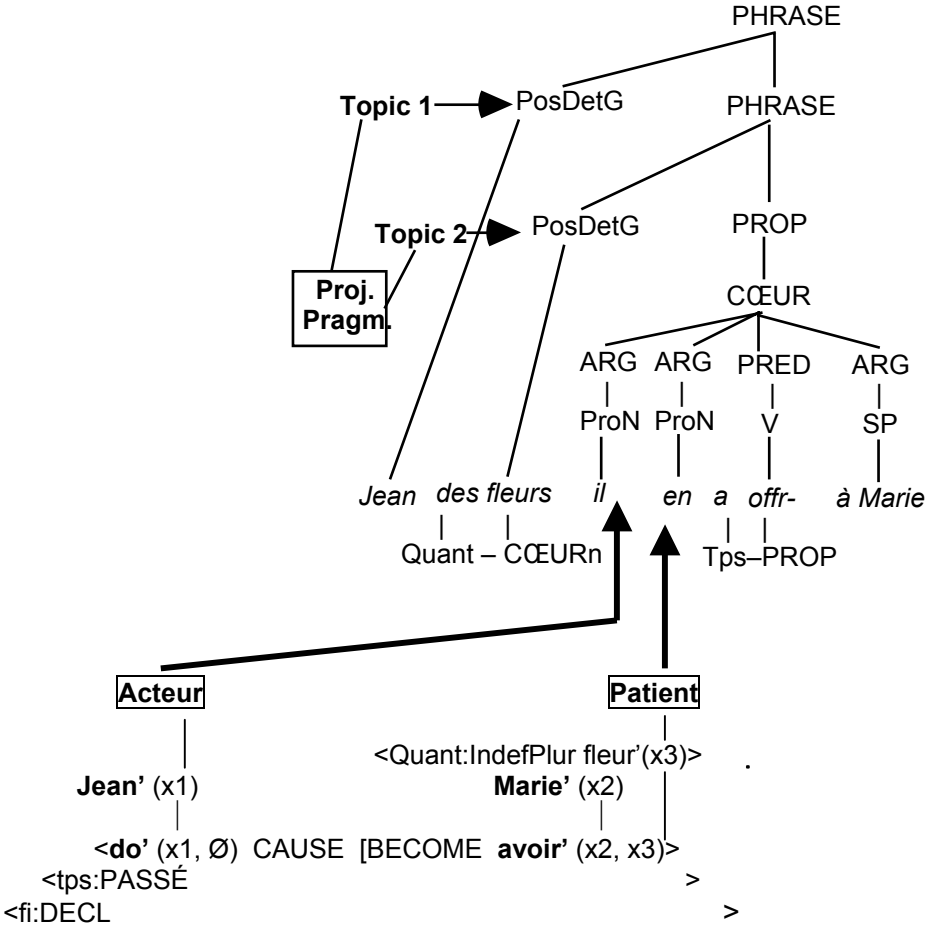


Figure 3.2 : Représentation intégrée pour l'énoncé (2)

(3) *Qu'est-ce que Jean a offert à Marie ?*

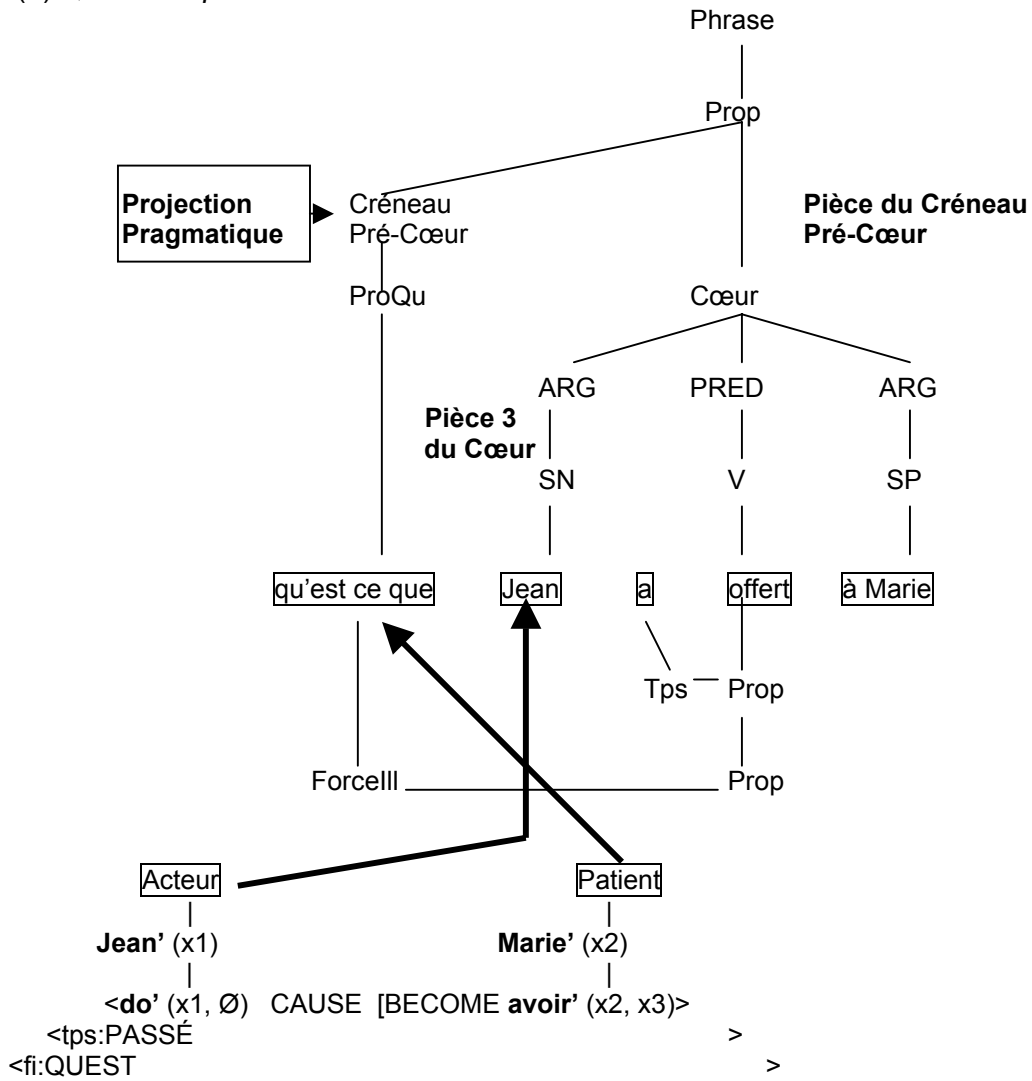


Figure 3.3 : Représentation intégrée pour l'énoncé (3)

(4) Manifestement, Jean a encore mal compris Marie.

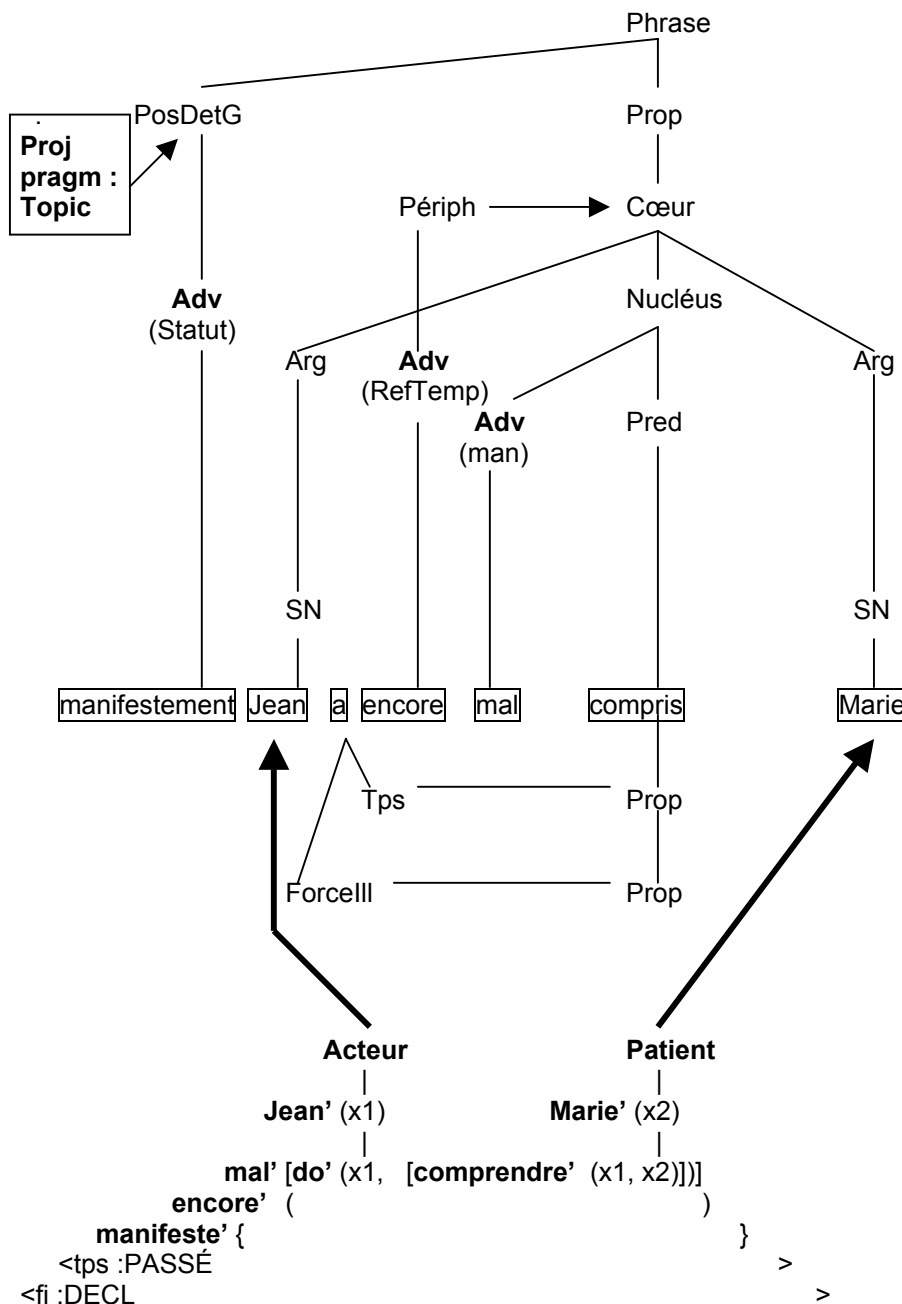


Figure 3.4 : Représentation intégrée pour l'énoncé (4)

5. Une grammaire « distribuée » et dénuée de « mouvements » de constituants

Pour conclure, je voudrais souligner les deux caractéristiques distinctives majeures entre la *RRG* et les syntaxes « dérivationnelles » (modèles du gouvernement et du liage, abrégé « GB », programme minimaliste).

- (1) La *RRG*, de même que le modèle néerlandais de grammaire fonctionnelle de Dik (1989, 1997), mais avec une composante syntaxique plus explicite et maniable, ne prévoit aucune transformation et singulièrement aucun mouvement de constituants, parce que

ceux-ci sont disposés dans la projection des constituants en fonction d'instructions délivrées par la structure logique (en particulier pour les diathèses) et par la projection pragmatique (pour l'expression de la force illocutoire et la sélection des constituants topicaux et focaux).

- (ii) D'autre part, pour ce qui concerne l'articulation entre la projection des constituants consacrée en priorité aux constituants à fonction prédicative (le prédicat verbal en tant que tête du Cœur propositionnel) et à fonction référentielle (les têtes nominales) et son image miroir, les projections fonctionnelles destinées à prendre en charge les opérateurs propositionnels (aspect, temps, modalité, expression grammaticale de la force illocutoire) et les opérateurs de la référence nominale (détermination, qualification, quantification), van Valin & LaPolla mettent en évidence les similarités superficielles et les divergences profondes entre les deux approches (je cite partiellement van Valin & LaPolla 1997:652, note 20) :

— *Les similarités entre les théories GB et RRG sur la conception de la projection fonctionnelle (ou projection des opérateurs)*

- Un SV contenant le sujet en GB correspond grossièrement au 'Cœur' en RRG.
- Les projections fonctionnelles supérieures en GB correspondent grossièrement à la projection des opérateurs en RRG.

— *Les trois différences de fond entre les deux conceptions*

GB	RRG
Les morphèmes d'accord verbal sont inclus parmi les projections fonctionnelles.	Les morphèmes d'accord ne sont pas considérés comme des opérateurs.
Les SN et le verbe se déplacent de leurs positions initiales internes au SV le long de l'arbre pour prendre le cas, vérifier l'accord, etc.	Les éléments de la projection des constituants n'interagissent avec les éléments de la projection des opérateurs que du point de vue de la linéarisation. L'accord et l'assignement du cas sont traités dans la corrélation entre la représentation sémantique [<i>i.e.</i> la structure logique] et la projection de constituants ; la projection des opérateurs ne joue aucun rôle direct dans la prise en compte de ces phénomènes.
Il n'y a pas de motivation de principe ¹⁸ pour la disposition hiérarchique des catégories fonctionnelles; c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'explication de principe de la raison pour laquelle le syntagme temporel devrait être plus haut dans l'arbre que le syntagme aspectuel.	Il y a une explication sémantique claire pour la disposition hiérarchique des opérateurs dans la projection des opérateurs

¹⁸ Van Valin & LaPolla entendent par là que la hiérarchisation des catégories fonctionnelles n'est pas motivée par des considérations de portée fonctionnelle respective (ainsi l'expression de la visée aspectuelle prend fonctionnellement dans sa portée l'expression de la phase et non l'inverse, cf. *A 8 h, Marie était en train de commencer à dîner* et non **A 8 h Marie commençait à être en train de dîner*).

Il reste bien entendu des problèmes de représentation à résoudre, par exemple le statut différencié des adverbes, traités en *RRG* dans la projection des constituants, et des adjectifs « qualificatifs » relevant de la projection des opérateurs. Ce rattachement empêche de leur attribuer une projection des opérateurs propre, dont aucun syntagme adjectival en fonction déterminative ne peut se passer. Cependant, entre les deux extrêmes des modèles de syntaxe 'dérivationnelle' centrés sur une syntaxe parfaitement autonome (cf. Bentley, ce cahier), et du modèle néerlandais de grammaire fonctionnelle centré sur la représentation polyvalente (sémantique, pragmatique et catégorielle) d'une « structure sous-jacente » articulée sur des règles d'expression morphologique, de linéarisation et de contour prosodique où la syntaxe n'a aucune autonomie, la *RRG* constitue actuellement un compromis équilibré qui préserve une composante syntaxique maniable, mais en quelque sorte « asservie » aux besoins de la sémantique et de la pragmatique. Le titre de l'ouvrage à paraître de van Valin *The Syntax-Semantics-Pragmatics Interface : an Introduction to Role and Reference Grammar* est donc parfaitement justifié.

Références

- Butler, C. (2003), *Structure and function. A guide to three major structural-functional theories*. Amsterdam : Benjamins [2 volumes]
- Combettes, B., J. François, C. Noyau & C. Vet (1993), Introduction à l'étude des aspects dans le discours narratif. *Verbum* 1993/4, 5-48.
- Dik, S.C. (1989), *The Theory of Functional Grammar, Part 1 : The Structure of the Clause*. Dordrecht: Foris.
- Dik, S.C. (1997), *The Theory of Functional Grammar, Part 2 : Complex and derived constructions*. Berlin: De Gruyter.
- Dowty, D. (1979), *Word Meaning and Montague Grammar*. Dordrecht : Reidel.
- François, J. (à paraître 1), La représentation des structures verbo-nominales et du figement verbal dans deux formalismes de grammaire fonctionnelle. *Cahiers de lexicologie* 82, 2003.
- François, J. (à paraître 2), Types de prédications et statut participatif et référentiel de l'objet : l'approche de la *Role and Reference Grammar*. In : F. Corblin et al. *Actes du Colloque Indéfinis et prédication*. Université de Paris-IV-Sorbonne, octobre 2002. Presses de la Sorbonne.
- Goldsmith, J. & G. Huck (1991). Distribution et médiation dans le développement de la théorie linguistique. *Communications* 53:51-67.
- Grimshaw, J. (1991), *Argument structure*. Cambridge (Mass.) : M.I.T. Press.
- Jackendoff, R. (1990), *Semantic structures*. Cambridge (Mass.) : M.I.T. Press.
- Lacheret-Dujour, A. & J. François (à paraître), De la notion de détachement topical à celle de constituant thématique extrapositionnel. *Cahiers de Praxématique* [n° sur les constructions détachées dirigé par F. Neveu].
- van Valin Jr., R.D. (2001) *Introduction to syntax*. Cambridge : Cambridge University Press.
- van Valin Jr., R.D. (à paraître), *The Syntax-Semantics-Pragmatics Interface : an Introduction to Role and Reference Grammar*. Cambridge : Cambridge University Press.
- van Valin Jr., R.D. & R. LaPolla (1997), *Syntax : Structure, Meaning, Function*. Cambridge : C.U.P.

Rolf KAILUWEIT

Universität de Heidelberg
Romanisches Seminar
Seminarstr. 3
D-69117 Heidelberg
rolf.kailuweit@urz.uni-heidelberg.de

Classes de prédications, macrorôles et corrélation (*linking*) dans la RRG

Abstract

This study deals with the way in which RRG accounts for the question of linking the semantic representation of a predication and the distribution of syntactic functions. The semantic component of RRG rests on the aktionsart classes of Vendler (1967) and Dowty (1979) and on a theory of generalized semantic roles which only counts two macroroles (Actor and Undergoer). As it turns out, RRG macroroles are hybrid categories characterized both by semantic and syntactic features. Thus RRG appears to be a « moderate » functional theory which does not contend that the syntactic embodiment of arguments is entirely determined by pragmatic and semantic factors.

1. Introduction

L'objectif de cette contribution est de faire un compte rendu critique de la composante sémantique de la RRG, à savoir des classes de prédications (classes d'*aktionsart*) et des rôles sémantiques assignés aux arguments d'un prédicat dans la mesure où ces rôles sont responsables de la réalisation syntaxique des arguments (*linking*). Dans la première partie, je vais exposer le traitement de ces questions dans les versions les plus récentes de la RRG (cf. Van Valin / LaPolla 1997; Van Valin 2002b). Ensuite, j'aborderai quelques imperfections de cette approche, en faisant surtout référence aux problèmes qui se posent si on l'applique aux données françaises et dans la dernière partie, je proposerai, autant que possible, des solutions à ces problèmes.

2. De Van Valin / LaPolla 1997 à Van Valin 2002b

En tenant compte des données du français, les classes de prédications, les mécanismes d'assignation des rôles sémantiques et la réalisation syntaxique des arguments selon le modèle de Van Valin / LaPolla (1997) ont été brièvement décrits dans Kailuweit (2001 : 114-119 ; 2003) et, de façon plus détaillée, dans François (2000). Dans ce qui suit, je me fonde sur ces travaux, tout en les actualisant à partir des innovations introduites dans le nouveau

modèle présenté dans Van Valin 2002b.

2.1 Classes de prédications

La théorie des classes de prédications de Van Valin part des quatre classes d'*aktionsart* de Vendler (1967) formalisées par Dowty (1979). Vendler (1967) et Dowty (1979) distinguent des états, des «achèvements» (*achievements*), des «accomplissements» (*accomplishments*) et des activités. Voici des exemples prototypiques pour chaque classe¹ :

- (1) a. États: être malade, être mort, aimer, connaître, croire, avoir
 b. Achèvements: (se) casser, exploser, éclater (v. intr.)
 c. Accomplissement: fondre (v. intr.), sécher (v. intr.), apprendre (sens subjectif)
 d. Activités: marcher, rouler (v. intr.), nager, penser, neiger, écrire, boire

La distinction des quatre classes se fonde sur les traits télique [\pm], momentané (*punctual*) [\pm] et dynamique [\pm]. Les états dénotent des situations statiques et atéliques, c'est-à-dire sans limite temporelle inhérente. Les achèvements et les accomplissements désignent également un changement de l'état de chose. Les achèvements sont momentanés, tandis que les accomplissements ne le sont pas. Enfin, les activités sont dynamiques et atéliques. Afin de distinguer les quatre classes, la grammaire de Van Valin recourt aux tests proposés par Vendler (1967) et Dowty (1979), tout en admettant que ces tests ne peuvent être appliqués sans réserve à toutes les langues. L'algorithme suivant a été proposé par François (1989 : 218s) pour distinguer les classes de Vendler selon les traits télique [\pm], momentané [\pm] et dynamique [\pm] :

Oui		Non	
A est en train de / d' *aimer *trouver une solution pleurer peindre un tableau			
Oui		Non	
A *pleure / peint un tableau en une heure A met une heure à *pleurer peindre un tableau		A a cessé de / d' *trouver une solution aimer	
Oui		Non	
Accomplissement	Activité	Etat	Achèvement

Tableau 1: Algorithme pour distinguer les classes de Vendler
 (cf. François 1989 : 218s ; Kailuweit 2001 : 116)

¹ Les exemples français suivants correspondent aux exemples anglais de Van Valin (2002b: Chap. 2.1).

Beaucoup d'approches qui se réfèrent au classement de Vendler et Dowty, recourent aussi au trait causatif [\pm] pour distinguer les classes d'achèvements (causatif [-]) et d'accomplissements (causatif [+]). Dès la version de 1997, la causativité n'est plus considérée comme trait constitutif de la classe des accomplissements dans la RRG. En fait, toutes les classes sont dédoublées selon que leur expression est causative ou pas.

Classes de Vendler	Expression non causative	Expression causative
Etat	<i>Le facteur craint le chien</i>	<i>Le chien effraie le facteur</i>
Achèvement	<i>Le verre a cassé en tombant</i>	<i>Le garçon a cassé le verre</i>
Accomplissement	<i>La neige a fondu</i>	<i>Le soleil a fondu la neige</i>
Activité	<i>La pierre roule sur la pente</i>	<i>Sisyphé roule sa pierre</i>

Tableau 2: Expression non causative / causative des classes de Vendler (cf. Van Valin 2002b: Chap. 2.1).

Il semble que, dans beaucoup de langues, les verbes qui désignent des achèvements et des accomplissements causatifs sont plus nombreux que les verbes qui désignent des achèvements et des accomplissements non causatifs. De plus, ce ne sont pas toujours les variantes causatives qui sont morphologiquement marquées. En effet, en français, s'il y a une marque, c'est la variante non causative qui la porte, p.ex. *se briser* (non causatif) par rapport à *briser* (causatif). En revanche, les verbes qui comptent parmi les états et les activités causatifs sont beaucoup moins nombreux et, de plus, limités à des champs sémantiques précises (verbes psychologique pour les états² ; verbes de mouvement pour les activités). Néanmoins, l'analyse de la RRG est convaincante. Selon le test qui caractérise les accomplissements, la combinaison avec une expression adverbiale en $N_{durée}$, il y a des prédications causatives qui ne sont pas des accomplissements et des accomplissements qui ne sont pas des prédications causatives :

- (2) La neige a fondu en deux heures
- (3) *Le chien effraie le facteur en dix minutes
- (4) *Sisyphé roule sa pierre en deux heures

Une innovation du modèle de 1997 consiste à ajouter une cinquième classe de prédications aux quatre classes de Vendler. Il s'agit des accomplissements actifs. Cette classe est introduite pour décrire l'opposition aspectuelle entre les constructions d'activité (prédications atéliques) et les constructions d'accomplissement (prédications téliques). La relation entre l'emploi télique et atélique, p.ex

- (5) a. Paul a couru (*en dix minutes)
- b. Paul a couru au magasin (en dix minutes)

a été décrite comme causativisation dans des études antérieures (cf. Van Valin 1990). Dès 1997, Van Valin fait remarquer que l'analyse causative de la deuxième construction n'est pas convaincante. D'un côté, il est bizarre d'attribuer à *Paul* dans le deuxième exemple une personnalité schizophrène qui cause le déplacement de son propre corps, tandis que dans le premier exemple ce dédoublement n'existe pas. De l'autre, en anglais un verbe comme *march* ('marcher') permet une construction transitive causativisante, de façon que la construction intransitive télique ne peut pas être causative elle-même :

² Un autre groupe de possibles états causatifs est constitué par les «prédications préservatrices», comme i. *Paul retient son souffle* (cf. François 1997 : 136).

- (6) a. The soldiers marched to the barracks ('Les soldats ont marché vers les casernes')
 b. The captain marched the soldiers to the barracks ('Le capitaine a fait marcher les soldats vers les casernes')

De plus, dans les langues qui marquent morphologiquement la causativité, les verbes de mouvement téliques ne portent pas de morphème causatif (cf. Van Valin / LaPolla 1997 : 101). C'est donc le syntagme prépositionnel (SP) dans la mesure où il délimite l'activité qui rend la prédication télique. Au niveau du lexique, un verbe comme *courir* est donc une activité. Si l'on ajoute un SP de direction, on crée un accomplissement actif, c'est-à-dire une prédication complexe.

Néanmoins, les accomplissements actifs constituent une classe lexicale de prédications élémentaires de plein droit, parce que cette classe compte des verbes comme *aller*, p. ex., qui n'ont pas d'emploi d'activité simple³ :

- (7) a. *Je suis allé
 b. Je suis allé à Marseille

Van Valin / LaPolla (1997 : 111) proposent une analyse analogique des verbes de création et de consommation :

- (8) a. Paul a écrit de la poésie (*en dix minutes)
 b. Paul a écrit un poème (en dix minutes)
 (9) a. Marie a bu de la bière (*en dix minutes)
 b. Marie a bu une bière (en dix minutes)

Dans ces exemples, le syntagme nominal (SN) dans sa fonction d'objet délimite l'activité, s'il est quantifié. Dans les langues qui marquent morphologiquement la causativité, les verbes de création et de consommation téliques ne portent pas non plus de morphème causatif.

En 2002, la typologie des prédications se complique encore. Van Valin introduit deux autres classes qui ne se trouvent pas chez Vendler et Dowty. La première classe a été décrite par Smith (1997). Il s'agit des prédications semelfactives, c'est-à-dire des événements momentanés qui, contrairement aux achevements, ne désignent pas d'état résultatif :

- (10) Semelfactifs: cligner, entrevoir, tapoter, tousser
 (11) Paul a tapoté la joue de l'enfant ⇒ *la joue tapotée
 (12) Paul a cassé le verre ⇒ le verre cassé

La deuxième classe est constituée par un processus qui désigne un changement sans être télique. Van Valin (2002) donne l'exemple d'une langue qui lexicalise la différence entre «devenir froid» (télique) et «devenir plus froid» (atélique). Cependant, François a déjà fait remarqué en 1989 qu'il y a en français des prédications qui désignent des changements atéliques. François parle de «transitions atéliques» dans ce cas:

- (13) Transitions atéliques (*processes*): grandir, diminuer

Les représentations formelles des classes de prédications, appelées «structures logiques» (*logical structures*) proviennent de la tradition de la sémantique générative telle qu'elle a été exploitée dans l'approche de Dowty (1979). La distinction fondamentale concerne les états et les activités. Un état est un prédicat simple avec un ou deux arguments. Une activité est un prédicat complexe. Elle est constituée par un prédicat **faire'** à deux arguments, dont le deuxième est lui-même un prédicat avec un ou deux arguments :

³ Van Valin / LaPolla (1997 : 108) se réfèrent au verbe italien *andare*.

(14) états: **prédicat'**(x) ou (x, y)

(15) activités: **faire'**(x, [**prédicat'**(x) ou (x, y)])

Les autres classes sont dérivées de la combinaison ou bien d'un état ou bien d'une activité avec un opérateur tel que INGR pour les achevements, BECOME pour les accomplissements, SEML pour les semelfactifs et PROC pour les transitions :

(16) INGR ou BECOME ou SEML ou PROC + **prédicat'**(x) ou (x, y) ou **faire'**(x, [**prédicat'**(x) ou (x, y)])

Les prédications causatives sont constituées par l'opérateur CAUSE qui combine deux structures logiques (α , β) de n'importe quelle classe de prédications :

(17) α CAUSE β α , β = structures logiques de n'importe quel type

Van Valin (2002b) conclut la présentation des classes de prédications avec quelques remarques concernant les accomplissements. D'abord, l'opérateur BECOME est décomposable en PROC + INGR :

(18) BECOME = PROC + INGR

Cependant BECOME sera encore employé dans la représentation des accomplissements pour des raisons de commodité. En revanche, dans la représentations des accomplissements actifs BECOME est substitué par INGR:

(19) Accom. act.: **faire'**(x, [**prédicat'**(x) ou (x, y)]) & INGR **prédicat'**(x) ou (x, y)

Néanmoins, Van Valin ne remplace pas le nom de cette classe par *achèvement actif*, puisque le terme *accomplissement actif* est établi en linguistique.

2.2. Rôles sémantiques et corrélation (linking)

Dès les travaux de Gruber (1965/1976) et de Fillmore (1968), le nombre et le degré d'abstraction des rôles sémantiques ont été un sujet de discussion intense en linguistique. La RRG était parmi les premières approches qui aient remplacé les rôles thématiques de Gruber ou bien les cas profonds de Fillmore par des rôles sémantiques généralisés (cf. Van Valin 1999). La correspondance entre les structures logiques des prédicats et la réalisation syntaxique des arguments n'est garantie que par l'assignation de deux macrorôles, Acteur (*Actor*) et Affecté (*Undergoer*). Les mécanismes qui règlent l'assignation des macrorôles, constitutifs pour la Grammaire de Rôles et de la Référence, sont restés les mêmes dès la première version de Foley et Van Valin (1984). Dans la RRG, les rôles traditionnels tels qu'AGENT, FORCE, INSTRUMENT, EXPERIENT, LIEU, THEME, PATIENT, etc., n'ont plus de fonction. Dans ce qui suit, on verra cependant que quelques uns de ces rôles servent encore d'étiquettes mnémotechniques pour la dénomination de l'un ou l'autre argument dans la structure logique d'un prédicat d'état ou d'activité.

En premier lieu, l'identification des deux macrorôles dépend de l'ordre des arguments dans les prédicats d'états et d'activités selon l'échelle de marquage de l'Acteur et de l'Affecté:

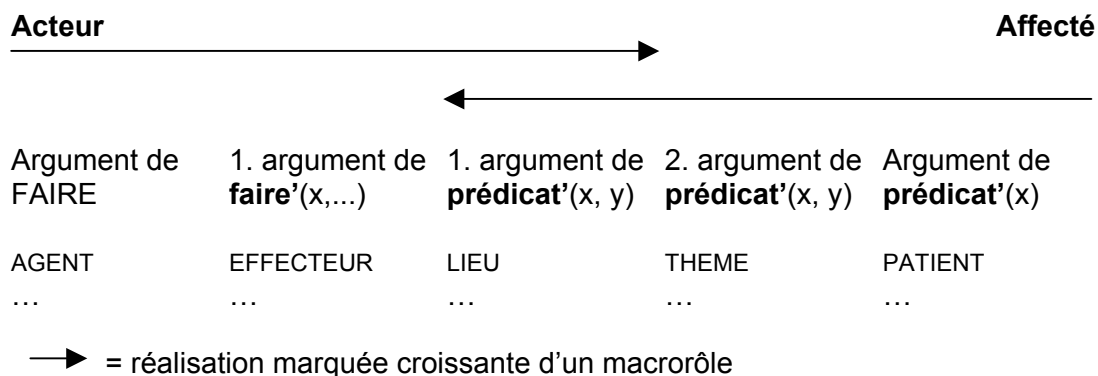


Tableau 3: Échelle de marquage de l'Acteur et de l'Affecté
(cf. Van Valin / LaPolla 1997: 127; 146; Van Valin 2002b: Chap. 2.4.1)

Sémantiquement, cette échelle constitue une hiérarchie d'activité, dans laquelle les macrorôles Acteur et Affecté sont des catégories prototypiques telles que le sont les protorôles Protoagent et Protopatient de Dowty (1991).⁴ En règle générale, le macrorôle Acteur est identifié avec l'argument le plus actif, c'est-à-dire avec l'argument qui se trouve le plus près du pôle de l'Acteur, et le macrorôle Affecté est identifié avec l'argument le plus passif, c'est-à-dire avec l'argument qui se trouve le plus près du pôle de l'Affecté.

L'opérateur FAIRE n'a pas encore été introduit. Il se substitue au prédicat **faire'** si son premier argument est ce qu'on a appelé un AGENT, c'est-à-dire un argument qui désigne un être humain qui contrôle consciemment et intentionnellement le processus verbal. Au contraire du verbe *tuer*, le verbe *assassiner* sélectionne un argument (x) d'une telle valeur:

(20) Marie / la maladie a tué Pierre [faire' (x, ...) CAUSE ...

(21) Marie / *la maladie a assassiné Pierre [FAIRE (x, ...) CAUSE ...

Alors que le premier argument d'*assassiner* est un Acteur prototypique, le seul argument de *casser* est un Affecté prototypique.

(22) Le verre a cassé [INGR cassé(x)]

Les opérateurs de changement d'état de chose (INGR, BECOME, SEML et PROC) n'ont aucune influence sur l'identification des macrorôles. Ce qui est important, c'est l'ordre relatif des arguments dans les prédications d'état et d'activité. Les activités posent les moindres problèmes. La position du premier argument de **faire'** est appelé EFFECTEUR dans la RRG. Cette position accueille des arguments désignant des entités dotées d'une certaine autonomie, soit dans le mouvement soit dans le contrôle d'un processus verbal sans agir nécessairement avec conscience ou avec intention (cf. Van Valin / Wilkins 1996) :

(23) La maladie a tué Paul [faire' (x = EFFECTEUR, ...) CAUSE ...

(24) La pierre roule [faire' (x, [rouler' (x)])]

Le point le plus délicat de ce calcul, c'est l'ordre relatif des arguments dans les prédications d'état à deux arguments. Le cas prototypique est constitué par les localisations. Le premier argument d'un prédicat d'état désigne un lieu, le deuxième argument une entité localisée, donc un THEME dans la tradition de Gruber. D'autres prédications reprennent métaphoriquement cette distribution :

(25) Le verre est sur la table [être-LOC'(x = LIEU, y = THEME)]

⁴ En effet, Dowty (1991) s'est largement inspiré de la première version de la RRG, présentée par Foley et Van Valin en 1984.

(26) Paul aime Marie [aimer'(x, y)]

(27) Jean possède une maison [avoir'(x, y)]

L'argument qui désigne un lieu est donc considéré comme plus actif en comparaison avec l'argument localisé. En fait, le premier argument d'une prédication d'état est le point neutre de l'échelle. Il est ni actif ni passif de façon qu'il peut être identifié ou bien avec le macrorôle Acteur ou bien avec le macrorôle Affecté. Ce n'est pas le degré d'activité en tant que critère sémantique qui décide sur l'identification de cette position avec un macrorôle, mais un critère syntaxique : la transitivité de la prédication.

Les prédications qui sont transitives en syntaxe, c'est-à-dire qui réalisent un de leurs arguments comme objet direct de la construction active en français, assignent les deux macrorôles. Les prédications d'état intransitives n'assignent que le macrorôle Affecté et les prédications d'activité intransitives n'assignent que le macrorôle Acteur.

1. Prédications transitives	Acteur, Affecté
2. États intransitifs	Affecté
3. Activités intransitives	Acteur

Tableau 4: Assignment des macrorôles selon la transitivité de la prédication

Dans une construction active, un argument qui porte un macrorôle doit être réalisé comme argument direct du Cœur (*direct core argument*), c'est-à-dire, en français, soit comme sujet soit comme objet direct. La transformation passive n'affecte pas l'identification des macrorôles, mais leur réalisation syntaxique. En français comme en anglais, l'Acteur n'est plus réalisé comme argument direct du Cœur, mais facultativement dans la périphérie (cf. Van Valin / LaPolla 1997 : 348 ; Van Valin 2002b : Chap. 2.4.1, Chap. 5).

En conséquence, la réalisation syntaxique des arguments dépend de l'assignation des macrorôles. Pour une langue comme le français, des règles de corrélation (linking) assez simples s'établissent :

(28) *Règles de Linking* :

- A. Dans une construction transitive active, l'Acteur exerce la fonction de sujet, l'Affecté la fonction d'objet direct.
- B. Dans une construction intransitive, l'argument qui porte le macrorôle (Acteur ou Affecté) exerce la fonction de sujet.
- C. Dans une construction passive, l'Affecté exerce la fonction de sujet, l'Acteur peut apparaître dans la périphérie marqué par une préposition.

La plupart des prédications d'activité à deux arguments sont intransitives. Le deuxième argument des verbes de création et de consommation dans leur usage d'activité est considéré comme un objet inhérent non référentiel.⁵ Il ne désigne pas un participant affecté par le processus verbal (Van Valin / LaPolla 1997: 122-125 ; 149). Pour cela, ces prédications n'ont pas de construction passive :

- (29) a. Marie a bu de la bière
b. *De la bière a été bue par Marie

⁵ François (à paraître) fait remarquer que « la RRG assimile abusivement délimitation et référentialité ». Les objets des verbes de création et de consommation en tant qu'activités sont bien référentiels, mais ils ne sont pas délimités.

Il n'y a que deux exceptions à cette règle : les verbes de perception directe et les verbes d'usage. Les verbes de perception directe sont les contreparties actives des états et des semelfactifs transitifs :

- (30) a. Paul a vu son voisin [voir'(x, y)]
 b. Paul a entrevu son voisin [SEML voir'(x, y)]
 c. Paul a observé son voisin [faire' (x, [voir'(x, y)]]

Quant aux verbes d'utilisation, Van Valin / LaPolla (1997 : 125) suggèrent que leur emploi bivalent est plutôt elliptique :

- (31) J'ai utilisé l'argent (pour construire mon garage)

En revanche, les verbes d'état à deux arguments sont arbitrairement transitifs ou intransitifs, ce qui est pertinent pour la réalisation de leurs arguments :

- (32) a. Jean possède cette maison [avoir'(x, y)]
 b. Cette maison appartient à Jean MR1⁶ [avoir'(x, y)]
 (33) a. Jean a aimé ce film [aimer'(x, y)]
 b. Ce film lui a plu MR1 [plaire'(x, y)]

Dans les constructions transitives, le premier argument de la prédication d'état est identifié avec le macrorôle Acteur, dans les constructions intransitives avec aucun macrorôle. Le deuxième argument de la prédication d'état est identifié avec le macrorôle Affecté. Il se pose la question de savoir si c'est toujours le cas. L'échelle de marquage de l'Acteur et de l'Affecté prévoit aussi l'assignation du macrorôle Affecté au premier argument d'une prédication d'état. Cette possibilité est exploitée pour les « identifications » où le syntagme adjectival ou nominal attribut est traité comme un prédicat sans argument propre. C'est l'attribut qui occupe la position du deuxième argument de la prédication d'état.

- (34) Léon est un fou [être'(x, [fou'])]
 (35) La rose est rouge [être'(x, [rouge'])]

En tant que prédicat, l'attribut ne peut pas être identifié avec un macrorôle. C'est le premier argument de la prédication d'état qui porte le macrorôle Affecté. Il en va de même pour les prédicats qui désignent un sentiment transitoire :

- (36) Marie est furieuse contre Paul [sentir(se)'(x, [furieux-contre'(y)]]

Au contraire des identifications, ces prédicats sont bivalents. Cependant, le deuxième participant est considéré comme un argument du prédicat enchâssé qui ne peut pas être identifié avec un macrorôle. Dans ces exemples, il n'y a qu'une possibilité pour l'assignation du macrorôle Affecté. En revanche, il y en a deux pour les verbes d'alternance locative :

- (37) [faire'(x, Ø)] CAUSE [BECOME être-LOC'(y, z)]
 (38) a. Paul a chargé les caisses_{AFF} dans le camion
 b. Paul a chargé le camion_{AFF} de caisses

Dans la RRG, les deux constructions de *charger* dans son usage trivalent correspondent à la même structure logique (cf. Van Valin / LaPolla 1997 : 336s ; Van Valin 2002b : Chap. 5.1.3). Le deuxième argument de la prédication d'état être-LOC'(y, z), c'est-à-dire *les caisses*, est le candidat par défaut pour le macrorôle Affecté. Cependant, dans la deuxième construction, le premier argument de cette prédication, c'est-à-dire *le camion*, est identifié exceptionnellement avec ce macrorôle. Cet argument exerce la fonction d'objet direct dans la construction active et la fonction de sujet dans la construction passive :

⁶ Les structures logiques des verbes intransitifs à deux arguments sont marquées par « MR1 ».

(39) Le camion_{AFF} a été chargé de caisses par Paul

Au contraire des protorôles de Dowty (1991), les macrorôles se révèlent donc comme catégories hybrides qui sont caractérisées à la fois par des traits sémantiques et syntaxiques.

3. Problèmes

Dans la partie suivante, je vais aborder quelques points problématiques du modèle de 1997 et de sa révision récente (Van Valin 2002b). Je ne prétends pas être exhaustif. Le choix des problèmes reste nettement subjectif.

3.1 Les opérateurs de changement

La distinction entre les quatre opérateurs de changement INGR, BECOME, SEML et PROC ne me semble ni cohérente ni opérationnelle. Quant au critère momentané [\pm], il faut distinguer des événements qui dans le monde physique ont une certaine durée qui est normalement brève et des événements qui, par des raisons logiques, n'ont pas de durée du tout. L'événement que dénote le verbe (*se*) *briser* est normalement bref. Cependant, dans les circonstances appropriées, cet événement peut avoir une durée considérable :

(40) A cause des inondations, la digue s'est brisée en deux heures

Est-ce qu'il faut présumer que le verbe (*se*) *briser* est ou bien un achèvement ou bien un accomplissement selon les circonstances ?

Les verbes *gagner*, *trouver* ou *arriver* désignent des événements qui n'ont pas de durée pour des raisons logiques. Cependant, ces verbes se combinent avec des syntagmes adverbiaux de durée dans certains contextes. On pourrait analyser les exemples suivants comme métonymies, mais cela nous enlève un critère syntaxique évident pour distinguer les achèvements et les accomplissements :

(41) Paul a gagné la partie d'échec en dix minutes

(~ la partie a duré dix minutes ; Paul a bien joué pendant dix minutes avant que son adversaire ait été échec et mat)

(42) Paul a trouvé ses lunettes en dix minutes

(~ Il les a cherchées pendant dix minutes)

(43) Paul est arrivé en dix minutes

(~ Il a mis dix minutes pour arriver)

L'usage de l'opérateur INGR au lieu de BECOME pour les prédications d'accomplissement actif n'est pas convaincant. Il ne s'agit pas des activités qui à la fin de leur déroulement aboutissent momentanément à un résultat, mais des transitions contrôlées par un agent qui affectent continuellement un objet jusqu'à ce que cet objet soit entièrement transformé. L'objet d'un accomplissement actif tel que

(44) Claude mange un sandwich en dix minutes

est un exemple prototypique de ce que Dowty (1991) appelle un THEME INCREMENTEL (*incremental theme*). Pour cela, on ne peut pas renoncer à l'opérateur BECOME ou bien PROC + INGR dans la description des accomplissements actifs.

Cependant, il y a des transitions actives atéliques qui ne sont pas considérées dans Van Valin 2002b:

(45) Paul a agrandi sa maison (*en deux mois)

Quant aux achèvements, François (2000 : Chap. I.2) fait remarquer que le français accepte

difficilement des constructions telles que :

- (46) a. ??le ballon éclaté
b. ??la bombe explosée

Les verbes *éclater* et *exploser*, dont les contreparties anglaises *pop* et *explode* sont des exemples prototypiques d'achèvements, semblent être plutôt des semelfactifs. Se pose alors la question de savoir s'il est souhaitable de faire varier la description de ces verbes en fonction de la langue considérée.

3.2 Questions concernant la causativité

Le test de paraphrase proposé dans la RRG pour identifier les constructions causatives (cf. Van Valin / LaPolla 1997 : 97 ; Van Valin 2002b : Chap. 2.1) n'est pas directement applicable en français à cause des propriétés du verbe *causer* :

- (47) *frighten* ('effrayer') = The dog causes the boy to be afraid (lit.: 'Le chien cause le garçon d'avoir peur')

Van Valin (2002b : ibd.) admet que le test de paraphrase n'est pas un test syntaxique. En fait, les jugements qui portent sur l'acceptabilité des paraphrases semblent être très subjectifs.

Pour les verbes de sentiment français, j'ai proposé la paraphrase suivante :

- (48) Le comportement de Paul est la cause que Jean est dérangé / froissé

Avec ce test, on peut prouver que quelques verbes de sentiment comme *intéresser* ou *frapper* ne sont pas des constructions causatives :

- (49) Ce que Paul a dit est la cause que Jean est *?intéressé / *?frappé

Cette analyse est confirmée par les données du hongrois. Dans cette langue, le verbe *érdekel* ('intéresser') ne prend pas le suffixe causatif -t qui caractérise les verbes de sentiment causatifs (p.ex. *bánt-t* 'froisser'). Il n'est pas évident de déterminer la structure logique qu'il faut attribuer aux verbes de sentiment du type *intéresser*⁷ ou *frapper*.

Un autre problème se pose pour un verbe trivalent comme *parler* en français ou *talk* en anglais. Pour les verbes de dire, Van Valin / LaPolla (1997 : 117) proposent la structure logique suivante :

- (50) **do'**(x, [**express.**(α).**to.**(β).**in.language.**(γ)'(x, y)])

Cette structure est bivalente. Le premier argument désigne la personne qui parle, le deuxième alternativement le sujet, le destinataire ou le langage du discours. Cependant les auteurs (ibd. : 118) font remarquer que le verbe anglais *talk* peut prendre à la fois un argument de destinataire et de sujet du discours. Selon Van Valin (2002a), tous les verbes trivalents ont une structure logique complexe du type :

- (51) [**faire'**(x, Ø)] CAUSE [BECOME **predicat'**(y, z)]

Il y a bien sûr des verbes de dire trivalents qui sont causatifs, p.ex. *raconter*. Quant à *parler* une analyse causative semble douteuse. La structure logique qu'il faut attribuer à ce verbe n'est donc pas clair.

⁷ Il s'agit de l'emploi bivalent d'*intéresser*. La construction trivalente (*intéresser qqn. à qqch.*) est causative.

3.3 Identification des macrorôles

Quant aux prédications causatives, il y a pas de règle explicite qui décide de l'identification des macrorôles. Dans

(52) Sisyphé roule sa pierre [faire' (x, Ø)] CAUSE [faire' (y, [rouler'(y))]]

les arguments (x) et (y) sont tous les deux le premier argument de chaque prédication d'activité, c'est-à-dire du premier et du deuxième faire' de la structure logique. De plus, selon l'échelle de marquage de l'Acteur et de l'Affecté, le macrorôle Affecté ne peut pas être identifié avec cette position. Notez que le deuxième argument de faire', le prédicat enchâssé, n'est pas considéré comme un état (cf. Van Valin / LaPolla 1997 : 103). De cette façon, l'identification du macrorôle Affecté n'est pas réglée dans ces exemples.

Les verbes de sentiment posent un autre problème important pour l'identification des macrorôles. La RRG ne prévoit que quatre classes. La structure logique des verbes de sentiment causatifs se fonde sur les prédicats adjectivaux dont nous avons déjà parlé :

(53) Marie est furieuse contre Paul [sentir(se)'(x, [furieux-contre'(y))]]

(54) Paul irrite Marie x ... CAUSE [sentir(se)'(y, [furieux-contre'(x))]]

Étant donné que, dans le dernier exemple, *Paul* peut agir intentionnellement ou pas, la première partie de la structure logique reste à déterminer. Van Valin ne dit rien à ce sujet. Nous avons déjà vu que les verbes qui désignent des sentiments non épisodiques sont représentés de la manière suivante :

(55) Paul aime Marie [aimer'(x, y)]

(56) Marie plaît à Paul MR1[plaire'(x, y)]

Ce classement est insuffisant. Il est déjà problématique de considérer *plaire* comme un verbe de sentiment non épisodique. De plus, il y a d'autres classes de verbes de sentiment dont la représentation est loin d'être évidente :

(57) Marie enrage contre Paul

(58) Paul tient à Marie

(59) Marie en veut à Paul de ce qu'il a dit

(60) Ce que Paul a dit a intéressé Marie

(61) Il m'intéressait à ce qui l'intéressait (FRANTEXT: BEAUVOIR, S. de)

Enfin, selon Guillet / Leclère (1992), la plupart des verbes français d'alternance locative permettent la construction bivalente « croisée » dans laquelle l'argument qui désigne le lieu exerce la fonction d'objet direct :

(62) a. De lourdes caisses chargent le camion (Guillet / Leclère 1992:139)

b. Un rouge violent enduisait ses lèvres (FRANTEXT: DÉON, M.)

Si l'on part de la structure logique des constructions trivalentes correspondantes, la structure logique des constructions bivalentes serait :

(63) [être-LOC'(x = LIEU, y = THEME)]

Étant donné que au moins *charger* permet aussi la construction « standard »

(64) C'est le camion qui a chargé mes caisses

nous sommes devant un cas d'alternance locative que sera décrit dans la RRG comme une instance d'identification marquée du macrorôle Affecté. Cependant, dans une construction bivalente l'identification marquée de l'Affecté entraînerait l'identification marquée de l'Acteur. Le macrorôle Acteur serait identifié avec le deuxième argument de la prédication d'état, ce

qui n'est pas prévu dans la RRG.

4. Solutions

Dans la dernière partie de ce travail, je vais ébaucher des solutions pour quelques problèmes que j'ai abordés dans la partie précédente.

Quant aux opérateurs de changement, il me semble suggestif de les réduire à un seul opérateur CHANGE. Étant donné que ces opérateurs n'ont aucune fonction pour l'identification des macrorôles, il semble inutile de compliquer les structures logiques par un nombre d'opérateurs qui croit d'une version de la RRG à l'autre et dont le choix n'est pas toujours facile à expliquer. Je ne prétends pas que la distinction entre les différents types de changement n'est pas justifiée du tout. Les verbes qui appartiennent prototypiquement à une de ces classes ont un comportement syntaxique caractéristique dans beaucoup de langues. C'est pourquoi il serait possible de spécifier la valeur de l'opérateur CHANGE selon les nécessités descriptives.

Un assez grand nombre des problèmes concernant la causativité et l'identification des macrorôles pourrait être résolu au moyen de quelques modifications de l'échelle de l'Acteur et de l'Affecté.

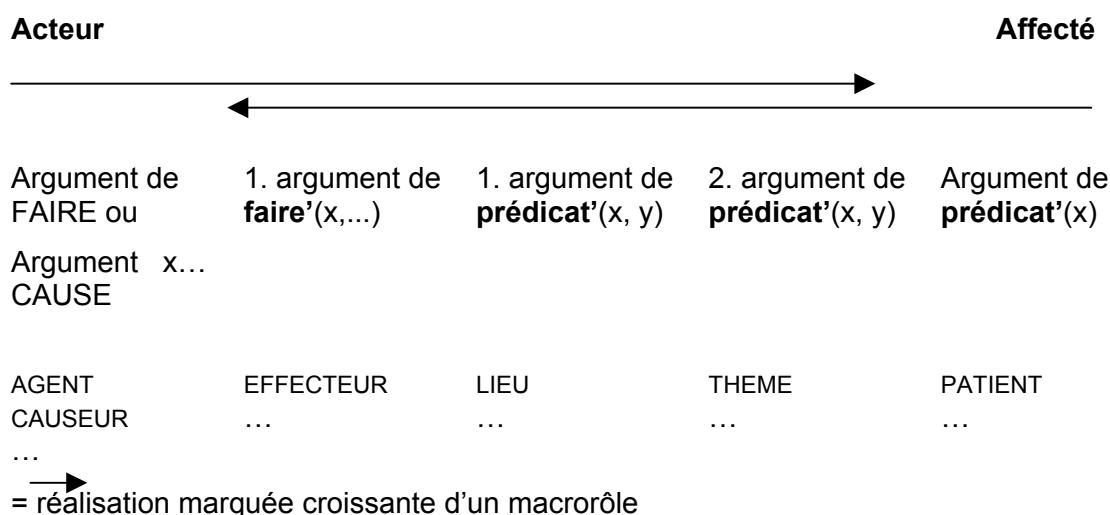


Tableau 5: Échelle de marquage de l'Acteur et de l'Affecté modifiée.

En considérant qu'ou bien tout l'état de chose α qui constitue le premier argument de CAUSE ou bien un argument (x) inclus dans α CAUSE est un Acteur prototypique, on peut décider l'identification des macrorôles au cas où les deux arguments de CAUSE, α et β , contiennent des arguments situés à la même hauteur dans l'échelle de l'Acteur et de l'Affecté. De plus, si on permet que la position du premier argument de **faire'** soit accessible à l'identification de l'Affecté, on peut expliquer l'identification des macrorôles dans l'exemple

(65) Sisyphé roule sa pierre

[**faire'** (x [= x... CAUSE \Rightarrow Acteur], \emptyset)] CAUSE [**faire'** (y [= 1^{er} arg. de **faire'** \Rightarrow Affecté], [**rouler'**(y)])]

La juste identification des macrorôles pour les constructions bivalentes des verbes d'alternance locative serait possible si l'on permettait que la position du deuxième argument d'un prédicat d'état soit accessible à l'identification marquée de l'Acteur, entraînée par

l'identification marquée de l'Affecté avec l'argument de LIEUX :

(66) De lourdes caisses chargent le camion

[**être-LOC'**(x [= LIEU = 1^{er} arg. de **prédicat'**(x, y) ⇒ Affecté], y [= THEME, = 1^{er} arg. de **prédicat'**(x, y) ⇒ Acteur])]

En ce moment, je ne suis pas en mesure de proposer des structures logiques cohérentes pour les différentes classes de verbes de sentiment, ni pour les verbes trivalents non causatifs du type *parler*. Une solution aux problèmes que posent ces verbes serait peut-être de remplacer l'échelle de l'Acteur et de l'Affecté par des listes de traits qui transformeraient les catégories de l'Acteur et de l'Affecté en catégories prototypiques au sens de Dowty (1991) (cf. Kailuweit à paraître). Mais cela entraînerait une modification considérable de l'armature descriptive de la RRG.

5. Conclusion

Si on distingue entre les approches « dérivationnelles », centré sur la syntaxe, et les approches de médiation centrées sur la corrélation entre structure morphosyntaxique et structure pragma-sémantique, la RRG est évidemment une approche de médiation. Cette classification est plus prudente que l'opposition bien connue entre des théories formelles et des théories fonctionnelles. Tandis que toutes les théories centrées sur la syntaxe sont aussi des théories formalisées, les théories fonctionnelles (c'est à dire de médiation) ne sont pas forcément des théories non formalisées. Cependant, il y a parmi les approches fonctionnelles des degrés de formalisation bien différents. A mon avis, une certaine formalisation est nécessaire pour raisons suivantes. Premièrement, la formalisation permet la comparaison et l'échange des résultats avec d'autres approches. Si je me restreins à la composante sémantique, c'est encore plus évident parce que la RRG a des éléments descriptifs en commun avec d'autres approches reconnues comme le générativisme lexicaliste de Levin / Rappaport, la sémantique interprétative de Jackendoff ou la théorie des protorôles de Dowty (1991). Cependant, en comparaison avec les approches mentionnées, la RRG me paraît la théorie la plus complète.

Deuxièmement, la formalisation me semble nécessaire à des applications, soit dans le domaine de la didactique soit dans le domaine du traitement automatique des données. La description formalisée des classes de prédication que présente la Grammaire de Van Valin et les algorithmes d'identification de macrorôles et de corrélation forment un mécanisme puissant pour mettre en relation les niveaux sémantique et syntaxique de la phrase. Cependant, il existe quelques classes de verbes qui posent des problèmes sévères à ce formalisme. Reste à déterminer si une description cohérente de ces classes est possible en modifiant l'armature descriptive de la RRG et sans que cette armature cesse d'être reconnaissable.

Une autre question tourne autour de l'importance de la composante syntaxique et de « l'autonomie relative » de cette composante (cf. Croft 1995). On pourrait peut-être reformuler cette question de la manière suivante : jusqu'à quel point l'armature syntaxique de la RRG en comparaison avec celle d'autres théories fonctionnelles est-elle motivée par des considérations pragma-sémantiques ?

Nous avons vu que les macrorôles sont des catégories intermédiaires entre la syntaxe et la sémantique. D'abord, les macrorôles sont toujours identifiés à des arguments directs du Cœur de la diathèse non marquée, c'est-à-dire, en français, de la construction active. Ensuite, l'assignation des macrorôles n'est pas entièrement motivée par la représentation sémantique. Premièrement, il y a des verbes bivalents qui sont " macrorôles-intransitifs " comme *plaire* ou *appartenir* et qui correspondent aux mêmes structures logiques que les verbes " macrorôles-transitifs " comme *aimer* ou *posséder*. Deuxièmement, il y a des cas d'identification marquée de l'Affecté (*Undergoer*) dans lesquels un argument qui n'est pas

l'argument le plus proche du pôle passif est choisi comme Affecté de façon qu'il n'exerce que les fonctions syntaxiques associées à ce macrorôle. Nous avons vu que l'identification marquée de l'Affecté comme opération syntaxique permet un traitement élégant des cas problématiques comme celui des verbes d'alternance locative. De cette façon, la théorie des macrorôles se distingue de la théorie des protorôles, puisque les protorôles de Dowty (1991) sont des catégories purement sémantiques.

En résumé, la RRG est non seulement une grammaire fonctionnelle formalisée, mais aussi une grammaire fonctionnelle «modérée»⁸ dans laquelle la composante syntaxique joue un rôle assez important.

Références bibliographiques

- Croft, William (1995): "Autonomy and functional linguistics", in: *Language* 71/3, 490-532.
- Dowty, David (1979): *Word meaning and Montague Grammar. The semantics of verbs and times in generative semantics and in Montague's PTQ*. Dordrecht: Reidel.
- Dowty, David (1991): "Thematic Proto-Roles and Argument Selection", in: *Language* 67/3, 547-619.
- Fillmore, Charles J. (1968): „The case for case”, Bach, Emmon / Harms, Robert (Eds.) : *Universals in Linguistic Theory*. New York: Holt. 1-88.
- Foley, William A. & Van Valin, Robert D. (1984): *Functional Syntax and Universal Grammar*. Cambridge, Mass. et al.: Cambridge University Press.
- François, Jacques (1989): *Changement, causation, action. Trois catégories sémantiques fondamentales du lexique verbal français et allemand*. Genève / Paris: Droz.
- François, Jacques (1997): „La place de l'aspect et de la participation dans les classements conceptuels des prédications verbales”, in: François, Jacques / Denhière, Guy (eds.): *Sémantique linguistique et psychologie cognitive. Aspects théoriques et expérimentaux*. Grenoble: Presse Universitaire. 119-156.
- François, Jacques (2000): *Sur la Grammaire de Van Valin* = Cahier du Crisco n° 1.
- François, Jacques (à paraître): „Types de prédications et statut participatif et référentiel de l'objet : L'approche de la *Role and References Grammar*”, in: *Actes du colloque « Indéfinis et prédication » (Paris IV, 3-5 octobre 2002)*, édité par F. Corblin et L. Kupfermann, Presses de la Sorbonne.
- Gruber, Jeffrey S. (1965/1976): *Studies in lexical relations* in: *Lexical structures in syntax and semantics*. Amsterdam: North-Holland.
- Guillet, Alain / Leclère, Christian (1992): *La structure des phrases simples en français II. Constructions transitives locatives*. Genève: Droz.
- Kailuweit, Rolf (2001): „De la classification syntaxique à l'interprétation — le problème du complément prépositionnel”, in: *Revue de Sémantique et Pragmatique* 9-10, 103-128.
- Kailuweit, Rolf (2003): „Linking in Role-and-Reference-Grammar — Zur einzelsprachlichen Realisierung universeller semantischer Rollen anhand französischer und italienischer Beispiele”, in: Blank, Andreas / Koch, Peter (eds.): *Kognitive romanische Onomasiologie und Semasiologie*. 131-151.
- Kailuweit, Rolf (à paraître) „Protorollen und Makrorollen”, in: Kailuweit, Rolf / Hummel, Martin (eds.): *Semantische Rollen*. Tübingen: Narr.

⁸ Croft (1995 : 502) considère la RRG (dans ces versions antérieures à 1995) comme une théorie de « mixed formal/functionism »).

- Smith, Carlotta (²1997): *The parameter of aspect*. Dordrecht: Reidel.
- Van Valin, Robert D. Jr. (1990): „Semantic parameters of split intransitivity“, in: *Language* 66/2, 221-260.
- Van Valin, Robert D. Jr. (1999): „Generalized Semantic Roles and the Syntax-Semantics Interface“, in: F. Corblin, C. Dobrovie-Sorin & J.-M. Marandin (eds.), *Empirical issues in Formal Syntax and Semantics 2*, The Hague: Thesus, 373-389.
- Van Valin, Robert D. (2002a): The Role and Reference Grammar analysis of three-place predicates. Ms. Université de Buffalo.
- Van Valin (2002b): *The syntax-semantics-pragmatics interface: An introduction to Role and Reference Grammar*. Ms. Université de Buffalo; à paraître à Cambridge, etc.: Cambridge University Press.
- Van Valin, Robert D. Jr. / LaPolla, Randy J. (1997): *Syntax. Structure, meaning and function*. Cambridge, etc.: Cambridge University Press.
- Van Valin, Robert D. Jr. / Wilkins, David P. (1996): „The case for ‘effector’: Case roles, agents, and agency revised“, in: Shibatani, Masayoshi / Thompson, Sandra (eds.): *Grammatical Constructions*. Oxford: Oxford University Press. 289-322.
- Vendler, Zeno (1967): *Linguistics in Philosophy*. New York: Cornell University Press.

Valeriano BELLOSTA von COLBE

Université de Cologne

valeriano.bellosta@uni-koeln.de

Sémantique et pragmatique de la projection des constituants: constituance, dépendance, topologie

Abstract

This paper deals with RRG's concept of the layered structure of the clause. I would like to draw the attention to three remarkable points: (1) the separation between lexical and functional categories, (2) the organisation of constituent projection in terms of constituency, dependency and topology, and (3) the possible application of these principles to some problems of constituent order in French.

1. Introduction

Les contributions réunies ici veulent discuter les bases théoriques de la « *Role and Reference Grammar* » (RRG ; cf. Van Valin/LaPolla 1997, Van Valin 2001, 2002) en comparaison avec celles d'autres modèles formels ou fonctionnels ainsi que leur application pratique à la description et à l'explication des langues romanes. Ma contribution¹ portera sur la conception de la structure hiérarchique de la phrase qui est le point de départ de l'argumentation de la « *Role and Reference Grammar* », mais qui constitue aussi la base et le coeur des modèles générativistes.

Je voudrais attirer l'attention sur les points les plus remarquables de la « *Role and Reference Grammar* », à savoir la séparation entre catégories lexicales et catégories fonctionnelles (2), l'organisation de la projection des constituants selon les principes de constituance, dépendance et topologie (3) et leur application possible à des problèmes de l'ordre des constituants en français (4). À la fin de cet article, j'évoquerai quelques questions qui restent ouvertes pour une étude plus approfondie (5).

2. Catégories lexicales et catégories fonctionnelles

La question la plus élémentaire concernant un modèle syntaxique est de savoir quelles catégories syntaxiques celui-ci admet dans son analyse. On distingue entre catégories lexicales et catégories fonctionnelles. Une catégorie lexicale est une catégorie à signification lexicale, c'est-à-dire une signification à laquelle correspond un concept dans notre lexique mental et souvent une dénotation dans le monde extramental. Par contre, une catégorie fonctionnelle est une catégorie à signification grammaticale, c'est-à-dire qu'elle nous fournit

¹ Je tiens à remercier ici Sandra Lhafi (Cologne), qui m'a aidé avec ses remarques à mieux élaborer mes pensées et à les présenter de façon plus claire et correcte.

des informations élémentaires concernant soit l'orientation dans le texte ou dans le contexte communicatif, soit la structure hiérarchique et relationnelle de l'énoncé. Les éléments linguistiques appartenant aux catégories lexicales donnent lieu à des ensembles ouverts ; on peut donc ajouter de nouveaux membres en appliquant des règles de formation des mots. De leur côté, les éléments linguistiques appartenant aux catégories fonctionnelles forment des ensembles fermés.

La théorie des Principes et Paramètres compte quatre catégories lexicales fondamentales: le nom (N), le verbe (V), l'adjectif (A) et, éventuellement, la préposition (P). Elles sont définies dans le lexique mental par deux traits syntaxiques pertinents [\pm substantif] ([\pm N]) et [\pm prédicatif] ([\pm V]). Le nom est [+N, -V], l'adjectif est [+N, +V], le verbe est [-N, +V], la préposition est [-N, -V] (Pollock 1998²: 47-48; Chomsky 1995: 34, mais cf. 235-240). Le statut de la préposition n'est pas clair; c'est la seule catégorie fonctionnelle (à classe fermée) qui reçoit une définition lexicale en termes de traits syntaxiques; mais cette définition pourrait aussi bien être appliquée à l'ensemble des catégories fonctionnelles. La RRG considère seulement le nom et le verbe comme des catégories lexicales universelles, étant donné que celles-ci reflètent directement les fonctions élémentaires du langage, référence et prédication (Van Valin/LaPolla 1997: 28). Mais les catégories lexicales non universelles, préposition et adjectif, peuvent elles aussi accomplir la fonction de prédication de façon secondaire et optionnelle (Van Valin/LaPolla 1997: 52-53, 68-69). Seules les catégories lexicales à fonction référentielle (N) ou prédicative (V, A, P) peuvent se constituer en nucléus et projeter une structure hiérarchique des constituants (cf. le plaidoyer de Matasovic 2002 pour les adjectifs ; pour les adverbes cf. Van Valin/LaPolla 1997 : 162-171).

La Théorie des Principes et Paramètres compte trois catégories fonctionnelles fondamentales; du côté substantif, le déterminant (D), du côté prédicatif, la flexion (I), et du côté phrasal, le complémenteur (C). Cette liste a été élargie en incluant dans la flexion au moins deux autres catégories fonctionnelles, le temps (T) et l'accord (AGR) (mais cf. Pollock 1998²: 29-31; Chomsky 1995: 58-60). Les cinq catégories constituent des têtes : les syntagmes majeurs sont désormais la projection des têtes fonctionnelles (X⁰) ; les syntagmes mineurs sont la projection des têtes lexicales (X¹), mais elles sont toujours subordonnées aux syntagmes majeurs. La RRG ne considère pas les catégories fonctionnelles de la Théorie des Principes et Paramètres comme des catégories syntaxiques mais comme des marques de codage morphosyntaxique (accord et complémenteur; Van Valin/LaPolla 1997: 250-252, 352-365, 476-477) ou comme des opérateurs sémantiques ayant une incidence sur les catégories lexicales correspondantes (déterminant, temps). Par conséquent, jamais les marques ni les opérateurs ne se constituent en nucléus ; ils ne projettent jamais non plus de structure hiérarchique des constituants. Le déterminant est une classe d'opérateurs appartenant au domaine nominal. Cette classe désigne l'aspect nominal (qualité), la quantification et la négation (quantité), la deixis et la définitude (localisation) (Van Valin/LaPolla 1997: 56-58). Le temps est un opérateur parmi d'autres, appartenant au domaine phrasal; il porte sur le niveau de la proposition (Van Valin/LaPolla 1997: 40-47; cf. ci-dessous).

La Théorie des Principes et Paramètres distingue en principe entre catégories lexicales et fonctionnelles, mais cette distinction n'a aucune importance dans la représentation de la structure hiérarchique de la phrase, puisque toutes les catégories peuvent jouer le rôle de tête d'un syntagme (cf. Van Valin/LaPolla 1997 : 67-69).

Par contre, la RRG distingue nettement entre catégories lexicales et fonctionnelles en incluant les catégories lexicales dans la projection des constituants (à perspective sémasiologique) et les catégories fonctionnelles dans la projection des opérateurs (à perspective onomasiologique; cf. « projection fonctionnelle », d'après François 2000), s'il s'agit des opérateurs sémantiques. Donc, nous sommes confrontés à une double projection, la projection des constituants à éléments prédicatifs (phrasaux) ou référentiels (nominaux) et la projection des opérateurs à éléments modificateurs des constituants. Je voudrais signaler que, d'après Van Valin et LaPolla (1997), on a affaire à une seule projection à deux côtés et,

par conséquent, le nombre de représentations dans RRG est de trois. Par contre, Jacques François (2000 : 65-69; cf. Van Valin/LaPolla 1997 : 194-195) a proposé de rapprocher la projection des opérateurs de la représentation sémantique, tenant compte des avantages de la notation de la Grammaire Fonctionnelle de Dik.

Cette séparation entre les deux côtés de la projection est très avantageuse; elle nous permet de distinguer non seulement les catégories syntaxiques et leurs fonctions mais aussi de leur attribuer le comportement syntaxique qui leur est propre, par exemple, dans les cas des problèmes de portée des opérateurs ou de l'identification et la description de la co-subordination à des niveaux différents (Van Valin/LaPolla 1997: 46-52, 441-469). En ce qui concerne les points suivants, nous nous limiterons à la projection des constituants.

3. Constituance, dépendance et topologie

La Théorie des Principes et Paramètres a hérité des modèles antérieurs un module de structure hiérarchique du syntagme qui est valable pour tous les types de syntagmes (Chomsky 1995: 50-55), y compris la phrase simple (le syntagme flexion) et la phrase complexe (le syntagme complémentateur). Ce module a été remplacé par la suite par l'opération binaire de fusion (Pollock 1998²: 75-76; Chomsky 1995: 241-249):

A partir de deux entités α et β , [l'opération binaire] fusion en forme une troisième γ , dont α et β sont les constituants. La catégorie syntaxique assignée à γ est soit celle de α soit celle de β . (Pollock 1998²: 75) Il existe pourtant des principes généraux qui guident ce choix; informellement on peut proposer [...] que c'est toujours l'élément auquel la fusion permet de satisfaire à un principe indépendant qui fournit l'étiquette au constituant créé. Appelons cet élément la *cible* de la fusion. (Pollock 1998²: 77).

Quelle que soit la façon de constituer la structure hiérarchique de la phrase, cette structure se trouve à la base de toutes les relations syntaxiques (par exemple, la c-commande) et toutes les opérations de dérivation de la langue (par exemple, les déplacements).

La représentation de la structure hiérarchique de la phrase (et, par extension, des syntagmes nominaux et prépositionnels) en RRG distingue un aspect universel et non marqué d'un aspect non universel et marqué de la projection des constituants. L'aspect universel, valable pour toutes les langues, est à base sémantique, tandis que l'aspect non universel, valable seulement pour quelques langues, est à base pragmatique. Cette distinction est inconnue de la Théorie des Principes et Paramètres, qui ne s'interroge pas sur la motivation fonctionnelle des catégories et des structures qu'elle propose. L'aspect universel est structuré en tenant compte de deux contrastes (oppositions, à mon avis). La première oppose les éléments prédicatifs (constituant le *nucléus*, NUC) aux éléments non prédicatifs, tandis que la seconde oppose dans le cadre des éléments non prédicatifs les arguments (réalisés comme des *arguments syntaxiques*, ARG) aux non arguments (réalisés comme des *adjoints*, ADJ). Le nucléus et les arguments syntaxiques constituent le *coeur*, le coeur et ses adjoints (*périphérie*) constituent la *proposition* qui, à son tour, peut être incluse dans la *phrase*. On obtient, donc, une *structure stratifiée de la phrase* (SSP).

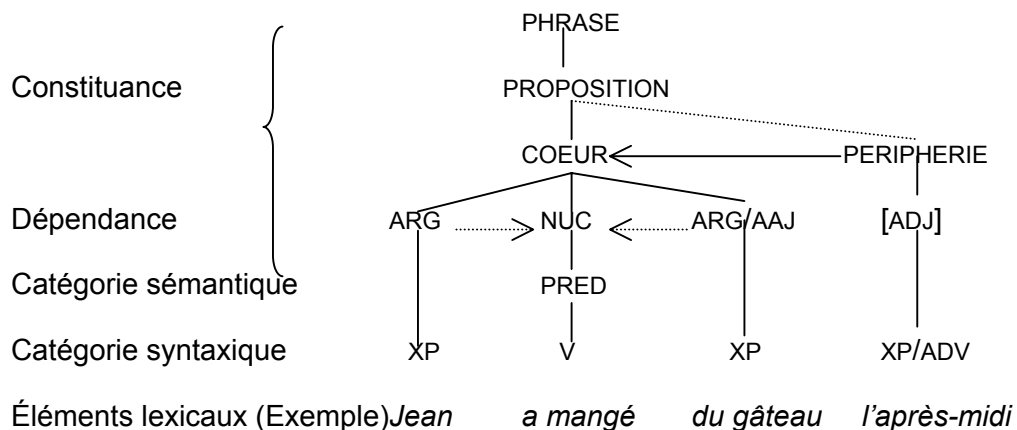


Figure 1: Structure stratifiée de la phrase (SSP, cf. Van Valin/LaPolla 1997: 31)

La motivation sémantique de la structure concerne des relations d'opposition et de dépendance. L'opposition prédicatif/non prédicatif fait ressortir dans le coeur le nucléus face aux arguments syntaxiques, tandis que l'opposition argument/non argument fait ressortir dans la proposition les arguments syntaxiques du coeur face aux adjoints. Puisque les adjoints ne sont pas des arguments syntaxiques du nucléus (prédicat primaire) mais du coeur (prédicat secondaire), il y a lieu de spécifier que ces oppositions touchent seulement l'expression syntaxique de la prédication primaire, représentée par le coeur. La RRG connaît aussi la catégorie des *arguments adjoints* (AAJ) : il s'agit des arguments syntaxiques déterminés par le nucléus prédicatif par l'intermédiaire d'une préposition prédicative appartenant à la représentation lexicale du prédicat. On peut représenter les oppositions sur une matrice en utilisant des traits sémantiques, ce qui produit un petit changement (en italique dans la figure 2).

Nucléus	[+Prédicat primaire]	<i>[-Argument primaire]</i>
Argument syntaxique	<i>[-Prédicat primaire]</i>	[+Argument primaire]
Argument adjoint	[+Prédicat primaire]	[+Argument primaire]
Adjoint	<i>[-Prédicat primaire]</i>	<i>[-Argument primaire]</i>

Figure 2: Oppositions sémantiques dans la SSP (cf. Bellosta von Colbe/François 2002: 5)

Certes, on pourrait dire que les traits sémantiques [+prédicat primaire] et [+argument primaire] ne peuvent pas apparaître ensemble, puisque ce sont des traits s'excluant mutuellement. A partir de ce point de vue, on peut définir l'argument adjoint comme la neutralisation de l'opposition entre nucléus et argument syntaxique à ce point du système (corrigeant Bellosta von Colbe/François 2002: 5)

Les relations de dépendance entre les éléments de la SSP sont représentées dans la figure 1 par des flèches; c'est pourquoi nous en avons ajouté plusieurs au schéma original. L'opposition « prédicatif/non prédicatif » équivaut à une relation de dépendance/modification entre le nucléus et les arguments. Par ailleurs, on a affaire à une autre relation de dépendance/modification: celle qui unit le coeur et la périphérie. Ces relations de dépendance/modification ne concernent pas de mots isolés, comme c'était le cas dans l'approche originale de Tesnière (1966²), mais des « groupes de mots » entiers. Le nucléus peut être composé de plusieurs mots (au moins de l'auxiliaire et du verbe plein) ; il peut également être complexe par co-subordination de deux nucléus simples (jonction nucléaire, cf. Van Valin/LaPolla 1997: 442-444: *Je ferai manger les gâteaux à Jean*). Le coeur est

composé du nucléus, des arguments syntaxiques et des arguments adjoints (s'il y en a) ; lui aussi peut être complexe par co-subordination (jonction des coeurs, cf. Van Valin/LaPolla 1997: 444-447: *John must try to wash the car*). Les arguments syntaxiques, les arguments adjoints modifiant le nucléus, et les adjoints modifiant le coeur sont tous des syntagmes à structure hiérarchique. Enfin, les relations de dépendance/modification sont plus déterminantes pour la structuration de la phrase dans le cas de la périphérie que dans le cas des arguments syntaxiques ou des arguments adjoints; c'est pourquoi nous avons représenté la relation des arguments syntaxiques et des arguments adjoints par la ligne en pointillé.

Ce sont les relations de dépendance qui aident à rassembler les constituants de la phrase. Les relations de constituance entre les éléments de la SSP sont représentées dans la figure 1 par des lignes ; c'est pourquoi nous en avons ajouté une au schéma original. La ligne droite, allant du noeud prédicat au noeud phrase, suggère que la phrase est une expansion du nucléus prédictif. Les autres lignes nous informent des relations de constituance que nous venons d'examiner : le coeur est constitué du nucléus, des arguments syntaxiques et des arguments adjoints (s'il y en a); la proposition est formée par le coeur, la périphérie et d'autres éléments non universels (voir ci-dessous); la phrase est construite par la proposition et d'autres éléments non universels (voir ci-dessous). On peut affirmer aussi que dans le cas de la périphérie la relation de constituance est moins déterminante que celle de dépendance, ce qui est représenté par la ligne en pointillé. Les relations de constituance ne sont pas exprimées de façon exhaustive, puisque les opérateurs sémantiques ont leur propre projection des relations de portée, et n'entrent plus dans aucune des projections (c'est le cas de *a* et de *du* dans la figure 1). Il est presque inutile de dire que la structure stratifiée de la phrase n'est pas restreinte par les principes interdisant les branches non binaires ou croisées dans la Grammaire Générative.

La structure hiérarchique de la phrase se veut « centrée sur la prédication » dans les deux perspectives, celle des relations de dépendance et celle des relations de constituance. Du point de vue de la dépendance, le prédicat est à la base des oppositions et des relations de dépendance ; du point de vue de la constituance, il est à la base de l'expansion syntaxique du nucléus. Cependant, il n'existe pas de catégorie syntaxique du syntagme verbal comme catégorie intermédiaire entre le nucléus et la phrase (cf. Pollock 1998²: 40) ; le coeur ne peut pas être identifié comme syntagme verbal, même si l'on acceptait l'hypothèse de la génération du sujet dans le syntagme verbal (Chomsky 1995: 60-61). Selon Van Valin et LaPolla (1997 : 22-25), les langues non configurationnelles (dyirbal) et les langues à marquage de tête (lakhota) nous empêchent de considérer comme universelle la catégorie du syntagme verbal. Mais, dans un large nombre de langues, il y a en effet des groupements de verbe et syntagme nominal qui doivent être expliqués (Van Valin/LaPolla 1997 : 217-218). L'existence de la catégorie du syntagme verbal a été expliquée en recourant à des tests de constituance :

- (1) Tests de constituance pour le syntagme verbal (Pollock 1998²: 36-40 ; Van Valin/LaPolla 1997 : 217-218)
 - a. Effacement du syntagme verbal
Robin has *been reading 'War and Peace'* and Sandy has \emptyset , too.
 - b. Substitution du syntagme verbal par l'anaphore
– Who *gave the files to Dana* ? – Skinner did.
 - c. Déplacement du syntagme verbal
Mary said she would *kiss Peter* and kiss Peter she did.

Pour la RRG, ces phénomènes peuvent être expliqués dans la composante pragmatique. Le focus non marqué porte sur le prédicat et les syntagmes qui le suivent, tandis que l'expression du topique est réservée aux syntagmes préverbaux. Dans tous les cas

examinés, le phénomène en question n'est possible que si le verbe et les syntagmes nominaux qui le suivent expriment auparavant le topique (1b) ou sont au préalable porteurs du focus (1a, 1c).

Revenons sur l'aspect non universel de la projection des constituants. L'aspect non universel est structuré en tenant compte de la position des éléments considérés par rapport à la projection des constituants décrite ci-dessus. Il y a des éléments placés à droite ou à gauche du cœur appartenant à la proposition : il s'agit des *créneaux pré-cœur* ou *post-cœur* (CPrC(CPoC))

Il y a aussi des éléments placés à droite ou à gauche de la proposition appartenant à la phrase : ils occupent donc la *position détachée gauche* ou *droite* (PDG, PDD). À la différence des créneaux, les positions détachées se trouvent séparées du reste de la phrase par une pause et peuvent être occupées par plusieurs éléments ; de plus, les éléments détachés sont récupérés dans le cœur à l'aide d'un pronom anaphorique, s'ils font partie de la représentation sémantique de la phrase. Le créneau et la position détachée portent « pragmatiquement » sur les niveaux respectifs du cœur et de la proposition; il n'y a pas de relation d'opposition ou de dépendance / modification sémantique.

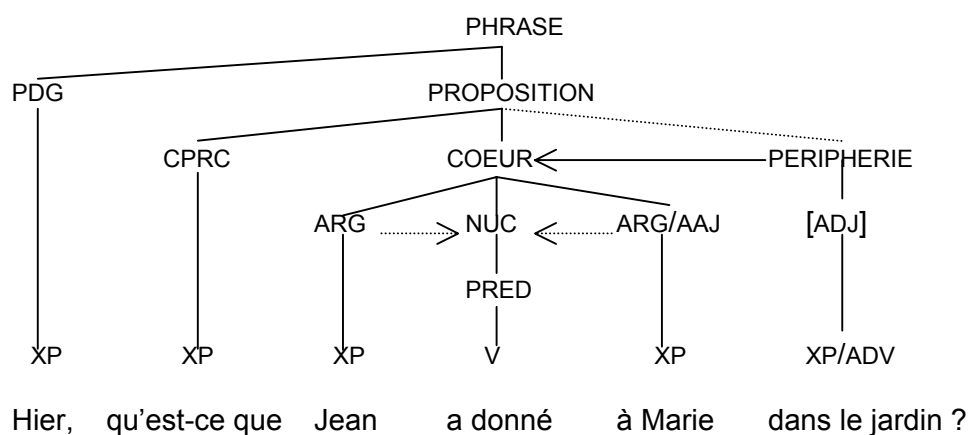


Figure 3: Structure stratifiée de la phrase
(SSP, cf. Van Valin/LaPolla 1997: 36 ; François 2000)

Il est intéressant de noter ici les ressemblances entre le modèle présenté ci-dessus et le modèle topologique de la tradition grammaticale allemande (cf. Hoberg 1997). Celle-ci considère le verbe comme une démarcation (all. *Klammer*, 'pince', 'agrafe', 'parenthèse') des trois champs en lesquels on peut diviser la phrase allemande : le champ antérieur (all. *Vorfeld*), le champ central (all. *Mittelfeld*) et le champ postérieur (all. *Nachfeld*).

(2) ²	Champ extérieur	Champ antérieur	Parenthèse gauche	Champ central	Parenthèse droite	Champ postérieur
a.	---	---	Hat	Hans Maria	getroffen ?	---
b.	---	Hans	hat	Maria	getroffen.	---
c.	---	Wo	hat	Hans Maria	getroffen ?	---
d.	---	---	weil	Hans Maria	getroffen hat.	---
e.	---	Hans	hat	Maria	getroffen,	an der Uni.
f.	---	An der Uni	hat	Hans Maria	getroffen.	---
g.	Der Hans,	der	hat	die Maria	getroffen.	---
h.	'Jean a rencontré Marie à l'université.' (=2e)					

Cette disposition permet de rendre compte facilement des propriétés typologiques de l'ordre des mots en allemand. L'allemand met dans la proposition principale toujours le verbe fléchi en deuxième place (parenthèse gauche; 2a-c, e-f; contrainte V2); et dans la proposition subordonnée en dernière place (parenthèse droite; 2d) avec le verbe non fléchi. Le champ antérieur reste vide dans les phrases principales interrogatives absolues et dans les phrases subordonnées (2a, d); le champ postérieur peut être rempli de façon optionnelle (2e). Le *nominativus pendens* ne peut être expliqué que si l'on admet un champ de plus qui ne compte pas pour la parenthèse gauche: il s'agit du champ extérieur gauche (all. *linkes Außenfeld*; Hoberg 1997: 1577-1581).

À mon avis, ce modèle peut être reconstruit dans les termes de la RRG (cf. les remarques sur l'islandais dans Van Valin/LaPolla 1997: 38-40). La figure 4 montre que l'on peut reconstruire le champ extérieur comme la position détachée gauche, le champ antérieur comme le créneau pré-cœur, le champ central comme les arguments syntaxiques du cœur, et le champ postérieur comme la position détachée droite. La parenthèse entoure donc le cœur; le nucléus étant au commencement ou à la fin du cœur – selon qu'il s'agit d'un temps simple ou composé.

2 Equivalents littéraux

- A – Hans – Maria – rencontré ?
- Hans – a – Maria – rencontré.
- Où – a – Hans – Maria – rencontré ?
- parce que – Hans – Maria – rencontré – a.
- Hans – a Maria – rencontré – à la fac.
- A la fac – a – Hans - Maria – rencontré.
- (le) Hans – lui – a – (la) Maria – rencontré.

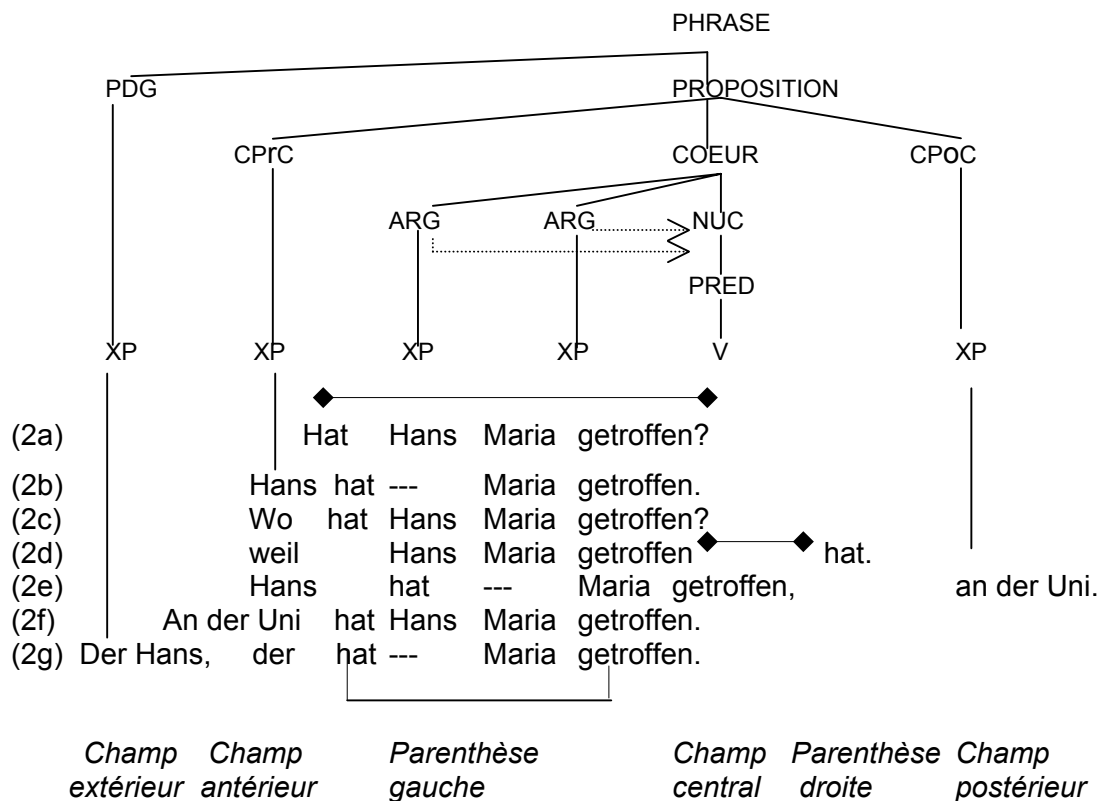


Figure 4: Structure stratifiée de la phrase et modèle topologique (cf. Van Valin/LaPolla 1997: 36)

On voit que dans ce type de langues le verbe auxiliaire et le verbe plein délimitent le cœur, ce qui est plus difficile dans les langues sans contrainte V2. Si les verbes étaient conjugués dans un temps simple, le nucléus n'occuperait pas la dernière mais la première position du cœur (et, par conséquent, la deuxième de la proposition), hormis dans la proposition subordonnée (2d). Il est intéressant de noter ici que, si nous voulons pousser la régularité jusqu'au bout, nous sommes obligés de postuler que, dans les propositions principales, le « sujet » se trouve toujours dans le créneau pré-cœur. Cela met en lumière la grammaticalisation du regroupement du prédicat avec ses arguments syntaxiques sous la forme de « syntagme verbal », un groupement qui porte le focus prédictatif dans les cas non marqués. Cela expliquerait aussi pourquoi le « sujet » est considéré d'habitude comme l'expression la plus grammaticalisée du topique. Enfin, nous remarquons que la position détachée gauche comporte toujours l'expression du topique (2g), tandis que le créneau pré-cœur peut être occupé soit par des expressions du topique, soit par des éléments à focus étroit (si l'on met l'accent contrastif au-dessus).

4. Sur l'ordre des constituants en français

À mon avis, le modèle topologique de la RRG est valable dans une certaine mesure pour les langues qui ne sont pas soumises à des contraintes aussi rigoureuses que celle du V2. Je voudrais illustrer cette assertion en esquissant une approche RRG pour quelques phénomènes d'inversion du « sujet » en français. D'après Jones (1996 : 464-484), il faut distinguer deux types d'inversion : l'inversion du « sujet » clitique (simple (3a-b) ou complexe (3c-d)) et l'inversion stylistique (4). Les deux types d'inversion se trouvent en distribution complémentaire (à l'exception de certains cas particuliers). L'inversion du « sujet » clitique est possible dans les phrases interrogatives directes absolues (3a, c) et partielles (3b, d), dans les phrases à adverbies modaux (3e), dans les propositions subordonnées

conditionnelles (3f) et dans les incises (3g) ; dans ces dernières seulement dans la forme simple.

(3) Inversion du « sujet » clitique (Jones 1996 : 464-484)

- a. Est-il arrivé ?
- b. Quand est-il arrivé ?
- c. Pierre arrive-t-il ?
- d. Quand ton père arrive-t-il ?
- e. Peut-être (Marie) reviendra-t-elle.
- f. (Jean) arriverait-il à l'heure, nous l'aurions vu.
- g. L'argent, disait-elle, ne fait pas le bonheur.

L'inversion stylistique du « sujet » est possible dans les phrases interrogatives partielles (indirectes (4a) ou directes (4b)), dans les phrases exclamatives (4c), dans les propositions relatives (4d), dans les phrases à complément adverbial préposé (4e), dans quelques propositions complétives (4f) et dans les incises (4g).

(4) Inversion stylistique du « sujet » (Jones 1996 : 464-484)

- a. Je ne sais pas quand est arrivé ton père.
- b. Quand est arrivé ton père ?
- c. Quel bruit ont fait les voisins !
- d. Le lit dans lequel a dormi la cousine de la reine.
- e. Sur la table se trouvait un magnétophone.
- f. Le ministre exige que soient réalisées toutes les réformes qui avaient été promises avant les élections.
- g. L'argent, disait ma mère, ne fait pas le bonheur.

Essayons de trouver des représentations adéquates pour ces deux types d'inversion sur la projection des constituants :

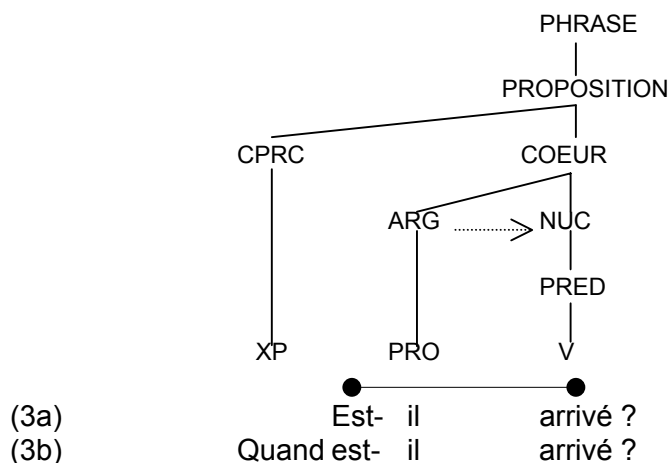


Figure 5: Structure stratifiée de la phrase et inversion simple du clitique « sujet »

Pour ce qui est de l'inversion simple du clitique « sujet » (figure 5), il n'y a presque rien à remarquer. D'après Van Valin et LaPolla (1997 : 35-40), les pronoms et les adverbes à focus

étroit sont placés dans le créneau pré-cœur. Le pronom personnel est le seul argument syntaxique du cœur. L'inversion du « sujet » nous présente le complexe « verbe auxiliaire + argument syntaxique pronominal + verbe plein » comme démarcation du cœur. Le verbe auxiliaire est porteur des informations élémentaires concernant l'orientation dans le texte et le contexte (surtout temps, aspect et mode) et, par conséquent, il fait partie de la projection des opérateurs. C'est le verbe plein qui est à la base du prédicat et qui constitue le nucléus.

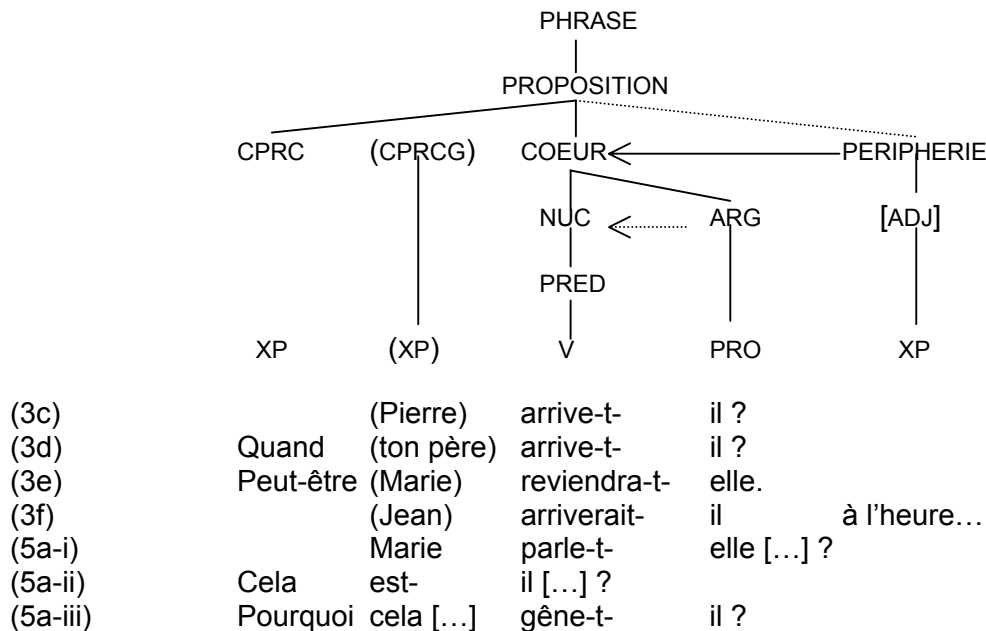


Figure 6: Structure stratifiée de la phrase et inversion complexe du « sujet » clitique

L'inversion complexe du clitique « sujet » (figure 6) est peut-être la version complète de l'inversion simple ; c'est-à-dire possédant des syntagmes optionnels omis dans l'inversion simple (voyez les parenthèses dans la figure). Le syntagme nominal optionnel est antéposé au cœur, comme le démontre l'usage des temps composés. Dans ce cas-là, l'arbre serait analogue à celui de la figure 5. Le nucléus et son argument syntaxique pronominal servent à la démarcation du cœur du côté gauche.

Van Valin et LaPolla (1997 : 23-25, 30, 33-35) distinguent entre les langues à marquage de tête (lakhota) et les langues à marquage de modificateur (dyirbal). Les langues du premier type font le codage morphologique de la relation syntaxique entre tête et modificateur sur la tête ; tandis que les langues du second type font le codage morphologique de cette relation sur le modificateur. Il y a aussi des langues mixtes à différents degrés ; le français serait une langue à marquage de modificateur avec une tendance au marquage de têtes. Dans la représentation des langues à marquage de têtes, c'est l'affixe ou le clitique pronominal obligatoire ajouté à la tête qui est considéré comme le vrai argument syntaxique appartenant au cœur. Le syntagme nominal optionnel à fonction référentielle n'appartient pas au cœur ; il occupe une place que je voudrais appeler « créneau pré-cœur grammaticalisé » (CPRCG), un créneau qui doit être soigneusement distingué du créneau pré-cœur d'origine pragmatique (3d-e). Ce dernier créneau est occupé soit par des adverbes ou des pronoms interrogatifs (3d), soit par des adverbes modaux (3e) ; il est placé à gauche du créneau pré-cœur grammaticalisé.

Il est également intéressant de remarquer que toutes ces phrases ont soit des opérateurs de force illocutoire non déclarative, soit des opérateurs de « statut » de possibilité et d'irréalité portant sur la proposition (3e-f). Nous sommes tentés de voir dans la construction d'inversion du « sujet » clitique une réalisation syntaxique de ces opérateurs sémantiques (Jones 1996 :

470 ; Van Valin/LaPolla 1997 : 41-42) ; surtout dans les cas (3c, f), où il nous manque les adverbes, les pronoms interrogatifs et les adverbes modaux.

Enfin, Jones (1996 : 474-476) souligne la différence entre l'inversion du « sujet » clitique et le « détachement à gauche ». Rien de plus facile pour la RRG, puisque ces syntagmes sont placés dans la position détachée à gauche ; une position identifiable par la pause, par la possibilité d'occupation multiple, par l'expression obligatoire du topique et par l'usage d'un pronom anaphorique dans le cœur si possible. De plus, d'après Jones (1996), la position détachée à gauche serait incompatible avec l'inversion (5a), avec le pronom anaphorique *il*, si l'on avait déjà le pronom déictique *cela* (5b) De plus, le créneau pré-cœur grammaticalisé doit être placé entre le créneau pré-cœur et le cœur (5c).

(5) Inversion complexe du « sujet » clitique (avec créneau pré-cœur grammaticalisé) et position détachée à gauche (Jones 1996 : 474-476 ; cf. figure 6)

- | | | | | |
|----|----|------------------------------|-----|-----------------------------|
| a. | i. | Marie parle-t-elle anglais ? | ii. | Marie, elle parle anglais. |
| b. | i. | Cela est-il important ? | ii. | Cela, *il/c'est important. |
| c. | i. | Pourquoi cela te gêne-t-il ? | ii. | Cela, pourquoi ça te gêne ? |

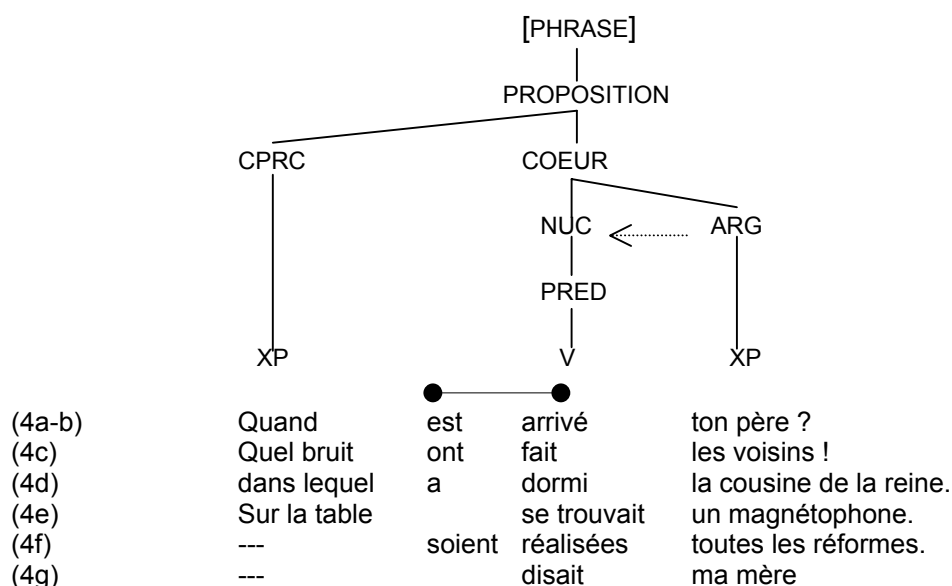


Figure 7: Structure stratifiée de la phrase et inversion stylistique du « sujet »

On peut décrire l'inversion stylistique du « sujet » (figure 7) de la manière suivante. Comme dans le cas de l'inversion du clitique « sujet », les pronoms et adverbes interrogatifs à focus étroit sont placés dans le créneau pré-cœur (4a-c). On y trouve aussi des pronoms relatifs (4d ; Van Valin/LaPolla 1997 : 498) ; ce qui est explicable par leur parenté avec les pronoms interrogatifs. Les syntagmes nominaux et adverbiaux que l'on aurait mis normalement comme adjoints dans la périphérie (4e) peuvent également être situés dans le créneau pré-cœur. Dans tous ces cas, le créneau pré-cœur est à « portée pragmatique » sur le niveau du cœur : le cœur est interprété comme appartenant à la présupposition par rapport au focus (4a-c) ou constituant le domaine potentiel du focus (4d-e). Le complexe « verbe auxiliaire + verbe plein » délimite le cœur à gauche. Faute de pronom personnel, c'est le syntagme nominal « sujet » qui constitue le seul argument syntaxique placé dans le cœur. Pour qu'il soit possible d'avoir plusieurs arguments syntaxiques situés dans le cœur, on pourrait proposer, d'après Jones (1996 : 476-480), que la construction d'inversion stylistique du « sujet » doive supposer l'échange des syntagmes entre le créneau pré-cœur et la position

postverbale de l'argument syntaxique. Les contraintes syntaxiques de (6) découleraient de cette analyse :

- (6) Contraintes syntaxiques sur l'inversion stylistique du « sujet ».
- a. i. *Quand a voté votre père pour le candidat communiste ?
< Votre père a voté pour le candidat communiste.
 - ii. Quand a voté Jean pour la première fois ?
< Jean a voté.
 - b. i. *Quand téléphonera cette fille à ses parents ?
< Cette fille téléphonera à ses parents. **Pourquoi le « ? »**
 - ii. Que dira cette fille à ses parents ?
< *Cette fille dira cela* à ses parents.

La tendance à mettre un seul argument syntaxique dans le cœur peut être interprété comme l'occupation de la dernière place de la proposition, qui porte l'accent de phrase et qui identifie, par conséquent, l'argument syntaxique en question comme focus étroit de la phrase. Van Valin et LaPolla (1997 : 213) signalent l'existence d'une corrélation typologique intéressante : Les langues à ordre rigide des constituants, comme l'anglais, possèdent un accent de phrase mobile pour signaler le focus ; tandis que les langues à ordre flexible des constituants, comme l'italien, possèdent un accent de phrase rigide et obligent ainsi l'élément à focaliser à « se mettre sous l'accent de phrase ». Bien que le cas du français soit tout à fait différent, nous sommes confrontés à l'un des derniers vestiges de cette mobilité. Le « sujet », donc, peut se mouvoir dans quelques cas pour occuper la dernière position de la proposition afin de recevoir ainsi l'accent de phrase qui le signale comme le focus de la phrase. Dans le cas de (4e), Krawczyk (2002) a proposé de distinguer entre deux types d'antéposition du syntagme nominal à caractère adverbial. Si le syntagme antéposé est placé dans la position détachée à gauche, il est l'expression du topique : il n'y a alors pas d'inversion du « sujet » et le focus est placé sur le verbe ; s'il est placé dans le créneau pré-cœur, il faut inverser le « sujet » et le focus est placé sur le « sujet » ; cela expliquerait la différence entre les paires d'énoncés de (7a). Mais Krawczyk (2002) remarque aussi que les adverbes de temps peuvent également occuper la position détachée gauche et imposer cependant l'inversion absolue (7b). Tandis que les adverbes de temps placés dans la périphérie et le créneau pré-cœur sont traités comme des prédicats à une place, prenant comme argument la structure logique du cœur, les adverbes de temps placés dans la position détachée gauche prennent comme argument la structure logique correspondant à la proposition. Les adverbes de temps sont donc considérés comme des éléments de la projection des constituants (mais sans projection structurelle hiérarchique propre) étant reliés à la projection des opérateurs (Van Valin/LaPolla 1997 : 162-171). Cela implique que les adverbes de temps de la périphérie et du créneau pré-cœur portent sur le cœur et le modifiant, tandis que les adverbes de temps de la position détachée gauche portent sur la proposition et la modifient. C'est-à-dire que l'adverbe de temps modifiant le cœur peut imposer la focalisation du « sujet » en passant de la périphérie au créneau pré-cœur ; cependant, l'adverbe de temps modifiant la proposition doit pouvoir focaliser le « sujet » ou le nucléus avec le reste des arguments syntaxiques.

- (7) a. i. Ensuite, les soldats marchaient. cf. Krawczyk 2002 : 22
ii. Ensuite marchaient les soldats.
iii. Les soldats marchaient ensuite.
- b. i. Dès ce moment, la victoire se dessine. cf. Krawczyk 2002 : 11
ii. En 1954 ont paru les souvenirs du général Legrand-Girarde.

L'argumentation développée jusqu'à présent explique la distribution presque complémentaire de l'inversion du « sujet » clitique et de l'inversion stylistique du « sujet ». Il nous faut encore préciser les contextes non complémentaires. En ce qui concerne les incises (3g) et (4g), nous avons deux possibilités de focalisation : focalisation du complexe verbal ou du syntagme nominal « sujet ». Pour ce qui est des questions partielles directes, les différences sémantiques et pragmatiques entre les deux constructions sont neutralisées. Dans les deux cas, les pronoms et les adverbes interrogatifs porteurs du focus sont placés dans le créneau pré-cœur, seule position à les admettre. Dans les deux cas, le complexe verbal sert à démarquer le cœur, qui est interprété comme appartenant à la présupposition par rapport au focus. Les deux constructions servent également à l'expression de la force illocutoire interrogative, tout en conservant leurs propres nuances.

5. Conclusion

Pour conclure, je voudrais poser quelques questions que seule une étude plus approfondie pourra résoudre :

- Comment établir la différence entre arguments syntaxiques appartenant au cœur et arguments adjoints appartenant à la périphérie ? Dans Bellosta von Colbe/François (2002), nous avons essayé d'y apporter une réponse, mais celle-ci est restée tout à fait provisoire.
- Comment distinguer avec précision les éléments occupant le créneau pré-cœur des éléments occupant la première position du cœur ? Notre analyse de l'allemand nous a conduit à placer le « sujet » de la phrase principale non marquée dans le créneau pré-cœur. Cette analyse pourrait aussi être valable pour le français ; mais est-elle conforme à l'esprit original de la théorie ?
- Comment mieux définir la différence entre la position détachée à gauche et le créneau pré-cœur ? La pause entre la position détachée à gauche et la proposition est la caractéristique la plus importante ; mais, du point de vue phonétique et phonologique, il est presque impossible de décrire cette pause avec précision.
- Quel est le statut de ce que nous avons appelé le créneau pré-cœur grammaticalisé ? Les informations données dans Van Valin et LaPolla (1997) ne sont à notre avis pas suffisantes pour donner une caractérisation solide du créneau pré-cœur.
- Quel est le rôle de la projection des constituants dans l'ensemble de la théorie ? Alors que la structure hiérarchique de la phrase est en fait la base et le cœur des modèles générativistes, la projection des constituants n'est que le point de départ de l'argumentation dans RRG et ne joue qu'un rôle très modeste dans la théorie (surtout dans la théorie de la phrase complexe).

Références

- Bellosta von Colbe, Valeriano/Jacques François (2002) : Windowing of attention and the core-periphery boundary : *Cahier du CRISCO* 9 (Université de Caen).
- Chomsky, Noam A. (1995) : *The Minimalist Program*, Cambridge, MS/London: The MIT Press (Current Studies in Linguistics).
- François, Jacques (2000) : Sur la Grammaire de Van Valin: *Cahier du CRISCO* 1 (Université de Caen)
- Hoberg, Ursula (1997) : Die Linearstruktur des Satzes, dans : Gisela Zifonun/Ludger Hoffmann/ Bruno Strecker et. al. (éds.), *Grammatik der deutschen Sprache* II, Berlin/New York : de Gruyter (Schriften des Instituts für Deutsche Sprache 7, 2) 1495-1680 [= Satztopologie des Deutschen, thèse de doctorat, Freie Universität Berlin].
- Krawczyk, Atina (2002): *Die Inversion im französischen affirmativen Hauptsatz als Ergebnis des Zusammenspiels syntaktischer, semantischer und pragmatischer Relationen*. Travail de cours non publié, Universität zu Köln.
- Matasovic, Ranko (2002) : Adjective Phrases, Ms. Sveučilište u Zagrebu, conférence prononcée à l'*International Course and Conference on Role and Reference Grammar*, Universidad de La Rioja, Logroño, 22-28.07.2002.
- Jones, Michael A. (1996) : *Foundations of French Syntax*, Cambridge/New York/Melbourne: Cambridge University Press (Cambridge Textbooks in Linguistics).
- Pollock, Jean-Yves (1998²): *Langage et cognition : Introduction au programme minimaliste de la grammaire générative*, Paris: Presses Universitaires de France (Psychologie et sciences de la pensée).
- Tesnière, Lucien (1966²) : *Éléments de syntaxe structurelle*, Paris: Klincksieck.
- Van Valin, Jr., Robert D. (2001) : *An Introduction to Syntax*, Cambridge/New York/Melbourne: Cambridge University Press.
- Van Valin, Jr. Robert D. (2002) : *The Syntax-Semantics-Pragmatics Interface: An Introduction to Role and Reference Grammar*, Ms. University at Buffalo, The State University of New York.
- Van Valin, Jr., Robert D. / Randy J. LaPolla (1997) : *Syntax : Structure, Meaning and Function*, Cambridge/New York/Melbourne: Cambridge University Press (Cambridge Textbooks in Linguistics).

Delia BENTLEY

Université de Salford

D.Bentley@salford.ac.uk

Sur la force d'une approche non-dérivationnelle de l'analyse linguistique: quelques données de l'italo-roman*

Sommaire

I. Introduction

II. Approches dérivationnelles et RRG

III. Constructions perfectives

III.1 Sélection de l'auxiliaire vis-à-vis 'ne'-cl en sicilien moderne

III.2 Alternance selon la personne, *ne*-cl et accord du participe passé dans les dialectes du Latium

IV. Passifs modaux

V. Les constructions existentielles sardes

VI. Conclusion

Références bibliographiques

Abstract

Role and Reference Grammar (RRG) is a non-derivational approach to linguistic analysis. In this paper I consider evidence from Italo-Romance perfective constructions, modal passives and existentials, and I show how a number of phenomena which might, at first sight, seem problematic vis-à-vis the better-known derivational approaches can be explained within this framework. My aim is not to argue that such data cannot be handled in derivational terms, but rather to bring to light some strengths of the RRG view of the discourse, semantics, and syntax interface.

* Quelques unes des idées discutées dans cet article ont été traitées précédemment par l'auteur ailleurs, comme signalé dans les citations, même si le cadre n'était pas celui de la comparaison entre approche dérivationnelle et non-dérivationnelle. La discussion sur les passifs modaux (§ 4) apparaît ici pour la première fois.

I. Introduction

Dans cet article j'étudie une approche non-dérivationnelle de l'analyse linguistique, la Role and Reference Grammar (RRG dorénavant), telle que la présente Van Valin et LaPolla (1997) (VVLP dorénavant). À partir des données (DB : de quelques données) des constructions perfectives, des passifs modaux et des constructions existentielles en italo-roman, je vais démontrer comment une série de phénomènes qui, à première vue, semblent être problématiques pour des approches dérivationnelles bien connues, peuvent être expliqués dans le cadre de l'approche proposée. Mon but n'est pas de démontrer l'insuffisance de l'analyse de ces données par des moyens dérivationnels, mais de souligner les points forts de la RRG en ce qui concerne l'interface entre le discours, la sémantique et la syntaxe.

II. Approches dérivationnelles et RRG

Pour commencer, il est nécessaire de définir les termes 'dérivationnel' et 'non-dérivationnel', mots-clés pour la compréhension de cet article. Les approches dérivationnelles essayent d'établir des relations systématiques entre les structures syntaxiques en termes de mouvement (voir, par exemple, les travaux basés sur Chomsky (1986, 1995)), ou en termes de promotion vs. dégradation parmi les strates syntaxiques (voir la Grammaire Relationnelle, cf. Blake 1990).¹ C'est un fait bien connu qu'il y a une structure active correspondante pratiquement pour toutes les structures passives d'une langue donnée et la relation entre les deux peut être saisie en termes de mouvement ou promotion vs. dégradation des arguments. Formulée dans le cadre théorique de la Grammaire Relationnelle, l'Hypothèse Inaccusative de David Perlmutter (1978), offre de nombreuses correspondances systématiques entre certaines structures contenant un des verbes intransitifs connus comme inaccusatifs et les phrases passives. Par exemple, dans des langues comme le français ou l'italien, la classe des verbes inaccusatifs que l'on vient de mentionner sélectionne l'auxiliaire 'être' pour composer les formes perfectives (les différences dans la distribution des auxiliaires perfectifs dans les deux langues peuvent être omises dans cette discussion). L'auxiliaire 'être' est aussi l'auxiliaire de la voie passive. Dans les phrases passives et perfectives formées à l'aide de l'auxiliaire 'être', le participe passé s'accorde avec le sujet, par contre dans les phrases transitives le participe passé s'accorde avec l'objet direct (en respectant une série de conditions spécifiques de la langue donnée). Celui-ci est un autre type de correspondance qui est expliquée en termes de mouvement ou de promotion d'un argument dans le modèle dérivationnel. En simplifiant le raisonnement, l'argument qui contrôle l'accord du participe passé serait originalement l'objet, et deviendrait le sujet par la dérivation syntaxique, soit dans les phrases passives, soit dans les perfectives.

Il y a une différence considérable entre les deux approches mentionnées auparavant, notamment le fait que les modèles chomskyens représentent la structure syntaxique en termes de constituants, tandis que la Grammaire Relationnelle, aussi bien que le développement le plus récent de cette école, c'est-à-dire la Gemmation Prédicative (La Fauci 2000), est principalement concernée par des relations grammaticales. Parallèlement, dans la première approche théorique, la dérivation implique un mouvement d'une position syntaxique à une autre, tandis que dans la Grammaire Relationnelle la dérivation est considérée comme le changement des relations grammaticales. De la même façon, la syntaxe chomskyenne définit les relations grammaticales (les notions de 'sujet' et 'objet') en

¹ Dans le Programme Minimaliste de Chomsky le déplacement (mouvement) aurait lieu pour permettre d'effacer des traits ininterprétables. Dans ce travail je ne suis pas particulièrement concernée par cette vision du mouvement. Je renvoie à Van Valin (2001) pour une critique de cette position, basée sur des langues où (i) il y a des déplacements, mais on n'a pas d'évidence de traits ininterprétables (par exemple en mam, une langue maya), où (ii) il y a des traits ininterprétables, sans qu'il y ait un déplacement (par exemple en mparntwe arrernte, une langue de l'Australie centrale).

termes de configuration, tandis que la Grammaire Relationnelle renvoie à des primitifs syntaxiques (1, 2, etc.) pour représenter les relations grammaticales.

Les modèles non-dérivationnels sont généralement concernés par les corrélations (*mapping* ou bien *linking*) entre les structures pragma-sémantique et (morpho-)syntaxique. Selon cette approche la langue est un système abstrait, basé toutefois sur la communication et la cognition humaines (VVLP: 11). La syntaxe est une des composantes de ce système et elle est en interaction avec les autres composantes, sur le traitement desquelles je reviendrai plus tard. La Grammaire Lexicale Fonctionnelle (voir Bresnan 2001) et la RRG sont des exemples de théories non-dérivationnelles.

Dans la RRG, la correspondance systématique entre les phrases actives et passives équivaut à des types alternatifs de sélection de l'argument qui contrôle l'accord verbal fini. Dans les phrases actives c'est 'l'Acteur' qui contrôle l'accord verbal fini, tandis que dans les phrases passives c'est 'l'Affecté'. 'Acteur' et 'Affecté' sont des 'macrorôles' qui constituent un échelon des rôles sémantiques situé entre la représentation sémantique (où la Structure Logique, SL dorénavant) et la syntaxe (VVLP: 177). Cet échelon est nécessaire parce que certains groupes de rôles sémantiques sont traités comme identiques dans la morphosyntaxe. Par exemple, le 'patient' et le 'thème' ont tendance à être exprimés morphosyntaxiquement comme l'objet des phrases actives, dans des langues comme le français où l'italien. La relation entre le premier et le second échelon des rôles sémantiques est déterminée par une hiérarchie. Les rôles sémantiques du premier échelon se définissent selon la position des arguments dans la SL du prédicat, et ils sont classés en conséquence (VVLP: 146, voir Jackendoff 1976). Le macrorôle Acteur est en relation avec les rôles sémantiques du haut de la classification, tandis que l'Affecté est lié à ceux du bas.

À la différence des approches mentionnées au-dessus, la RRG ne suppose pas une relation de dérivation entre la voix active et la voix passive. Elle reconnaît, pourtant, le rapport entre la phrase active et la correspondante passive au niveau de la SL. En plus, les règles de corrélation (*linking rules*) de la RRG déterminent le fait que les phrases actives ne sont pas marquées dans les langues à l'alignement accusatif-nominatif (par exemple le français et l'italien), dans la mesure où le contrôleur par défaut de l'accord verbal fini est le macrorôle du rang supérieur, donc, l'Acteur dans les phrases transitives. Par contre, dans ces langues le contrôle de l'accord verbal fini est marqué quand le macrorôle du rang inférieur est sélectionné comme contrôleur, comme dans le cas de la voix passive. Le type marqué peut être choisi pour des raisons discursives (voir ci-dessous). En fait, les phrases actives et leur équivalent passif s'opposent normalement en ce qui concerne la saillance relative des référents des arguments.

La correspondance syntaxique que l'on vient de mentionner, entre les phrases passives et les constructions perfectives des inaccusatifs, peut s'éclairer par l'action de contrôle du macrorôle sur l'accord du participe passé. Dans les phrases passives, autant que dans les constructions inaccusatives, le participe passé s'accorde avec l'Affecté. En fait, c'est le macrorôle Affecté qui peut contrôler cet accord dans les phrases transitives. L'argument des intransitifs non inaccusatifs (inergatifs) n'est pas un Affecté, mais un Acteur, donc il n'y a pas d'accord du participe passé dans les constructions perfectives formées par des inergatifs.

Dans la RRG les unités structurales de la phrase dérivent d'une distinction essentielle pour les fonctions cognitives et communicatives du langage, existante dans toutes les langues naturelles : la distinction entre éléments prédicatifs et non-prédicatifs². Parmi les éléments non-prédicatifs on distingue ceux qui font partie de la SL du prédicat et ceux qui ne s'y trouvent pas (VVLP: 25). Les arguments et les adpositions de la SL sont dans le 'cœur' de la proposition, tandis que les éléments non-prédicatifs qui n'apparaissent pas dans la SL se trouvent dans la 'périphérie'. Il y a un vaste ensemble de données interlinguistiques pour

² Dans ce sens la RRG est plus proche aux théories relationnelles que non aux théories orientées à la constituance, en tant que l'appareil théorique du premier type est basé sur la distinction universelle de prédication et référence.

l'opposition cœur vs. périphérie dans la structure de la proposition, et cette opposition est retenue comme universelle. Par contre, d'autres oppositions en dehors du cœur et de la périphérie ne sont pas universelles et, pour les définir, il est nécessaire de prendre en considération l'ordre linéaire des langues spécifiques³. Ces positions peuvent avoir une valeur reliée au discours. Par conséquent, dans la RRG la proposition comprend nécessairement un cœur et, facultativement, une périphérie. Les autres positions sont facultatives dans le sens qu'elles ne sont pas présentes dans toutes les langues. Il y a un ensemble de 'pièces syntaxiques' (*syntactic templates*) qui pourvoit les structures syntaxiques possibles de la langue donnée. C'est le 'stock syntaxique', qui a une base universelle dans la Structure Stratifiée de la Proposition (*Layered Structure of the Clause*), mais qui est spécifique de la langue, en tant qu'il représente les propriétés propositionnelles des langues particulières (VVLP: 73). Il y a une condition universelle concernant la corrélation entre la LS et la syntaxe, notamment la Contrainte de Complétude: tous les arguments explicitement indiqués dans la représentation sémantique sont syntaxiquement réalisés dans la phrase, et toutes les expressions référentielles dans la représentation syntaxique sont liées à une position argumentale de la SL (VVLP: 325). Par contre, il n'y a pas de conditions de bonne formation syntaxique qui réglerait la saturation des positions. Ainsi, les relations grammaticales ne sont pas définies configurationnellement. En plus, il n'y a pas de primitifs syntaxiques comme ceux postulés par la Grammaire Relationnelle. En fait, la RRG n'a pas une notion universelle de sujet⁴. Ce point se révèlera important pour l'analyse des données sardes présentées dans le paragraphe V.

Jusqu'ici on a signalé que, contrairement aux approches dérivationnelles, la RRG s'intéresse aux corrélations entre la SL et la syntaxe (angl. *linking*). À ce stade il faut noter que la RRG suppose que la sémantique et la syntaxe constituent des niveaux d'interprétation indépendants, dans la mesure où la syntaxe ne dérive pas de la sémantique et la sémantique ne dérive pas de la syntaxe. La RRG propose que les variables des arguments dans la représentation sémantique soient associées à des expressions de référence dans la syntaxe. Du point de vue de l'encodage et du décodage de la langue, ces associations sont bidirectionnelles : de la sémantique à la syntaxe dans la production, de la syntaxe à la sémantique dans la compréhension de la langue.

La RRG ne suppose pas seulement que les niveaux de représentation mentionnés soient indépendants, mais elle a élaboré des analyses subtiles relatives à des cas où la corrélation entre la syntaxe et la sémantique n'est pas homogène — par ex. les constructions moyennes (VVLP: 416-417), et la cliticisation par *ne* avec des inergatifs en italien (Bentley 2002a), etc. Si nous considérons ces cas comme des disparités (*mismatches*) entre syntaxe et sémantique, nous pouvons profiter de généralisations théoriquement indépendantes et, en même temps, nous analysons les structures linguistiques d'une manière raisonnée.

Le prochain niveau d'analyse concerne le discours. Suivant Lambrecht (1994, 2000), la RRG différencie deux types d'information : d'une part l'organisation des éléments d'information nouveaux et donnés dans la proposition (structure de focus) et d'autre part, le statut des référents et des événements dans l'esprit des participants au discours (identifiabilité). La structure de focus et l'identifiabilité sont encodées dans la morphologie et la syntaxe, ainsi que la prosodie, et cet encodage est sujet à des contraintes qui peuvent être spécifiques de la langue en question. Il est intéressant de noter que dans certains cas les contraintes morphologiques liées au discours peuvent prendre le pas sur les contraintes d'encodage de la corrélation entre la SL et la syntaxe. La RRG permet que la morphologie obéisse à des

³ Le modèle sémantique de la structure de la proposition est adapté aussi à la structure des SN. En fait, même si les SN renvoient à quelque chose (et ils ne prédisent pas), leur remarquable similitude aux propositions est connue depuis longtemps : ils prennent des arguments, comme en français *le stylo à Marie*, ils peuvent contenir des propositions, comme en français *le fait que*, etc.

⁴ Pour la discussion sur la conception de la RRG des relations grammaticales et pour la question si elles doivent être définies en termes universelles, à laquelle la RRG donne une réponse négative, voir VVLP (250-285).

contraintes pragmatiques indépendamment de la corrélation entre la SL et la syntaxe, et par conséquent, ces cas sont faciles à expliquer. Par contre, les analyses qui considèrent la morphosyntaxe comme l'expression des dérivations syntaxiques envisageraient ces cas en enchâssant l'information pragmatique dans la syntaxe sous-jacente. Dans la discussion qui suit, je vais défendre l'approche de la RRG, qui se base sur la corrélation non déterministe (où sur la correspondance parallèle, voir Bresnan 2001 et Everett 2002) entre le discours, la SL, la syntaxe et la morphologie.

Cela me permet d'arriver à mon point final qui traite la relation de la morphologie et de la syntaxe dans la RRG. Il a été remarqué que dans la RRG la morphologie et la syntaxe ne sont pas mutuellement dépendantes. Pourtant, la morphologie peut être impliquée directement dans la corrélation entre la SL et la syntaxe. Par exemple, dans les langues *pro-drop*, la flexion personnelle peut remplacer une variable dans la SL et se relier à une position d'argument dans la syntaxe s'il n'y a pas d'argument dans la phrase ou bien si l'argument est déplacé à gauche ou à droite (VVLP: 331-332). Dans ces cas-là, la syntaxe de la phrase explore la morphologie afin de trouver un argument, pour satisfaire la Contrainte de Complétude. Une implication importante de cette approche est le fait qu'elle écarte le contraste entre structures synthétiques et analytiques de la question du *linking*.

Le contraste entre structures synthétiques et structures analytiques est aussi peu important dans l'aperçu des opérateurs de la RRG, qui expriment le temps, l'aspect, la modalité et la force illocutoire. Dans des langues comme le français et l'italien, les opérateurs peuvent se présenter sous forme analytique ou synthétique, comme dans le cas des auxiliaires et de la flexion, respectivement. Ils ne font pas part, dans aucun des cas, de la corrélation entre la SL et la syntaxe (exception faite pour les structures *pro-drop*, voir ci-dessus), parce qu'ils n'ont pas une SL propre, et donc ils ne contribuent pas à la Structure Stratifiée de la Proposition⁵. Toutefois, les opérateurs ont une projection à part, qui s'appelle la 'projection des opérateurs'. Je reviendrai à ce point dans les paragraphes III.2 et V.

Pour conclure, je voudrais souligner que cet article ne vise pas à proposer une discussion exhaustive. Dans les paragraphes de III à V une série de constructions seront examinées et les phénomènes examinés nous permettront d'évaluer la conception de la RRG comparée à d'autres méthodes d'analyse de type dérivationnel.

III. Constructions perfectives

Les paragraphes III.1 et III.2 traitent des constructions perfectives. C'est un fait bien connu, que de nombreuses langues expriment la perfectivité d'une manière analytique, c'est-à-dire, à l'aide d'un auxiliaire en dehors du verbe principal. En outre, parmi les langues romanes et germaniques, certaines alternent les auxiliaires 'être' et 'avoir' dans les structures perfectives. Cette alternance typologiquement peu fréquente a reçu beaucoup d'attention dans les dernières 25 années. En fait, depuis la formulation de l'Hypothèse Inaccusative (voir § II), il est supposé que l'alternance 'être' vs. 'avoir' est en corrélation avec des traits de la syntaxe sous-jacente, en particulier avec le statut sous-jacent de l'argument qui est réalisé comme le sujet.⁶ D'autres phénomènes ont été apparentés à l'alternance de l'auxiliaire perfectif, comme le cas de la cliticisation avec le dérivée du latin INDE (voir le clitique partitif italien *ne*) et l'accord du participe passé. En italien la correspondance entre ces phénomènes est systématique. Si un verbe sélectionne le perfectif 'être', il permet la cliticisation avec *ne* (*ne-cl*) de son argument et cet argument déclenche l'accord du participe passé dans les

⁵ Dans ce sens le cas des verbes modaux et des verbes aspectuels sériels serait une exception en tant qu'ils contribuent des arguments propres au '*linking*'. Pour plus de simplicité, je ne vais pas prendre en considération ce point.

⁶ L'approche décompositionnelle de Kayne (1993) diffère en quelque sorte de cette vision en ce qui concerne la sélection de l'auxiliaire perfectif. J'y reviendrai dans le paragraphe III.3.

constructions perfectives.⁷ Vu que l'objet des transitifs déclenche l'accord du participe passé dans une série d'environnements syntaxiques et qu'il peut être cliticisé par *ne*, il a été proposé que l'argument des intransitifs sélectionnant 'être' soit un objet sous-jacent. Dans les §§ III.1 et III.2 je présente des constructions perfectives dans quelques dialectes italo-romans, où les trois tests mentionnés ne sont pas en corrélation ou, au moins, la corrélation n'est pas aussi systématique qu'en italien et j'examinerai comment ces faits sont capturés dans la RRG et, de l'autre côté, dans les approches dérivationnelles.

III.1 Sélection de l'auxiliaire vis-à-vis 'ne'-cl en sicilien moderne

En sicilien moderne, les contextes de la 'ne'-cl (1a-b) correspondent à ceux de la *ne*-cl de l'italien moderne (2a-b). En particulier, le clitique partitif du sicilien moderne (*nni*) réalise l'argument des intransitifs qui demandent l'auxiliaire perfectif 'être' en italien. Par contre, normalement il ne réalise pas l'argument des intransitifs qui demandent 'avoir' en italien :⁸

(1a) Sicilien *Nni* vinniru assai
 NE vinrent beaucoup
 'Beaucoup (d'entre eux) sont venus'

(1b) Sicilien **Nni* ballaru assai
 NE dansèrent beaucoup
 'Beaucoup (d'entre eux) ont dansé'

(2a) Italien *Ne* vennero molti
 NE vinrent beaucoup
 'Beaucoup (d'entre eux) sont venus'

(2b) Italien **Ne* ballarono molti
 NE dansèrent beaucoup
 'Beaucoup (d'entre eux) ont dansé'

Contrairement à l'italien moderne (3a-b), le sicilien moderne a un seul auxiliaire perfectif, c'est-à-dire le verbe 'avoir', comme on peut voir dans les exemples en (4a-b):

(3a) Italien Ancora non è venuto
 encore non est venu
 'Il n'est pas encore venu'

(3b) Italien Ancora non *ha* ballato
 encore non a dansé
 'Il/elle n'a pas encore dansé'

⁷ Il a été remarqué que certains verbes qui sélectionnent 'avoir', permettent aussi la *ne*-cl (Lonzi 1986, Saccon 1992). Dans Bentley (2002a) j'ai affirmé que les cas de la *ne*-cl avec des inergatifs sont des exceptions putatives, en tant qu'ils impliquent une disparité entre la syntaxe et la sémantique. Les phrases comme *Ne telefonano tanti, di clienti, in quest'ufficio* sont des constructions existentielles ('Il en a beaucoup, de clients, qui téléphonent à ce bureau'), et l'Affecté du prédicat statif est réalisé par *ne*. Dans la syntaxe, c'est le prédicat d'action, et non pas le prédicat existentiel, qui se projette sur le cœur. On devrait souligner que, à partir de tout prédicat sélectionnant l'auxiliaire 'avoir', la *ne*-cl, si elle est permise, est sujette à une série de contraintes de discours qui ne s'appliquent pas aux prédicats sélectionnant l'auxiliaire 'être'.

⁸ Ces données ont été obtenues par un échantillon de locuteurs natifs de la province de Palerme. La seule exception est le verbe *dormiri* 'dormir', qui permet la *ne*-cl de ces arguments, d'après quelques uns, mais cela n'est pas acceptable pour tous les locuteurs.

(4a) Sicilien Ancora unn'ha –bbinutu
encore non a venu
'Il/elle n'est pas encore venu/e'

(4b) Sicilien Ancora unn'ha –bballatu
encore non a dansé
'Il/elle n'a pas encore dansé'

Il résulte de ces exemples qu'en sicilien moderne les intransitifs montrent deux types de comportement en ce qui concerne la 'ne'-cl, mais ils apparaissent homogènes dans la sélection de l'auxiliaire perfectif. Si nous considérons soit la sélection de l'auxiliaire perfectif, soit la 'ne'-cl comme des résultats de dérivations, c'est-à-dire le mouvement d'un argument de la position d'objet sous-jacente à la position de sujet, les données comme celles du sicilien en (1a-b) et (4a-b) semblent être en contradiction.⁹ En particulier, les données de (1a-b) semblent suggérer que l'argument des inaccusatifs soit un objet sous-jacent en sicilien, tandis que les données en (4a-b) permettraient de tirer une conclusion contradictoire.

Une solution possible à ce problème a été proposée par Bentley & Eythórsson (2002). Cette solution est compatible avec l'analyse de mouvement appliquée à certains phénomènes que l'on examine ici. L'essence de cette vision est de constater que les auxiliaires perfectifs exigent une analyse morphologique, même s'ils ne sont pas des affixes et ils apparaissent analytiques dans les langues romanes et germaniques.¹⁰ En particulier, chacun des allomorphes de l'auxiliaire perfectif ('être' ou 'avoir') est sélectionné selon une règle morphologique déterminée sémantiquement. Par contraste, la 'ne'-cl résulte d'un mouvement, suivant la voie de l'analyse traditionnelle (Burzio 1986). Pour des raisons historiques, le verbe 'avoir' est le seul auxiliaire perfectif en sicilien moderne et ce phénomène est largement attesté dans les langues soit romanes, soit germaniques (par exemple, l'espagnol, le catalan de la terre ferme et le roumain parmi les langues romanes, l'anglais et l'islandais parmi les langues germaniques). Donc, dans ce cas-là la règle de la sélection de l'auxiliaire ne s'applique pas. Les facteurs sémantiques qui différencient les inaccusatifs et les inergatifs ne sont pas neutralisés et ils se manifestent dans la 'ne'-cl. En conséquence, les domaines de la 'ne'-cl du sicilien moderne sont comparables à ceux de l'italien moderne. L'idée principale de Bentley & Eythórsson, c'est que l'inaccusativité est un phénomène déterminé essentiellement par la sémantique et qu'elle peut être encodée dans la syntaxe (par ex. la 'ne'-cl) ou dans la morphologie (par ex. les auxiliaires perfectifs). Cette vision ne se conforme pas à l'analyse dérivationnelle de l'alternance de l'auxiliaire perfectif (par ex. Burzio 1986), mais elle est analogue à l'approche dérivationnelle au regard d'autres phénomènes d'inaccusativité, comme la 'ne'-cl.

Maintenant j'aimerais proposer pour les données siciliennes une analyse alternative qui se passe de toute dérivation. Dans Van Valin (1990) le comportement morphosyntaxique différent des deux classes de prédicats intransitifs (intransitivité duale ou bien *split intransitivity*) est finalement déterminé par la SL. Les intransitifs qui ont un prédicat statif dans leur SL (états, achevements et accomplissements) constituent la classe qui est généralement connue comme la classe des inaccusatifs, tandis que ceux qui n'en ont pas (activités) constituent une classe appelée généralement inergative.¹¹ Il est à noter que Van

⁹ La même contradiction apparente se trouve dans d'autres langues romanes où la 'ne'-cl est possible avec les inaccusatifs, mais il y a un seul auxiliaire perfectif, par exemple le catalan de la terre ferme.

¹⁰ Il faut admettre que cette analyse pose des problèmes, puisque les auxiliaires perfectifs interagissent avec d'autres formes analytiques, et de ce point de vue, ils sont des éléments de la syntaxe. Quelques formes des verbes 'être' et 'avoir' montrent des traits de clitiques (par ex. l'italien *ha* '(il) a'), mais cela n'est pas vrai pour toutes les formes. De toute façon, le fait que les auxiliaires interagissent avec des éléments syntaxiques est négligeable dans ce contexte, dans la mesure où ce qui nous intéresse est la sélection de 'être' ou 'avoir', non pas leur comportement dans la phrase.

¹¹ Pour la classification des prédicats voir VVLP (91-113), basé sur Vendler (1967) et Dowty (1979). Un autre critère sémantique, l'agentivité, est responsable pour la dualité des intransitifs dans certaines langues qui ne sont pas concernées dans cet article (Van Valin 1990).

Valin déclare clairement dans son article de 1990 que l'écart sémantique entre les deux classes des intransitifs ne doit pas être manifesté par le même test dans toutes les langues. En répliquant aux critiques de Rosen (1984) concernant l'approche sémantique pour l'étude de la dualité des intransitifs, Van Valin remarque que même si, en choctow, le prédicat 'mourir' ne satisfait pas un premier test d'inaccusativité failli comme inaccusatif à un test grammatical (la marque de cas sur le sujet), il en satisfait un autre (supplétion pour le nombre du sujet).

Centineo (1996) suggère que l'auxiliaire 'être' en italien soit sélectionné par les intransitifs dont l'argument est un Affecté¹². De la même façon, Van Valin (1993) et Bentley (2002a) ont démontré que, en italien et en sicilien moderne, seul l'élément du rang inférieur dans la SL peut être réalisé par 'ne'. Cet argument est un Affecté. Il en résulte que, soit dans les constructions intransitives avec l'auxiliaire perfectif 'être', soit dans les constructions intransitives avec *ne-cl*, c'est un Affecté qui contrôle l'accord et qui se projette sur la position de l'argument dans le cœur syntaxique. Supposons qu'il y ait deux règles en italien, la règle de la sélection de l'auxiliaire perfectif et la règle de la *ne-cl*, et qu'en vertu de ces règles la condition nécessaire pour la sélection du verbe 'être' et la '*ne-cl*', dans les phrases intransitives, ce soit que l'argument soit un Affecté.¹³ Comme il a été mentionné antérieurement, la position d'un argument dans la hiérarchie Acteur-Affecté, et par conséquent dans la sélection du macrorôle, dépend de la position de l'argument dans la SL du prédicat. Donc, soit la sélection du verbe 'être' soit la '*ne-cl*' sont en fin de compte déterminées par la SL.

Les données siciliennes peuvent être saisies dans l'esprit de Van Valin (1990) en supposant tout simplement qu'une seule des deux règles est en jeu en sicilien moderne (*ne-cl*) et l'autre non. C'est-à-dire que le sicilien moderne a une seule de ces manifestations de la dualité des intransitifs. La perte de la règle de sélection de l'auxiliaire perfectif est due à la diffusion diachronique du verbe 'avoir' au détriment du verbe 'être' dans le temps. Cette perte n'a pas altéré la corrélation entre la SL et la syntaxe (et c'est justement de ce point de vue que notre proposition diffère de l'approche chomskyenne), mais juste la disponibilité de l'allomorphe 'être' de l'auxiliaire perfectif en sicilien. Dans l'approche proposée, il n'y a pas de contradiction dans les données siciliennes en ce qui concerne la sélection de l'auxiliaire perfectif et la *ne-cl*. En plus, cette vision saisit les deux phénomènes dans le cadre de la corrélation entre la SL et la syntaxe, plutôt que de considérer l'un comme une dérivation conduite par la syntaxe ('*ne-cl*'), et l'autre comme une règle morphologique déterminée par la sémantique (Bentley & Eythórsson).

III.2 Alternance selon la personne, *ne-cl* et accord du participe passé dans les dialectes du Latium

Passons à des dialectes parlés dans l'Italie centrale et commençons par le dialecte de Piglio (province de Frosinone, Latium). Ici les auxiliaires perfectifs n'alternent pas selon la classe du prédicat, mais selon la personne grammaticale: 'être' est sélectionné avec la première et la deuxième personne et 'avoir' avec la troisième personne. La sélection de l'auxiliaire d'après la personne grammaticale est un phénomène très répandu qui se trouve dans une série de dialectes italo-romans et catalans (cf. Tuttle 1986 and Bentley & Eythórsson 2001).

¹² Précisément selon Centineo la sélection du verbe 'être' est déterminée par le degré de *markedness* du pivot, c'est-à-dire dans les phrases intransitives illustrées par les exemples (3a-b), l'argument de la SL qui projette sur la position de l'argument dans le cœur syntaxique et contrôle l'accord. Pour que le verbe 'être' soit sélectionné, cet argument doit être un Affecté ou, dans les constructions impersonnelles avec *si*, un Acteur marqué. Nous pouvons laisser à part ce dernier cas, puisque la *ne-cl* ne se trouve pas dans les constructions intransitives avec *si*.

¹³ Quoique nécessaire, cette condition n'est pas suffisante, mais ce point n'est pas pertinent pour notre discussion.

Dans le dialecte de Piglio, que l'auxiliaire soit 'être' (première et deuxième personnes) ou 'avoir' (troisième personne), le participe passé des inaccusatifs et des verbes réfléchis est accordé avec l'argument (Tufi 2003):

- (5a) Piglio *ao -rrivati*
 ont arriver.PP.MPL
 'Il sont arrivés'
- (5b) Piglio *ao venuti*
 ont venir.PP.MPL
 'Ils sont venus'
- (5c) Piglio *s'ao arizzati*
 REFL ont lever.PP.MPL
 'Ils se sont levés'

Donc, tandis que dans des langues mieux connues (par ex. l'italien) la sélection du verbe 'être' s'associe à l'accord du participe passé avec le sujet, contrairement à la sélection du verbe 'avoir', dans le dialecte de Piglio on trouve le verbe 'avoir' à la troisième personne des inaccusatifs et le participe passé s'accorde avec le sujet. À première vue ces données semblent contredire la vision traditionnelle de la sélection de l'auxiliaire perfectif et l'accord du participe passé, étant donné que, à la lumière des données de l'italien, l'opinion générale est que les prédicats dont l'argument est généré comme un objet sous-jacent (inaccusatifs) demandent en même temps, d'une part, la formation du perfectif avec 'être' et, de l'autre, l'accord du participe passé.

Un autre cas relatif à ce sujet se trouve dans le dialecte de Genzano. C'est un des dialectes parlés dans la zone des Castelli Romani (Latium). Normalement ces dialectes montrent l'alternance d'après la personne au présent des prédicats transitifs et des prédicats d'action intransitifs (inergatifs) et le verbe 'être' est généralisé dans tout autre temps verbal et tout autre type de prédicats (Lorenzetti 1995, Tufi 2000, 2003).¹⁴ Ce qui est intéressant c'est que des études sur le terrain parmi les locuteurs de Genzano (Tufi, 2003) ont révélé que l'alternance 'être' vs. 'avoir' d'après la personne apparaît au présent des intransitifs statifs, d'achèvement et d'accomplissement (inaccusatifs). En outre, à la troisième personne, avec l'auxiliaire 'avoir', le participe passé s'accorde avec le sujet (6a) et la *ne-cl* est permise (6b-c):

- (6a) Genzano *Hanno sbocciate*
 ont fleurir.PP.FPL
 'Ils ont fleuri'
- (6b) Genzano *Ne hanno sbocciate* tante
 NE ont fleuri.PP.FPL beaucoup
 'Beaucoup (d'entre elles) ont fleuri'
- (6c) Genzano *N'* *ha sbocciata* una gialla (Tufi, 2003)
 NE a fleurir.PP.FSG une jaune
 'Une jaune (d'entre elles) a fleuri'

Kayne (1993) a proposé un traitement unifié de l'alternance 'avoir' vs. 'être' dans les langues de type italien d'un côté, et dans d'autres comme les dialectes de Piglio et ceux des Castelli Romani de l'autre. Il a suggéré qu'il ne s'agit pas de 'sélection' en tant que telle, mais que dans les langues de type italien les participes passés inergatifs et inaccusatifs sont enchâssés dans deux configurations syntaxiques différentes, illustrées dans (7a) et (7b) respectivement:

¹⁴ C'est le résultat d'un processus diachronique d'uniformisation qui, contrairement à ce qui s'est passé en sicilien, a généralisé le verbe 'être' au détriment du verbe 'avoir'.

(7a) BE [D/P° AGR_S T AGR_O V] → (7a') D/P°_i + BE [[e_i] AGR_S T AGR_O V]

(7b) BE AGR_O V

Dans la syntaxe sous-jacente l'auxiliaire perfectif est le même élément abstrait BE dans les deux constructions. Pourtant, la configuration de type (7a) rend 'avoir' en surface, en raison de l'incorporation de la préposition abstraite D/P° en BE (comme dans (7a')). Il n'y a pas d'incorporation dans la configuration sous (7b) et donc la réalisation de BE est 'être'. Dans le dernier cas il y a l'accord du participe passé qui «se réduira en accord adjectival» (1993:19, cf. aussi Cocchi 1994: 98). Le traitement de Kayne est soit lexical, soit dérivationnel. En d'autres termes, même si Kayne n'analyse pas quel type de participe passé est enchâssé en quelle configuration, ou qu'il ne donne pas de motivations sémantiques des deux configurations, le fait que les participes passés sont enchâssés dans une des configurations sous (7a-b) doit être le résultat d'une règle lexicale.

En ce qui concerne l'alternance d'après la personne, Kayne retient que la sélection de l'auxiliaire 'être' dans ces dialectes est due à l'effet d'un trait de l'argument nominal, le trait de 'personne'. Quant ce trait est 'fort' (éléments nominaux de première et deuxième personnes) il n'y a pas d'incorporation et le résultat de surface est le verbe 'être'. Quand ce trait est 'faible' (troisième personne), l'incorporation est de règle et la réalisation est le verbe 'avoir'. Il résulte de cette conception que dans les dialectes à l'alternance d'après la personne tous les participes passés doivent théoriquement être enchâssés dans la structure (7a).

Pour l'intérêt de l'argumentation, supposons que l'analyse dérivationnelle de Kayne de l'auxiliaire perfectif 'avoir' soit la réalisation de la dérivation sous (7a-a') et que le perfectif 'être' soit la réalisation de la configuration dans (7b). Dans cette analyse, on se demande comment on peut expliquer les données de (5)-(6). En fait, dans ces cas-là il y a une alternance de l'auxiliaire perfectif suivant la personne et on doit supposer que tous les participes passés sont enchâssés selon la structure de (7a). En même temps, il y a l'accord du participe passé avec le sujet des inaccusatifs, et cet accord est interprété par Kayne comme adjectival, donc résultant de la configuration de (7b). La 'ne'-cl (cf. (6b-c)) n'est aussi compatible qu'avec la configuration (7b) en italien. Par conséquent, il semble que dans ces cas, l'approche dérivationnelle de Kayne saisit ou bien la sélection de l'auxiliaire perfectif ou la 'ne'-cl et l'accord du participe passé, sauf si on suppose que l'accord du participe passé et la 'ne'-cl encodent différents types de dérivations en italien et en quelques dialectes étroitement apparentés, c.-à-d. les dialectes à l'alternance d'après la personne.¹⁵

Les données en (5)-(6) ne sont pas problématiques en supposant que la sélection de l'auxiliaire perfectif d'après la personne d'une part et la *ne*-cl et l'accord du participe passé de l'autre, sont les manifestations de deux phénomènes complètement différents, et qu'en tant que tels ils doivent être analysés différemment. Dans les dialectes des Castelli Romani seulement la *ne*-cl et l'accord du participe passé avec le sujet testent la dualité des intransitifs, analogues à la sélection de l'auxiliaire perfectif selon la classe du prédicat en italien. Par contre, l'occurrence du verbe 'avoir' dans (5)-(6) n'est pas pertinente pour l'analyse de la syntaxe et de la sémantique de ces phrases. La sélection du verbe 'avoir' est simplement la marque de la personne et comme telle, elle est intéressante du point de vue de l'analyse morphologique (voir note 10). L'idée que l'alternance selon la personne et l'alternance selon la classe du prédicat sont deux phénomènes différents, se trouve chez Bentley & Eythórsson (2001) et Loporcaro (2001), quoiqu'ils se réfèrent à des données différentes de celles présentées en haut. Loporcaro (2001) utilise le cadre de la Grammaire Relationnelle, qui considère l'alternance des auxiliaires perfectifs selon la classe du prédicat

¹⁵ Cette critique de l'approche décompositionnelle de Kayne (1993) s'ensuit de ma collaboration scientifique avec Tolli Eythórsson (Université de Manchester), voir Bentley (2002b) et Bentley et Eythórsson (2001). Pour une critique de la position de Kayne en ce qui concerne les participes imbriqués dans deux différents types de structure voir aussi Cocchi (1994, 1995).

comme déterminée par la syntaxe sous-jacente des propositions, dans le sens de la terminologie relationnelle. Il s'ensuit que Loporcaro propose essentiellement que l'alternance selon la classe du prédicat soit une réalisation de la syntaxe, mais que l'alternance personnelle ne le soit pas.

Voyons maintenant comment ces données peuvent être analysées dans notre conception. La RRG fournit les moyens nécessaires pour l'analyse de ces cas, en tant qu'elle permet à la morphologie d'être orthogonale à la corrélation entre la SL et la syntaxe. En ce qui concerne la corrélation entre la SL et la syntaxe, les exemples sous (5)-(6) sont semblables aux équivalents italiens sous (8)-(9), dans la mesure où l'argument de la SL qui projette sur la position d'argument dans la syntaxe est un Affecté. La 'ne'-cl et l'accord du participe passé s'appliquent pareillement à leur application en italien:

- (8a) Italien *Sono arrivati*
sont arriver.PP.MPL
'Ils sont arrivés'
- (8b) Italien *Sono venuti*
sont venir.PP.MPL
'Ils sont venus'
- (8c) Italien Si *sono alzati*
REFL sont lever.PP.MPL
'Ils se sont levés'
- (9a) Italien *Sono sbocciate*
sont fleurir.PP.FPL
'Ils ont fleuri'
- (9b) Italien *Ne sono sbocciate tante*
NE sont fleurir.PP.FPL beaucoup
'Beaucoup (d'entre elles) ont fleuri'
- (9c) Italien *Ne è sbocciata una gialla*
NE est fleurir.PP.FPL une jaune
'Une jaune (d'entre elles) a fleuri'

Tandis qu'en italien la sélection de l'auxiliaire perfectif est sensible aux mêmes conditions concernant la corrélation entre la SL et la syntaxe, la *ne*-cl et l'accord du participe passé (cf. paragraphe III.1), cela n'est pas le cas dans les dialectes de Piglio et Genzano.¹⁶ Ici la sélection de l'auxiliaire perfectif suit une règle morphologique qui différencie les formes selon la personne. Soit en italien, soit dans les dialectes mentionnés de la région du Latium, les auxiliaires perfectifs sont des opérateurs de temps et d'aspect et ils se relient à la projection des opérateurs. L'alternance des allomorphes 'être' et 'avoir' est sensible (i) à la corrélation entre la SL et la syntaxe en italien, et (ii) à la personne grammaticale dans les dialectes de Lazio. Les perfectifs 'être' et 'avoir' ne sont pas la réalisation de la syntaxe sous-jacente, ni dans l'un ni dans l'autre cas.

IV. Passifs modaux

Les langues romanes ont une gamme très large de structures passives. Les types de passifs sous (10)-(11) sont formés avec 'être' et 'venir' plus le participe passé, et ceux sous (12)-(13)

¹⁶ Dans l'analyse qui précède je renvoie à la variété du dialecte de Genzano qui est illustrée sous (6). Celle-ci se distingue des autres dialectes des Castelli Romani, dans lesquels la dualité des intransitifs se manifeste si l'on compare les formes du présent des inaccusatifs avec 'être' et le présent des inergatifs et transitifs, avec alternance selon la personne.

avec les verbes modaux ‘vouloir’ et ‘aller’ plus le participe passé. Enfin, les passifs formés avec ‘aller’, ‘résulter’ et ‘rester’ sous (14) sont aspectuels:

Avec ‘être’

(10a) Français Elle a été tuée

(10b) Italien È stata vista
est être.PP.FPL voir.PP.FPL
‘Elle a été vue’

Avec ‘venir’

(11a) Italien Il portone viene chiuso alle 8
la porte vient fermer.PP aux 8
‘La porte est fermée à 8 heures’

(11b) Vallader E ve) klam-a (Haiman and Benincà, 108)
Je viens appeler.PP.MSG
‘Je suis appelé’

Avec ‘vouloir’ (modal)

(12a) Napolitain ‘A lettera vò esse scritta (Ledgeway, 241)
la lettre veut être écrire.PP.FSG
‘Il est nécessaire / Il convient d’écrire la lettre’

(12b) Friulain Al ûl savût (Gregor, 133)
SCL.3SG veut savoir.PP
‘Il faut savoir’

(12c) Cosentin Giovanne vo scrittu na littera (Ledgeway, 250)
G. veut écrire.PP.MSG une lettre
‘G. veut qu’on lui écrive une lettre’

(12d) Napolitain Fratema vulesse scesa a balicia
frere.mon vouloir.3Sg.IMP.SUBJ descendre.PP.FSG la valise
‘Mon frère voudrait que la valise soit descendue’ (Ledgeway, 251)

Avec ‘aller’ (modal)

(13a) Sarde Kustu banda fattu (Loi-Corvetto, 155)
ça va faire.PP
‘Ça doit être fait’

(13b) Sarde Su bestiri banda bellu (Loi-Corvetto, 155)
les vêtements.SG va beau
‘Les vêtements devraient être beaux’

Avec ‘aller’, ‘résulter’, ‘rester’ (aspectuels)

(14a) Italien La casa andò / risultò / rimase distrutta
la maison vint resulta resta détruire.PP.FSG
‘La maison a été détruite’

(14b) Espagnol La casa resultó / quedó destruida
la maison resulta / resta détruire.PP.FSG
‘La maison a été détruite’

La discussion qui suit sera focalisée sur les passifs modaux avec ‘vouloir’. Dans son analyse syntaxique, conduite dans le cadre du Programme Minimaliste, Ledgeway (2000) distingue trois types de complémentation parmi les passifs avec ‘vouloir’. Ils sont illustrés dans les exemples sous (15)-(17):

- (15a) Napolitain ‘A lettera vò esse scritta (Ledgeway, 241) TYPE 1
 la lettre veut être écrire.PP.FSG
 ‘Il est nécessaire / Il convient d’écrire la lettre’
- (15b) Cosentin I milungiane vonnu girate (Ledgeway, 244)
 les aubergines veulent tourner.PP.FPL
 ‘Il est nécessaire / Il convient de tourner les aubergines’
- (16a) Napolitain Giuanne vò essere scritta na lettera (Ledgeway, 250) TYPE 2
 G. veut être écrire.PP.FSG une lettre
- (16b) Cosentin Giovanni vo scrittu na littera (Ledgeway, 250)
 G. veut écrire.PP.MSG une lettre
 ‘G. veut qu’on lui écrive une lettre’
- (17a) Napolitain Giuanne vò scritta na lettera (Ledgeway, 250) TYPE 3
 G. veut écrire.PP.FPL une lettre
- (17b) Cosentin Giovanni vo scritta na littera (Ledgeway, 250)
 G. veut écrire.PP.FSG une lettre
 ‘G. veut qu’une lettre soit écrite’

Ledgeway affirme que le type 1 représente une ascension du sujet, au même niveau que les présumés modaux de restructuration (voir italien *dovere*); le type 2 représente le contrôle du sujet (voir ‘promettre’, ‘essayer’, etc.); et finalement, le type 3 implique une Marque du Cas Exceptionnelle (MCE), comme le cas du verbe ‘voir’ plus accusatif avec l’infinitif. Même si seulement les passifs en (15a-b) représentent des constructions à ascension du sujet, les constructions de contrôle en (16a-b) impliquent l’ascension d’un argument en position de sujet, conséquemment à la passivation dative. Dans les exemples (15a-b) c’est l’objet direct (le thème) qui est élevé en position de sujet, tandis que dans (16a-b) c’est un objet indirect (le but). Par contre, en (17a-b) il n’y a pas d’ascension. Les preuves pour distinguer les types 1 et 2 du type 3 surgissent de l’occurrence du verbe ‘être’ dans un groupe de dialectes, représenté par le napolitain dans les exemples en haut et de l’accord du participe passé dans l’autre groupe, représenté par le cosentin. En particulier, seulement les types 1 et 2 montrent l’usage du verbe ‘être’ ou l’accord du participe passé avec le sujet de surface, selon le groupe dialectal, tandis que dans le type 3 ce n’est pas le cas.¹⁷ Donc *essere* et l’accord du participe passé seraient des signes pour l’ascension d’un objet en position de sujet.

Ledgeway remarque en outre que le type 1 et les types 2-3 sont modalisés différemment. C’est seulement dans les types 2 et 3 que le verbe ‘vouloir’ exprime la modalité volitionnelle. Dans le type 1, d’autre part, Ledgeway considère le verbe ‘vouloir’ comme déontique, et donc essentiellement identique au modal déontique *dovere* ‘devoir’. Comme *dovere*, le verbe ‘vouloir’ du premier type est dit athématique, et donc il n’assigne pas de rôle thématique au sujet. Pour soutenir cette vision de ‘vouloir’ du type 1, Ledgeway (2000:214-244) cite (i) son incompatibilité avec les adverbes comme *persunalmente* ‘personnellement’ (18) et (ii) la tendance du sujet du type 1 d’être [-animé], contrairement au types 2-3:

- (18) Napolitain (**Persunalmente*) ‘a lettera vò esse scritta
 personnellement la lettre veut être écrire.PP.FSG
 ‘(*Personnellement) Il est nécessaire / Il convient d’écrire la lettre’

¹⁷ En napolitain le participe passé s’accorde invariablement avec le thème.

Je me tiens à la classification tripartite de Ledgeway, et à sa proposition que seulement les types 2 et 3 expriment la modalité volitionnelle. Dans ce qui suit, je développe une analyse alternative du type 1, suivant une conception non-dérivationnelle de la corrélation entre la SL et la syntaxe des phrases complexes. Dans la RRG les phrases complexes sont analysées en fonction de (i) la 'jonction' (*junction*, c.-à-d. les unités qui se joignent pour former le prédicat ou la phrase complexe) et (ii) du 'nœud' (*nexus*, le type de relation syntaxique entre ces unités) (VVLP: 441-469).

Pour commencer, les données de (18) sont négligeables en ce qui concerne la question de savoir si 'vouloir' est thématique ou athématique. L'occurrence de *persunalmente* 'personnellement', en fait, n'est pas acceptable pour des raisons indépendantes du verbe modal. Contrairement à d'autres adverbiaux de phrase (par ex. 'sincèrement') modifiant le verbe performatif ('Je dis que') et dont l'effacement est facultatif (Lyons 1977: 782-783), l'adverbe 'personnellement' exige la mention explicite d'un verbe performatif ou d'un verbe de penser / croire (par ex. 'Je pense que'). C'est la lacune de ce type de verbe qui rend (18) inacceptable, ce qui est suggéré par le fait que *persunalmente* serait incompatible avec les types 2-3 aussi bien dans le cas où le verbe performatif manquerait (**Persunalmente*, *Giuanne vò essere scritta na lettera*). Il s'ensuit que le test avec *persunalmente* n'est pas pertinent pour notre but actuel.

Le verbe 'vouloir' du type 1 n'exprime pas – ou pas nécessairement – la modalité déontique. On peut le traduire en français comme 'il est nécessaire' ou, dans certains cas, 'il convient'. En anglais il y a une structure parallèle au type 1 de l'italo-roman, avec *need* ou bien *want* et le participe passé ou la forme en *-ing* (anglais d'Angleterre *The letter wants / needs writing* ~ anglais d'Écosse *The letter wants written*). Quelquefois le verbe *need* est associé avec la modalité dynamique (Guéron 2001:65), c.-à-d. la modalité de l'aptitude ou la disponibilité (Palmer 1986:12). Cependant, vu que les passifs formés avec 'vouloir' du type 1 tendent à être limités aux arguments marqués [-animé], ils ne peuvent pas exprimer l'aptitude ou la disponibilité. Je propose, plutôt, en utilisant l'inventaire de van der Auwera et Plungian (1998), qu'ils expriment la 'modalité extérieure au participant'. Ce groupe de la modalité est une sorte de possibilité ou de nécessité qui dépend de circonstances extérieures au participant engagé dans l'état des choses. La modalité déontique est un sous-groupe de la modalité extérieure au participant.

Contrairement aux passifs avec *dovere* 'devoir' (19a), la construction du type 1 n'a pas un équivalent actif où le premier argument du verbe 'écrire' est le premier argument de 'vouloir' (cf. (19b) vs. (21)):

(19a) Napolitain 'A lettera adda essere scritta (à Giuanne)
la lettre a.à être écrire.PP.FSG par G.
'La lettre doit être écrite (par G.)'

(19b) Napolitain Giuanne adda scrivere 'a lettera
G. a.à écrire la lettre
'G. doit écrire la lettre'

(20) Napolitain 'A lettera vò esse scritta (à Giuanne)
la lettre veut être écrire.PP.FSG par G.
'Il est nécessaire / Il convient (à G.) d'écrire la lettre'

(21) Napolitain Giuanne vò scrivere 'a lettera
G. veut écrire la lettre
'G. veut écrire la lettre /*Il est nécessaire /*il convient...'

La phrase sous (19b) est l'équivalent actif de (19a). Du point de vue de la RRG, en (19b) c'est l'Acteur qui contrôle l'accord verbal, tandis qu'en (19a) le contrôleur c'est l'Affecté. Par contre, 'vouloir' en (21) permet seulement une interprétation volitionnelle, et la phrase n'est pas modalisée de la même façon que le type 1. Donc, (21) n'est pas l'équivalent de (20). Il

(25b) Anglais *It is to fly to Spain that she tried.
'C'est d'aller en Espagne par avion qu'elle a essayé.'

En conséquence, le verbe à contrôle du sujet anglais pour 'essayer' n'implique pas la subordination syntaxique, mais plutôt une cosubordination au niveau du cœur, caractérisée par le partage d'un argument du cœur ('elle'), et de tout opérateur modal.

Pour revenir aux passifs avec 'vouloir' du type 1, je propose que, bien qu'ils montrent sémantiquement une SL imbriquée dans la SL de **need**, syntaxiquement ils soient des structures de cœurs cosubordonnées, avec un argument partagé entre les deux prédicats (Figure 1). Cette analyse non-dérivationnelle saisit la différence dans la corrélation de la SL et la syntaxe des phrases complexes avec 'devoir' déontique et celle formée avec 'vouloir' extérieur au participant, aussi bien que le contraste des différents types de modalisation concernés dans les deux types de passifs.

L'inconsistance entre le système des arguments au niveau sémantique (la SL imbriquée est un argument de **need**) et l'absence de relation argumentale au niveau syntaxique (il n'y a pas de preuve de la subordination syntaxique) illustre la conception de la disparité entre syntaxe et sémantique. La RRG nous fournit une théorie nécessaire pour analyser ces disparités dans les phrases complexes qui, autrement, pourraient passer inaperçues ou rester sans explication.

V. Les constructions existentielles sardes

Les structures existentielles sardes¹⁹ montrent une série de traits intéressants. Nous trouvons les arguments soit définis, soit indéfinis dans ce type de structures (26a-b), tandis que dans d'autres langues, par exemple en français, on a des restrictions pour l'occurrence des nominaux définis dans les constructions existentielles (27a-b) :

(26a) Log. B'at medas piseddas
CL a beaucoup filles
'Il y a beaucoup de filles'

(26b) Log. Bi sun sas piseddas
CL sont les filles
(mot à mot : Il y a les filles)

(27a) Français Il y a beaucoup de filles

(27b) Français ?Il y a les filles

Normalement les nominaux indéfinis sardes se rencontrent avec le verbe 'avoir' invariable (26a), tandis que les nominaux définis se rencontrent avec le verbe 'être' et déclenchent l'accord (26b). Encore une fois, les structures existentielles sardes sont en contraste avec celles du français, car ces dernières utilisent seulement le verbe 'avoir' invariable. Il faut remarquer que les nominaux indéfinis peuvent être trouvés avec le verbe 'être' et l'accord, bien que sous une interprétation particulière, voir (28a), tandis que les nominaux définis sont éliminés avec 'avoir' invariable, voir (28b) :

¹⁹ Spécialement, je vais m'occuper du *logudorese* (log.) et du *nuorese* (nuor.). Les données exposées dans cet article ont été collectées par des reportages et des questionnaires procédés par un exemplaire d'un nombre limité de parlants du logoudorien de Bonorva, Bono et Buddusò. Des données additionnelles sont basées sur La Fauci & Loporcaro (1993, 1997) et Jones (1993). La Fauci & Loporcaro examinent la variante logoudorienne de Bornova, Jones la variante du *nuorese* de Lula.

(28a) Log. Bi sun medas fiores in sa danca, ateros in su orto
CL sont beaucoup fleures dans la prairie autres dans le verger
'Il y a beaucoup de fleures dans la prairie, d'autres dans le verger'

(28b) Log. *B' at sos fiores
CL a les fleurs
mot à mot Il y a les fleurs

La structure sarde avec 'avoir' invariable et la française également, ont été retenues comme constructions 'impersonnelles' (Jones 1993, La Fauci & Loporcaro 1993, 1997), c'est-à-dire des structures intransitives dont l'argument n'apparaît pas à la surface – ou n'est pas promu – comme le sujet de la proposition, ce qui serait manifesté par l'absence de l'accord verbal.

Dans la discussion qui suit je vais utiliser les données en (28a-b) qui montrent que la distribution des nominaux définis et indéfinis parmi les existentielles sardes est asymétrique : les indéfinis sont marginalement compatibles avec 'être' et l'accord (28a), tandis que les définis sont éliminés avec 'avoir' invariable (28b). Autant que je sache, ce fait a été rapporté seulement par Jones (1993:102-103, 113), qui considère l'exemple (28a) comme une variante informelle de la structure correspondante avec 'avoir'. En fait, les résultats des travaux sur le terrain effectués avec les locuteurs du logoudorien ont révélé que la structure sous (28a) est utilisée seulement quand le quantificateur est 'quantificationnel' (Milsark 1974: 199-205), c'est-à-dire qu'il dénote une proportion d'un ensemble d'entités qui est mise en contraste avec une autre proportion du même ensemble. L'interprétation 'cardinale' du quantificateur est incompatible avec la structure illustrée sous (28a).

Il a été mentionné en haut que du point de vue dérivationnel l'absence de l'accord est supposée dénoter que l'objet sous-jacent (l'argument indéfini) ne s'est pas 'subjectifié' et donc que la structure sous-jacente est 'inaccusative'. D'après cette supposition, le contraste entre le type en (26a), c.-à-d. la construction avec un nominal indéfini sans l'accord, et le type en (28a), c.-à-d. la construction avec un nominal indéfini avec l'accord doit être interprété comme la démonstration du fait que les arguments indéfinis peuvent facultativement être sujets. Afin d'analyser en termes syntaxiques les présentatives sardes, nous devons, par conséquent, supposer la possibilité d'une 'subjectivation' facultative.

Même si la plupart des théories linguistiques, dans l'intérêt de la cohérence, de l'économie et de l'élégance, essayent de réduire au minimum les solutions facultatives, la facultativité est effectivement présente dans les langues naturelles et elle ne peut pas être ignorée. Les structures sous (26a) et (28a), pourtant, ne se trouvent pas en variation libre et donc dans ce cas il ne s'agit pas de facultativité. Il s'agit plutôt, comme nous avons remarqué, d'un contraste entre les deux structures en ce qui concerne l'interprétation du quantificateur. Il est cardinal dans l'exemple (26a) et il est quantificationnel dans l'exemple (28a). Dans le cas idéal ce contraste devrait être saisi dans l'analyse des faits sardes.²⁰ Du reste, les deux constructions sont en contraste concernant les contextes pragmatiques dans lesquels elles répondent aux conditions de satisfaction, et j'ai prouvé ailleurs (Bentley 2002c) que ce contraste est en relation avec les différents types de quantification en jeu. Les résultats des travaux sur le terrain montrent clairement que le verbe 'avoir' invariable dans les existentielles sardes marque l'introduction dans le discours d'un type spécifique de référent, à savoir, un référent complètement nouveau et non ancré (*brand-new unanchored*) dans le sens de Prince (1981). Ce type de référent est 'inidentifiable' (un référent identifiable est un référent dont on suppose une représentation mentale dans l'esprit des participants du discours, cf. Chafe 1976, Du Bois 1980, Lambrecht 1994:77) et 'inactif' (c.-à-d. il n'est pas présent dans la conscience des participants du discours). Par contre, la construction illustrée sous (28a) implique un 'ancrage' (Lambrecht 1994: 92) : un référent non identifiable (ici un sous-ensemble du référent) est explicitement lié à un autre référent (l'autre sous-ensemble). C'est un fait connu que l'encodage des référents 'ancrés' est sujet à des contraintes

²⁰ Moro (1997) traite d'un contraste similaire dans son analyse dérivationnelle des effets de définitude en anglais.

morphosyntaxiques différentes de celles appliquées à l'encodage d'autres référents non identifiables. En français les référents 'ancrés' peuvent être traités morphosyntaxiquement comme les référents identifiables. Ce fait est présenté par l'exemple (29), avec ancrage du nominal défini dans la construction impersonnelle introduite par *il*, une construction qui élimine normalement les nominaux définis:

- (29) Il est entré la fille d'un roi
(Lambrecht 1994:92)

L'exemple sous (28a) suggère qu'en sarde, similairement à ce qui se passe en français, les référents ancrés sont morphosyntaxiquement distincts des autres types de référents non identifiables (cf. (26a)).

Voyons donc quelle est l'analyse proposée par la RRG pour expliquer les données dans le sarde. Pour commencer, on devrait remarquer que dans la terminologie de la RRG une construction 'impersonnelle' implique l'effacement d'un argument. C'est le cas de l'italien *si mangia*, avec l'effacement de l'Acteur de *eat*'.

Les structures sardes et françaises présentées en haut ne sont pas des structures impersonnelles parce qu'il n'y a pas d'effacement. L'argument est postverbal pour des raisons pragmatiques, mais il est quand même exprimé. Il se projette sur la position de l'argument dans la syntaxe (Figure 2) et donc la Contrainte de Complétude de la corrélation entre la SL et la syntaxe est satisfaite. Rappelons-nous que la RRG ne définit pas les relations grammaticales en termes configurationnels ou comme des primitifs. En conséquence, tandis que les approches dérivationnelles ont postulé pour les existentielles sardes et leurs équivalents italiens une catégorie vide ou factice (un *dummy*) dans la position du sujet (Burzio 1986, La Fauci & Loporcaro 1997), ces suppositions manquent de motivation dans la vision de la RRG.

Dans la perspective de la RRG, étant donné que l'absence de l'accord est sujette à des contraintes pragmatiques, elle doit être analysée comme le résultat d'une condition pragmatique appliquée sur l'opérateur.²¹ Nous avons vu que le verbe 'avoir' invariable encode l'introduction dans le discours d'un référent avec une valeur spécifique d'identification (*brand-new unanchored*). Donc, il y a apparemment une condition pragmatique qui bloque l'accord alors que la corrélation entre la SL et la syntaxe l'exigerait, et qui détermine le choix de l'opérateur marqué. Cette condition peut être formulée de la façon suivante :

(30) **Contrainte pragmatique sur l'opérateur verbal dans les constructions présentationnelles en sarde**²²

- a. si le référent est *brand new unanchored* => pas d'accord, et si applicable, 'avoir'
- b. ailleurs => règles d'accord par défaut et, si applicable, choix d'opérateur

La formulation sous (30) est basée sur le principe de correspondance parallèle entre les différents niveaux de l'analyse linguistique. Par défaut, la morphologie encode le contrôle,

²¹ Notamment, ce n'est pas seulement l'accord qui distingue les différents types des existentielles sardes, mais le choix de l'opérateur aussi: l'opérateur 'avoir' se trouve seulement avec des nominaux indéfinis. Autant que je sache, La Fauci & Loporcaro (1993, 1997) sont les seuls qui ont essayé de rendre compte d'une manière synchronique et comparative de l'alternance d'opérateur de langues apparentées, dans le cadre de la conception dérivationnelle.

²² Cette formulation de la règle qui est en œuvre en sarde suit la distinction de Corbett (2002) entre les 'domaines' d'accord (l'environnement syntaxique dans lequel l'accord se présente) et les 'contraintes' (les Acteurs qui influencent l'accord sans être en eux-mêmes des traits d'accord, par ex. genre ou nombre).

qui est en relation avec la corrélation entre la SL et la syntaxe. Pourtant, la contrainte pragmatique présentée sous (30a) est plus forte que les règles par défaut de l'accord ou du choix de l'opérateur.²³ Si elle est appliquée, c'est-à-dire si le référent est *brand-new unanchored*, le verbe 'avoir' est choisi et il n'y a pas d'accord (cf. (26a)). La structure dans l'exemple (28a) montre le verbe 'être' et l'accord, parce que ici la contrainte sur l'opérateur ne s'applique pas: le référent est ancré. Il est à remarquer que la règle sous (30) rend compte des types de structures existentielles qui ont été présentés en haut, aussi bien que des constructions présentationnelles dans lesquelles l'alternance de l'opérateur ne s'applique pas. Par exemple, dans *Bi cantaiat tre tenores* 'Il y avait trois ténors qui chantaient', l'aspect imperfectif est marqué synthétiquement. La règle de la contrainte pragmatique (30a) est à l'œuvre, alors que le choix de l'opérateur n'est pas applicable. En Bentley (2002c) je propose que ce type de structure ait une SL existentielle.²⁴

J'estime que l'analyse de la RRG des faits sardes a une série de points forts. Premièrement elle saisit le contraste entre les types sous (26a) et (28a) qui a été négligé auparavant, et elle a une force prédictive en ce qui concerne les domaines de grammaticalité des nominaux indéfinis avec 'être'. Deuxièmement, elle est économique, en tant qu'elle rend comparables les types sous (26a), (26b) et (28a) en ce qui concerne la corrélation entre la SL et la syntaxe. Dans les trois cas il s'agit d'un argument qui se projette sur la position d'argument du cœur dans la syntaxe et il n'y a aucune structure sous-jacente postulée pour justifier l'absence de l'accord dans l'exemple (26a). Les différences morphosyntaxiques entre les trois types (l'accord et le choix d'opérateur) sont attribuées aux conditions de bonne formation de l'encodage de la structure d'information. Troisièmement, elle est élégante, vu qu'elle ne renvoie pas à la facultativité. Finalement, et c'est le point le plus important, en concordance avec la conception de la RRG, cette analyse ne cherche pas à expliquer des phénomènes motivés sémantiquement et pragmatiquement en termes purement syntaxiques. Le fait que ces phénomènes sont sémantiquement et pragmatiquement motivés, est suggéré soit par les résultats des travaux sur le terrain, soit par d'intéressants parallélismes interlinguistiques parmi des langues non apparentées. Dans l'inversion locative du chicheŵan l'absence d'un élément topique établi est marquée par l'absence de l'accord pronominal sur le verbe (Bresnan & Mchombo 1987, Bresnan & Kanerva 1989). En conséquence, l'accord est sujet à des conditions pragmatiques (cf. Bentley 2002c pour une comparaison de ces cas). Incidemment, il est généralement dit que les effets de définitude ou les restrictions sur l'occurrence des nominaux définis dans les existentielles et dans d'autres constructions, affectent les langues « non pro-drop » (par ex. le français), mais qu'il sont très difficiles à noter dans les langues pro-drop (par ex. l'italien). Il est présumé que ce fait est le résultat de l'inversion libre de l'argument des intransitifs dans le dernier type de langues (Belletti 1988, Moro 1997). Le sarde est une langue pro-drop qui permet l'occurrence de sujets postverbaux. Toutefois, elle montre les effets de la définitude. Ce fait suggère que les raisons du contraste interlinguistique, en ce qui concerne le caractère et l'étendue des effets de définitude, devrait être cherché ailleurs.

Les points forts de l'analyse de la RRG dérivent de la supposition que la corrélation entre le discours, la sémantique, la syntaxe et la morphologie n'est pas de caractère dérivationnel, et ainsi aucun de ces niveaux d'analyse ne dépend des autres d'une manière imposée (voir Bresnan 2001 pour un autre cadre théorique de ce type). Ensuite, cette supposition est justifiée par la conception que la langue est basée sur la communication et sur la cognition

²³ Du point de vue de la *Optimality Theory*, on dirait que c'est un cas de *outranking* de deux contraintes (celles des règles par défaut de l'accord et du choix de l'opérateur) par une autre (la contrainte pragmatique présentée sous (30a)).

²⁴ Il a été proposé que, dans les structures existentielles françaises, l'accord verbal soit contrôlé par le sujet explétif *il*. Dans le cadre de notre proposition, il n'y a pas d'accord, à cause de contraintes pragmatiques qui peuvent naturellement varier d'une langue à une autre, tandis que le sujet explétif *il* satisfait une contrainte la contrainte d'être récupérable sur les structures avec un sujet postverbal.

humaines (VVLP: 11). La syntaxe est considérée comme un des composants du système linguistique, qui interagit avec les autres.

VI. Conclusion

Dans cet article j'ai présenté la vision de la RRG de l'interface entre le discours, la sémantique et la syntaxe à l'aide des exemples pris de l'italo-roman, et j'ai montré quelques uns des points forts de cette théorie. Premièrement, l'approche de la RRG nous permet de garder des hypothèses linguistiques théoriquement indépendantes, qui, autrement, pourraient être injustement considérées comme peu satisfaisantes. Une de ces suppositions est connue comme l'Hypothèse Inaccusative (Perlmutter 1978). J'ai traité d'une série de faits concernant les auxiliaires perfectifs, la 'ne'-cl et l'accord du participe passé qui à la première vue pourraient sembler ébranler les bases de l'hypothèse mentionnée ci-dessus, et j'ai démontré que ces faits peuvent être expliqués d'une manière non dérivationnelle sans ébranler l'Hypothèse Inaccusative. Deuxièmement, l'approche non dérivationnelle de la RRG nous permet de voir des différences fines, mais importantes, entre certaines constructions apparentées, qui pourraient être négligées autrement. Dans cet article j'ai exploité une analyse de la RRG du passif avec 'vouloir' (dans le sens de **need**) qui montre une présence considérable dans l'italo-roman (campanien, calabrais, sicilien, sarde, frioulan, etc.). J'ai suggéré que l'analyse non dérivationnelle éclaircit les différences sémantiques et syntaxiques entre **need** et 'devoir', et qu'elle montre que **need** n'est pas un auxiliaire dans les constructions passives, contrairement à d'autres modaux. Troisièmement, j'ai discuté des données sardes, qui défient la conception traditionnelle des structures existentielles avec des nominaux indéfinis, vues comme des constructions ayant une structure 'inaccusative' sous-jacente. J'ai proposé que les structures existentielles sardes soient sujettes à des conditions de bonne formation dans l'encodage de la structure d'information, et ces conditions l'emportent sur les règles par défaut de l'accord et du choix d'opérateur. Dans cette approche les différents types d'existentielles disponibles en sarde (aussi bien que dans d'autres langues) sont comparables entre eux en ce qui concerne la corrélation entre la SL et la syntaxe, mais ils se différencient par leur relation au discours. Le postulat d'une dérivation, ou l'absence de celle-ci, et la supposition d'une structure sous-jacente n'est pas motivée. L'analyse de la RRG est donc économique. En plus, elle rend possible la comparaison de langues qui ne sont ni génétiquement ni typologiquement apparentées (Bentley 2002c).

Tandis que certaines théories dérivationnelles tendent à être agnostiques en ce qui concerne la sémantique et le discours (par ex. Grammaire Relationnelle), d'autres tendent à incorporer l'aspect fonctionnel de la langue dans la syntaxe sous-jacente (voir, par ex. l'idée des projections fonctionnelles, Cinque 1999). La RRG considère les différents niveaux de l'analyse linguistique comme indépendants, et elle analyse les correspondances multiples entre ces niveaux d'une manière non dérivationnelle. Cette approche est motivée par la conception que la langue est un système abstrait fondé sur la communication et la cognition humaines (VVLP: 11). J'espère d'avoir démontré avec cet article que cette approche peut nous aider dans l'étude des phénomènes linguistiques.

Références bibliographiques

- Auwera, van der, J. / Plungian, V. (1998), On Modality's Semantic Map. *Linguistic Typology* 2/1: 79-124.
- Belletti, A. (1988), The case of unaccusatives. *Linguistic Inquiry* 19/1: 1-34.
- Bentley, D. (2002a), 'Ne'-cliticisation and split intransitivity. Ms. University of Salford. Disponible à <http://wings.buffalo.edu/linguistics/RRG/>.

- Bentley, D. (2002b), New Linguistic Research into Italo-Romance Dialects, in : L. Lepschy / A. Tosi (éds.), *Multilingualism in Italy: Past and Present*. Oxford: Oxford University Press (Legenda).
- Bentley, D. (2002c), Definiteness effects: evidence from Sardinian. À paraître in *Transactions of the Philological Society*.
- Bentley, D. / Eythórsson, T. (2001), Alternation according to person in Italo-Romance, in : L. Brinton (éd.), *Historical Linguistics 1999. Selected papers from the 14th International Conference on Historical Linguistics*, University of British Columbia, Vancouver, 9-13 août 1999. Amsterdam: Benjamins, pp.63-74.
- Bentley, D. / Eythórsson, T. (2002), Auxiliary selection and the semantics of unaccusativity. À paraître dans *Lingua*.
- Blake, B. (1990), *Relational Grammar*. London: Routledge.
- Bresnan, J. (2001), *Lexical-Functional Syntax*. Malden, Mass: Blackwell.
- Bresnan, J. / Kanerva, J. (1989), Locative Inversion in Chicheŵa: A Case Study of Factorization in Grammar. *Linguistic Inquiry* 20/1: 1-50.
- Bresnan, J. / Mchombo, S. (1987), Topic, pronoun and agreement in Chicheŵa. *Language* 63/4: 741-782.
- Burzio, L. (1986), *Italian Syntax*. Dordrecht: Kluwer.
- Centineo, G. (1996), A Lexical Theory of Auxiliary Selection in Italian. *Probus* 8/3: 223-271.
- Chafe, W. (1976), Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics and point of view, in : C. Li (éd.), *Subject and Topic*. New York: Academic Press, pp. 25-56.
- Chomsky, N. (1986), *Barriers*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Chomsky, N. (1995), *The Minimalist Program*. Cambridge, Mass: MIT Press.
- Cinque, G. (1999), *Adverbs and functional heads: a cross-linguistic perspective*. Oxford: Oxford University Press.
- Cocchi, G. (1994) An explanation of the split in the choice of perfect auxiliaries. *Probus* 6: 87-102.
- Cocchi, G. (1995), *La selezione dell' ausiliare*. Padova: Unipress.
- Corbett, G. (2002), Agreement, controllers, targets and domains. Exposé présenté au Département de Linguistique, Université de Manchester, le 12 novembre 2002.
- Dowty, D. (1979), *Word Meaning and Montague Grammar*. Dordrecht: Reidel.
- Du Bois, J. (1980), Beyond definiteness: The trace of identity in discourse, in : W. Chafe (ed.), *The pear stories: Cognitive, cultural, and linguistic aspects of narrative production*. Norwood, NJ: Ablex, pp. 203-274.
- Everett, D. (2002), Morphology in RRG. Lecture given at the International Course and Conference on Role and Reference Grammar, Logroño, Espagne, juillet 2002.
- Gregor, D. (1975), *Friulian Language and Literature*. Cambridge: The Oleander Press.
- Guerón, J. (2001), From Need to Necessity: A Syntactic Path to Modality, In : J. van der Auwera / P. Dendale. *Modal verbs in Germanic and Romance Languages (Belgian Journal of Linguistics 14 (2000))*. Amsterdam: Benjamins, pp. 63-87.
- Haiman, J. / Benincà, P. (1992), *The Raetho-Romance Languages*. London: Routledge.
- Jackendoff, R. (1976), Toward an Explanatory Semantic Representation. *Linguistic Inquiry* 7/1: 89-150.

- Jones, M. (1993), *Sardinian Syntax*. London: Routledge.
- Kayne, R. (1993), Toward a modular theory of auxiliary selection. *Studia Linguistica* 47: 3-31.
- La Fauci, N. (2000), *Forme romanze della funzione predicativa*. Pisa : ETS.
- La Fauci, N. / Loporcaro, M. (1993), Grammatical Relations and Syntactic Levels in Bornovese Morphosyntax, in : A. Belletti (éd.), *Syntactic Theory and the Dialects of Italy*. Turin: Rosenberg & Sellier, pp. 155-203.
- La Fauci, N. / Loporcaro, M. (1997), Outline of a Theory of Existentials on Evidence from Romance. *Studi italiani di linguistica teorica e applicata* 26: 5-55.
- Lambrecht, K. (1994), *Information Structure and Sentence Form*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lambrecht, K. (2000), When subjects behave like objects: an analysis of the merging of S and O in sentence-focus constructions across languages. *Studies in Language* 24: 611-682.
- Ledgeway, A. (2000), *A Comparative Syntax of the Dialects of Southern Italy: A Minimalist Approach*. Oxford: Blackwell Publishers.
- Loi Corvetto, I. / Nesi, A. (1993), *La Sardegna e la Corsica*. Torino: Utet.
- Lonzi, L. (1986), Pertinenza della struttura tema-rema per l'analisi sintattica, in: H. Stammerjohann (éd.), *Theme-Rheme in Italian*. Tübingen: Narr, pp. 99-120.
- Loporcaro, M. (2001), La selezione dell'ausiliare nei dialetti italiani: dati e teorie, in : R. Sornicola et al. (éds.), *Atti del XXXIII Convegno SLI*, Naples, 28-30 october 1999, Roma: Bulzoni.
- Lorenzetti, L., (1995), *Aspetti morfologici e sintattici dei dialetti dei Castelli Romani*. Thèse de Doctorat de Recherche en Linguistique, Terza Università de Rome.
- Lyons, J. (1977), *Semantics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Milsark, G. (1974), *Existential sentences in English*. New York: Garland.
- Moro, A. (1997), *The raising of predicates. Predicative noun phrases and the theory of clause structure*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Palmer, F. R. (1986), *Mood and Modality*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Perlmutter, D. (1978), Impersonal Passives and the Unaccusative Hypothesis. *Berkeley Linguistics Society* 4: 157-189.
- Prince, E. (1981), Toward a taxonomy of given-new information, in : P. Cole (éd.), *Radical Pragmatics*. New York and London: Academic Press, pp. 223-255.
- Rosen, C. (1984), The interface between semantic roles and initial grammatical relations, in : D. Perlmutter / C. Rosen (éds.), *Studies in Relational Grammar 2*, Chicago: University of Chicago Press, pp. 38-77.
- Saccon, G. (1992), VP-internal arguments and locative subjects, in : *Proceedings of NELS 22*. GLSA. Université de Massachusetts. Amherst, pp. 383-397.
- Tufi, S. (2000), Auxiliary distribution in the Castelli Romani dialects: the case of Marino. *The Italianist* 20: 274-291.
- Tufi, S. (2003), *Transitivity in non-standard Italian: Three case-studies*. Thèse de Doctorat, Université de Manchester.
- Tuttle, E. (1986), The spread of esse as universal auxiliary in central Italo-Romance. *Medioevo Romano* 11: 229-287.
- Van Valin, R. Jr. (1990), Semantic parameters of split intransitivity. *Language* 66/2: 221-260.

- Van Valin, R. Jr. (1993), A synopsis of Role and Reference Grammar, in : R. Van Valin Jr. (éd.), *Advances in Role and Reference Grammar*, Amsterdam: Benjamins, pp. 1-164.
- Van Valin, R. Jr. (2001), Minimalism and explanation. Disponible à <http://wings.buffalo.edu/linguistics/RRG/>.
- Van Valin, R. Jr. / LaPolla, R. (1997), *Syntax: Structure, Meaning and Function*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Vendler, Z. (1967), *Linguistics in Philosophy*. Ithaca: Cornell University Press.

Figure 1 : Structure de cœurs cosubordonnés (volere de type 1)

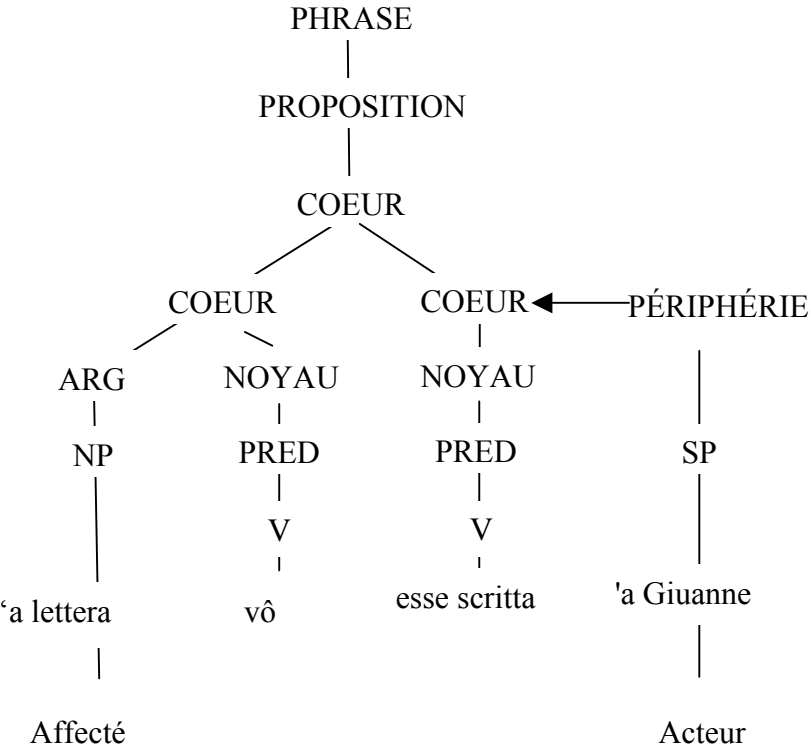
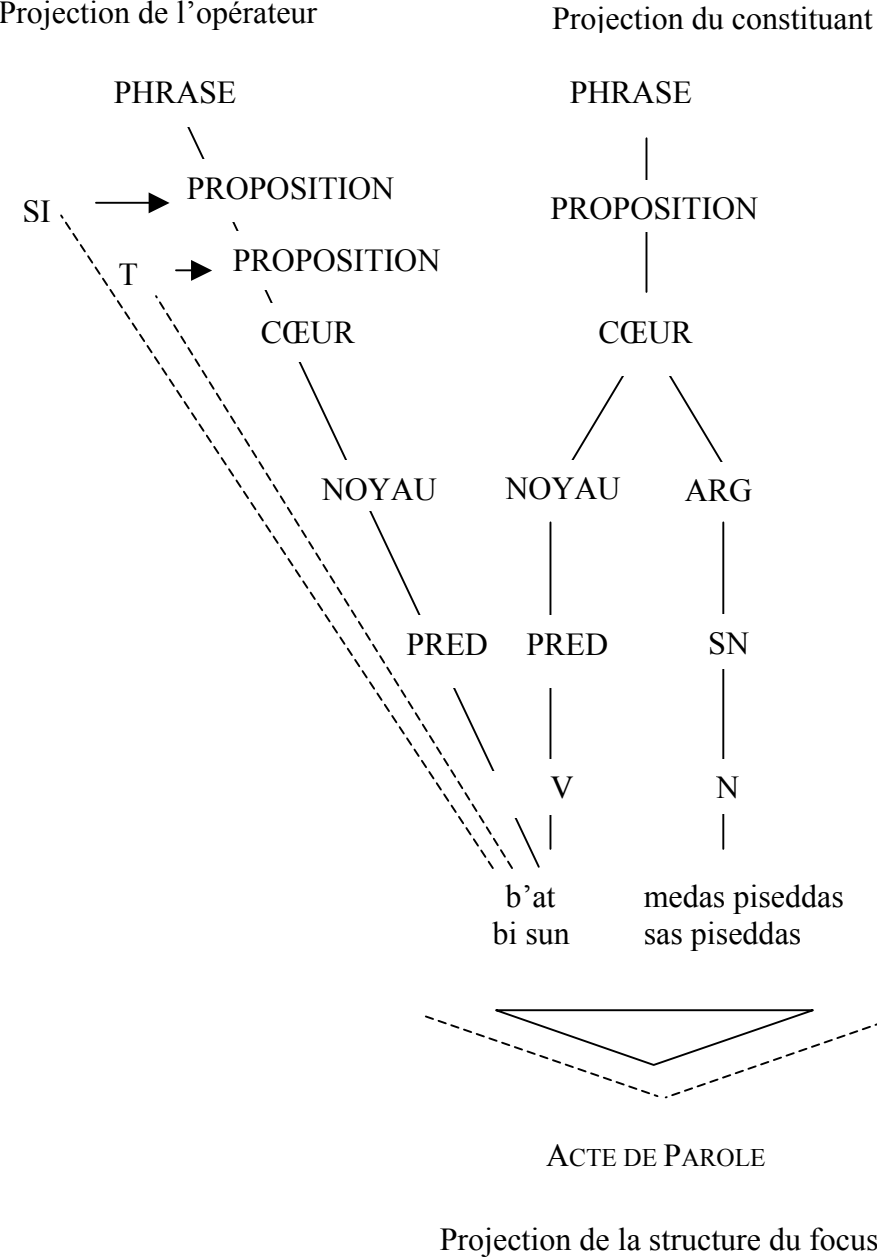


Figure 2: Structures existentielles sardes



Dominique KLINGLER

Université Paris III, UMR LATTICE et DELCA SYLED

Les relations de joncture dans la RRG à travers l'exemple du connecteur affixal –te en japonais

Abstract

This contribution focuses on the construction of complex sentences in the theoretical framework of Role and Reference Grammar. This is employed here to investigate properties of several Japanese constructions with the connective –te. The analysis reveals that –te has no semantic content and that, since its semantic interpretations are heterogeneous, the interpreter must infer their sense on the basis of extralinguistic and pragmatic knowledge. This analysis acquires significance in the framework of RRG, which claims that grammatical structures are only understood and explained with reference to semantic and communicative functions.

La RRG propose une systématisation des relations de jonctures¹ qui prend sa source dans d'autres langues² pour lesquelles la traditionnelle dichotomie coordination / subordination ne semble pas appropriée. Dans cette contribution je m'attacherai à présenter cette systématisation dans le contexte du japonais à travers l'exemple du connecteur –te.

Je commencerai par rappeler les caractéristiques essentielles du modèle, puis je donnerai un bref descriptif de –te avant de montrer comment cette unité qui a les traits d'un affixe réalise les différents types de jonctures proposées par la RRG. Sur ce dernier point, je me référerai aux travaux d'Hasegawa (96).

¹ Le terme de *joncture* est une adaptation libre du terme anglais *junction* en français. Je n'ai pas fixé la terminologie en français ; on pourrait très bien traduire *junction* par *jointure*. J'ai évité *jonction*, terme trop marqué, selon moi, car attaché à la syntaxe structurale de Tesnière. Dans cette contribution je n'ai pas toujours traduit les termes anglais en français.

² Le dyirbal, le lakhota, le turc, le mandarin, le japonais etc.

1. Rappel de quelques concepts centraux de la théorie³

A/ Layered structure of the clause

La (LSC) dans la RRG est constituée :

- 1/ du *nucleus* qui contient le ou les prédicats
- 2/ du *core* qui englobe le *nucleus* + les arguments du prédicat,
- 3/ des éléments périphériques qui modifient le *core* (les compléments circonstanciels, locatifs etc.). La relation entre la base sémantique sous-jacente et les unités syntaxiques de la LSC peut être résumée ainsi :

Semantics Elements	Syntactic unit
Predicate	Nucleus
Argument in semantic representation of predicate	Core argument
Non-arguments	Periphery
Predicate + Arguments	Core
Predicate + Arguments + Non-arguments	Clause (= core + periphery)

Ces aspects sont universaux. Quelques langues ont un *pre-core slot* qui correspond à la position du *wh-* en anglais, et une *left detached position* qui correspond à celle d'un élément pré-clausal dans une construction disloquée (c'est le cas du *topic* marqué par *wa* en japonais) mais on trouve aussi des langues qui ont une *right detached position* (dislocation à droite). Le *nucleus*, le *core* et la *clause* peuvent être modifiés par un ou deux opérateurs qui incluent les catégories grammaticales du temps, de l'aspect, de la modalité, de l'évidentialité...

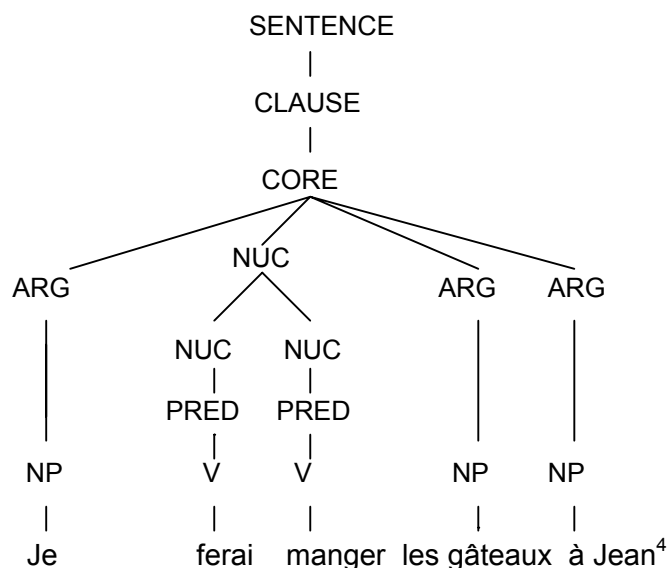
B/ Phrases complexes et jonctures

a) La construction des phrases complexes se fait à partir de la combinaison des trois composants centraux rappelés *supra*. On distingue trois niveaux de joncture (*junctions*) en RRG :

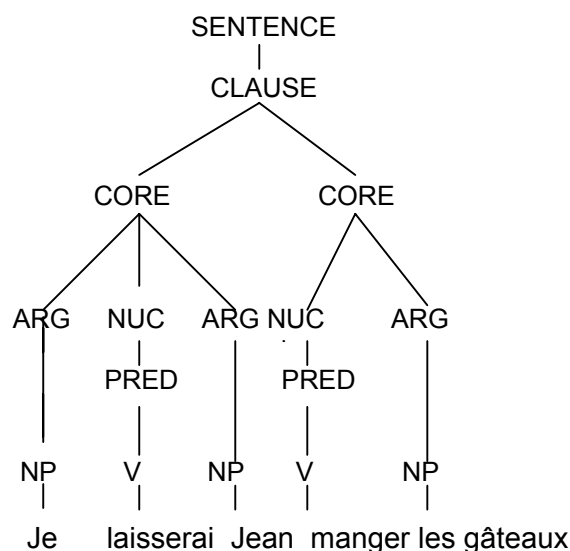
- combinaison entre nuclei : *Nuclear juncture*
- combinaison entre cores : *Core juncture*
- combinaison entre clauses : *Clausal juncture*

1°/ Exemple de *nuclear juncture* en français : *Je ferai manger les gâteaux à Jean.* (Deux nuclei, *faire* et *manger* font partie du même *core*)

³ Synthèse de Foley et Van Valin (84), Van Valin (93).



2°/ **Exemple de core juncture** : *Je laisserai Jean manger les gâteaux.*



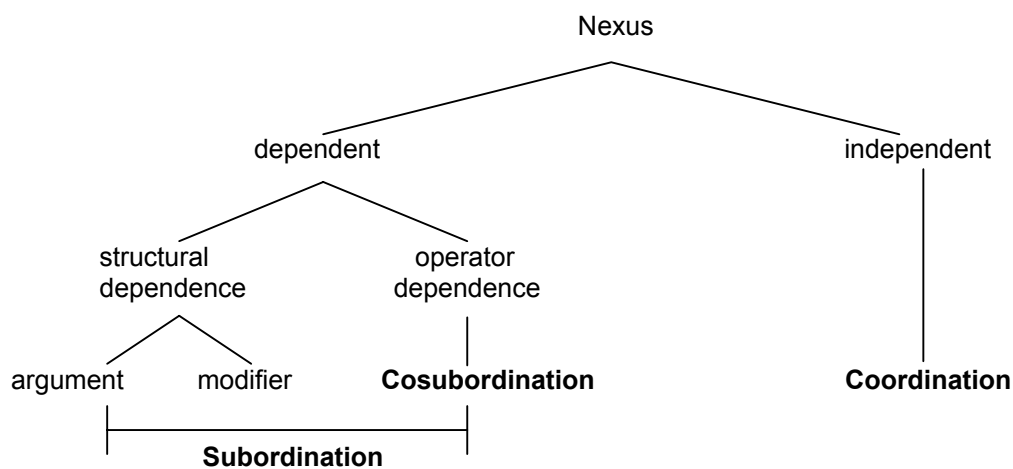
où *laisser* et *manger* appartiennent à deux *cores* différents.

3°/ La *clausal juncture* concerne des phrases contenant plusieurs clauses et des exemples en japonais permettront de l'illustrer *infra*, dans la dernière partie de cette contribution.

b) Dans la RRG, la théorie des phrases complexes met en jeu des relations syntaxiques et sémantiques entre les unités qui font l'objet de la joncture. Les relations syntaxiques entre les unités sont dites *nexus relations*. Traditionnellement deux *nexi* de base sont reconnus : la *coordination* et la *subordination*. La RRG y adjoint une troisième catégorie, celle de la *cosubordination*, adoptée par Olson (1981) pour l'analyse du papou.

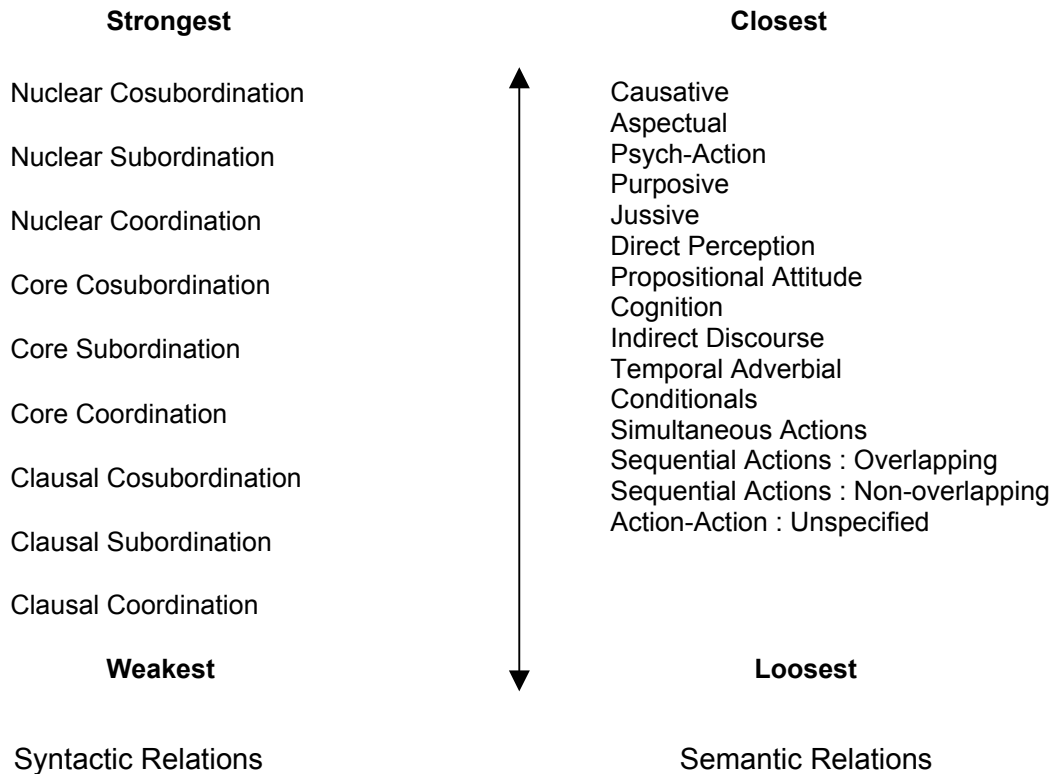
⁴ Même chose avec : *John forced open the door*, où *forced* et *open* font partie du même *core*.

- Lorsqu'il y a *coordination*, chaque clause peut fonctionner par elle-même comme une phrase. [- d'enchâssement, - de dépendance]
- Lorsqu'il y a *subordination*, une des clauses fonctionne comme une partie de l'autre et peut être enchâssée ; son occurrence ne lui autorise aucune autonomie (ce qui n'est pas le cas pour la coordination où deux clauses autonomes sont jointes). [+d'enchâssement, + de dépendance]
- Lorsqu'il y a *cosubordination*, les clauses ne sont pas indépendantes. Chaque clause dépend distributionnellement de l'autre pour les opérateurs qu'elles partagent en commun et qui font partie de leur interprétation. La *cosubordination* n'est ni une relation de coordination ni une relation de subordination mais emprunte aux deux. Je propose de la définir comme une relation de coordination dépendante. [- d'enchâssement, + de dépendance]



Types de nexus dans la RRG
 Van Vallin et La Polla, 1997, page 454

Un des éléments importants de la théorie des phrases complexes est la relation sémantique obtenue entre les unités qui font l'objet de la joncture. Parmi ces relations on trouve celle de causalité, de perception directe, de cognition, d'attitude propositionnelle, conditionnelle etc. Elles peuvent être hiérarchiquement ordonnées suivant que les unités qui font l'objet de la joncture rendent compte des facettes d'un seul événement, d'états ou d'actions distincts etc. Cette hiérarchie sémantique interagit avec la hiérarchie syntaxique des types de jonctures de nexi. En effet, il y a une relation iconique entre les structures sémantiques et les connexions syntaxiques entre les nexi, ce qui est représenté de la façon suivante (Van Valin et Wilkins, 93) :



Van Valin et Wilkins (93) ont recours à la hiérarchie ci-dessus en même temps qu'à un système de représentations lexicales⁵ – que je n'exposerai pas ici – pour montrer comment il est possible de prédire la syntaxe de certaines phrases complexes à partir de leurs représentations sémantiques.

3. Quelques caractéristiques essentielles du marqueur *-te* en japonais

En japonais, *-te* est une unité affixale qui se rattache à une base du verbe⁶ (mais aussi d'adjectif) avec une assimilation morphophonémique en langue moderne (*kaitte* au lieu de *kakite*, écrire, *yonde* au lieu de *yomite*, lire). *-Te* n'est porteur d'aucune marque de temps, d'aspect⁷, de mode, de négation.

Il fait partie de la catégorie des *setsuzokujoshi* et dans la littérature occidentale le concernant, on parle de *forme en -te* (Fugimori, 77/83, Garnier, 85), de *marqueur -te* ou de *relateur* (Dhorne, 94), de *connective suffix* ou de phénomène de *te linkage* en anglais (Hasegawa, 96) plutôt que de *connecteur*.

Nous résumerons dans ce qui suit différents emplois de *-te*.

⁵ La RRG emprunte à diverses théories. Pour les noms il s'agit de la théorie de James Pustejovsky, *The generative lexicon*, 1995.

⁶ Il s'agit en japonais de la base dite *renyo*, base *suspensive connective*.

⁷ Historiquement, l'origine de *-te* se trouve dans l'auxiliaire *tsu*, marqueur d'accompli, dont il était la base suspensive connective. Plusieurs thèses ont cours sur *tsu* car il est concurrencé par un autre marqueur d'accompli, *nu*. Mais *nu* disparaît à l'époque de Muromachi (XIV^{ème} et XVI^{ème} siècle) alors que *tsu* se maintient jusqu'à l'époque d'Edo et perdure jusqu'à sa forme actuelle, c'est-à-dire celle suspensive connective qui de fait ne lui octroie aucune autonomie : *-te* fonctionne en annonçant qu'il va y avoir une suite (cf. les thèses d'Ono et de Yamada, 1922, présentées par DHORNE, 94).

A/ –Te iru

—Te permet de lier un verbe principal à un auxiliaire pour former un prédicat complexe. (Nous reviendrons sur cet aspect plus bas en 4. A/)

Exemples :

1/ *Tonari no obasan wa kanrinin san to **shabete** iru.*
Voisine (wa) gardienne avec bavarde (-te + iru).
La voisine bavarde avec la concierge.

2/ *Omoshiroi hon wo **yonde** shimatta.*
Intéressant livre (wo) lire (-te) finir (-ta).
J'ai fini de lire un livre intéressant.

En 1/ le deuxième élément, *iru*, à la suite du verbe (forme *renyo* + *-te*) peut être considéré comme le verbe principal⁸ (Shibatani, 76, Matsumoto, 90). Mais un autre point de vue consiste à dire que le verbe (forme *renyo* + *-te*) est le prédicat principal alors que *iru* (*ita* au perfectif) est l'auxiliaire (Fugimori, 83). *–Te iru* est catégorisé *forme progressive* ou *continuative, présent progressif* (= être en train de...), selon les auteurs.

En 2/ le verbe (forme *renyo* + *-te*) est suivi de *shimau* (*shimatta*, finir au perfectif) qui agit en tant que verbe auxiliaire (Fugimori, 77/83) pour apporter une nuance aspectuelle d'achèvement. D'autres verbes tels que *miru* (regarder), *hajimeru* (commencer) etc., apportent les nuances respectives d'*essayer*, de *commencer*. Selon Hasegawa (96) qui utilise le cadre de la RRG (nous y venons *infra*) le prédicat subordonné modifie le prédicat matrice (Verbe + *-te*) aspectuellement et sémantiquement. Selon Dhorne (94), le deuxième verbe agit comme un opérateur et n'a pas la fonction prédicative qu'a le verbe en *–te*.

B/ –te fonctionne comme un suffixe dérivationnel dans une expression figée

C'est le cas dans l'exemple suivant :

Aratamete hanashimashō.
De nouveau parlons
Nous reparlerons (nous y reviendrons) ou : Parlons-en de nouveau.

Dans cet exemple le verbe *aratameru* (renouveler) n'a pas sa valeur de verbe mais plutôt celle d'un adverbe. C'est aussi le cas de *hajimete* (*la première fois*, *hajimeru* signifiant *commencer*), *kiwamete* (*extrêmement*, *kiwameru* signifiant *pénétrer, pousser*) etc. Ce sont des verbes qui décrivent la manière du verbe suivant.

C/ –te en tant que connecteur

Des relations sémantiques peuvent être établies entre des unités reliées par *–te* alors qu'il ne spécifie pas la nature de ces relations. Malgré cette absence de spécificité du lien marqué par *–te*, il demeure très prisé à l'oral autant qu'à l'écrit (Saeki, 75, Garnier, 85). Garnier (85) voit en *–te* le *marqueur de la relation pure* du fait même que la relation n'est pas rendue explicite alors que le locuteur ou le rédacteur disposeraient d'autres outils pour connecter tout en spécifiant la relation (causale, temporelle etc). A cet égard, les travaux de Minami (74) ont consisté à mesurer sémantiquement le lien sous-spécifié par *–te* en demandant à des locuteurs natifs de remplacer *–te* par des connecteurs explicites. – Te apparaît comme un sous-ensemble possible de connecteurs, pouvant être remplacés par :

- *nagara* (en + verbe en –ant) : en faisant, while doing
- *node* : comme, parce que
- *temo* : même, tough

⁸ C'est le point de vue de la grammaire générative : *iru*, *shimau*, réalisent INFL .

- *to* : et
- *ga* : mais, et
- *kara* : parce que
- *keredomo* : mais
- *shi* : mais, non seulement mais

Nous résumerons ci-dessous certains emplois de *-te* à l'aide de quelques exemples.

1/ Le recours au marqueur *-te* n fois sert à décrire une succession d'actions (notamment dans le récit) accomplies par le même contrôleur actant. Les événements se succèdent dans l'énoncé selon l'ordre chronologique ou *principe de l'ordre naturel* de l'avant et de l'après.

Exemples :

a/ *Tonari no obasan wa, kaimono ni dekakete, kanrininsan ni atte, iro iro*
voisine (wa) courses sortir (-te) concierge rencontrer(-te) divers

uwasabanashi wo kikimashita.
ragots (wo) a écouté

La voisine est sortie faire des courses, a rencontré la concierge et a écouté divers ragots.

b/ *Kinō asane wo shite, jiu ichi ji ni okite, tegami wo kaite, dekakete, tonari no obasan*
hier grasse matinée (wo)faire(-te)11 heures lever (-te) lettre (wo) écrire (-te) sortir (-te) voisine
ni atte, uwasabanashi wo kikimashita.
rencontrer (-te) ragot (wo) ai écouté

Hier j'ai fait la grasse matinée, je me suis levé à 11 heures, j'ai écrit une lettre, je suis sorti, j'ai rencontré la voisine et j'ai écouté ses ragots.

En a/ et b/, une succession d'événements est décrite à travers des procès apparaissant successivement dans les énoncés. Les verbes sont porteurs de *-te*. Le dernier procès est décrit par le verbe en fin d'énoncé et porte le marqueur de l'accompli *-ta* (courant dans le récit quand le procès n'a plus cours au moment où l'on parle / écrit). Les verbes en *-te* qui précèdent dans l'énoncé ne peuvent être interprétés temporellement et aspectuellement sans le verbe final porteur de *-ta*.

2/ *-te* sert à formuler une consigne (une instruction) exprimant le moyen utilisé pour réaliser l'acte exprimé par le procès du verbe conclusif.

Exemples :

a/ *Tsugi no kotoba wo tsukatte bunshō wo kakimashō.*
suivant mot (wo) utiliser(-te) phrase (wo) écrivons
Faisons une phrase en utilisant les mots suivants.

b/ *Soto ni dete hanashimashō*
dehors sortir(-te) parlons
Sortons pour parler (sortons et parlons)

3/ *-te* indique une relation de dépendance logique qui pourrait être rendue explicite par *node* (relation causale, *comme*), laquelle est constatable dans la réalité indépendamment du jugement ou du raisonnement abstrait du locuteur ou du rédacteur.

a/ *Yotsu no machi ya mura ga haite, shi ga ōkiku natta.*
Quatre villes ou villages (ga) entrer (-te) ville (ga) grande est devenue
Comme quatre petites villes ou villages ont été inclus, la ville s'est agrandie.

4/ Deux faits indépendants sont mis en relation de juxtaposition. Les actions ou états ne concernent pas forcément le même actant.

Exemples :

a/ *Haru ni natte hana ga sakuhajimeta.*
Printemps devenir(-te) fleurs (ga) ont commencé à fleurir
C'est le printemps les fleurs commencent à fleurir.

b/ *Haruka ga Natsuo wo nagutte Akiko ga Kenji wo nagutta.*
Haruka (ga) Natsuo (wo) frapper(-te) Akiko (ga) Kenji (wo) a frappé.
Haruka a frappé Natsuo (et) Akiko a frappé Kenji.

c/ *le no mae ni wa ki ga atte, ushiro ni wa ike ga aru.*
Maison devant (wa) arbre (ga) il y a (-te) derrière étang (ga) il y a
Devant la maison il y a un jardin, derrière il y a un étang.

4. -te dans le cadre de la RRG

Les linguistes qui se sont intéressés à *-te* (Kuno, 73, Minami 74) ont eu recours dans un premier temps à la partition coordination / subordination en vigueur dans les grammaires occidentales. Cette partition est difficilement adaptable au japonais ne serait-ce que si l'on admet qu'une proposition coordonnée peut fonctionner de façon autonome (cf. *supra* la définition de Van Vallin et La Polla). De fait *-te* n'autorise aucune autonomie syntaxique et du coup interprétative (pour l'aspect, le temps...) : il crée une relation de dépendance jusqu'à la fin de l'énoncé.

De son côté Hasegawa (96) propose de rendre compte des différentes constructions de *-te* en utilisant le cadre de la RRG et la tripartition évoquée *supra*.

A/ Les constructions de verbes affixés par *-te* (V-te) suivies d'un verbe (V-te +V), formant un prédicat complexe sont catégorisées *nuclear subordination* et / ou *nuclear coordination*.

Comme je l'ai signalé plus haut, *-te* peut être considéré comme permettant de lier un verbe principal à un auxiliaire pour former un prédicat complexe. Hasegawa (96) revient sur cette dichotomie auxiliaire / 2^{ème} verbe principal. En effet, dans cette conception traditionnelle bien connue de la grammaire occidentale, l'auxiliaire soutient le verbe suivant⁹ et porte les marques de temps, d'aspect, modalité etc. Mais dans la mesure où en japonais l'unité *-te* peut être toujours considérée comme un élément de connexion même dans cette construction, il n'y a pas lieu de faire la différence entre verbe principal et verbe auxiliaire, le verbe (le participe passé ou une forme en *-ing* en anglais) s'appuyant sur un auxiliaire comme on le fait dans les grammaires occidentales. Le deuxième verbe est *subordonné* (modificateur car porteur de marques temporelles, aspectuelles etc.) au premier (V-te) qui constitue la *matrice* et est le plus représentatif sémantiquement.

Exemple de V+te (*matrice*) + V (*subordonné*) :

tabete iru.
Sujet Ø, mange / (suis) en train de manger)

⁹ En grammaire générative, le deuxième verbe est considéré comme le « complément » de l'auxiliaire.

tabete constitue la *matrice*, *iru* le verbe *subordonné* (*être, exister*, porteur de la marque temporelle).

Traduction : *je mange* ou *je suis en train de manger* (aspect duratif / progressif).

Ce qui va ensuite être pris en compte c'est le degré du lien entre les deux verbes ceci afin de déterminer la nature de la jonction en l'accordant avec les catégories proposées par la théorie (du + ou moins lié). Pour cela vont intervenir aussi bien des critères syntaxiques (essentiellement l'insertion ou non d'une unité entre les deux verbes) que sémantiques et pragmatiques ; ceci donne lieu à des analyses extrêmement longues dans le contexte de la langue japonaise. Dans les limites qui me sont imparties ici, je ne pourrais pas en rendre compte.

1/ La *nuclear subordination* peut être diagnostiquée grâce à un critère syntaxique et sémantique : l'ensemble V-*te* + V est soudé et n'admet que très peu d'éléments insérables (les particules *wa*, *mo*¹⁰). Il est notamment impossible de nier la matrice V+*-te* avec *naide*, ce sur quoi nous revenons en 2/. Plusieurs verbes sont susceptibles d'occuper la position de verbe subordonné à V+*-te* : ***shimau*** (mettre, terminer), ***oku*** (faire quelque chose à l'avance), ***iku*** (aller), ***kuru*** (venir) etc. Prenons l'exemple de ***shimau***. Ce verbe va modifier aspectuellement et sémantiquement le verbe matrice en *-te* qui le précède.

Exemple :

Jon ga henna hon wo yonde shimatta.

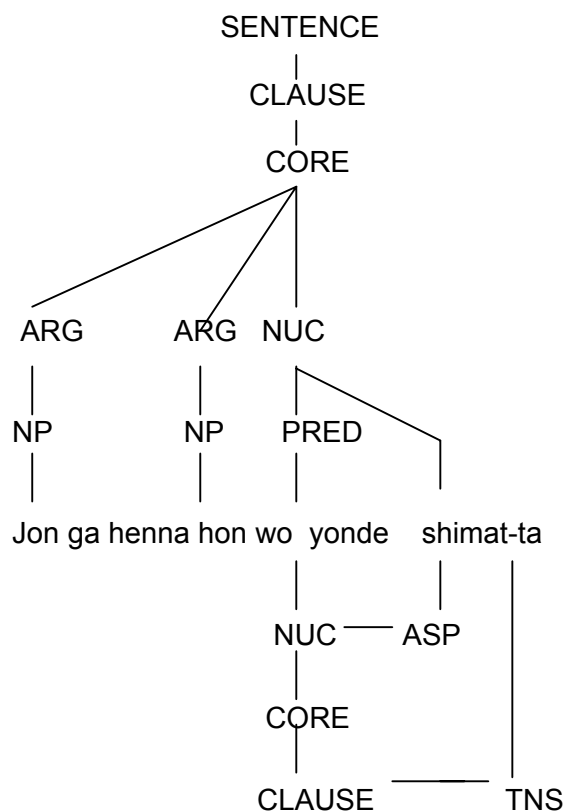
John (Nom) obscène livre (Acc) lire (*-te*) finir (*-ta*, aspect accompli)

John a lu un livre obscène (John a terminé de..., John a lu jusqu'au bout...)

Le prédicat subordonné modifie le prédicat affecté de *-te* (V+*-te*) avec des modalités de perfectivité, non agentivité, énonciatives et subjectives¹¹ (regret, surprise) qu'Hasegawa analyse longuement en citant d'autres exemples. Du point de vue de la structure sémantique *yonde* et *shimatta* ne constituent pas des événements séparés (lire / terminer). Le verbe *shimau* est lié au prédicat en *-te* dans une relation de subordination et donc il n'affecte pas la structure argumentale du cœur, ce qui est représenté par la figure qui suit.

¹⁰ *Wa* est la particule du topic et *mo* permet d'introduire un deuxième topic dans un contexte déjà connu (*aussi*).

¹¹ Il serait possible de dire : *Jon ga henna hon wo yonda* (John a lu un livre obscène), sans utiliser *shimau* qui apporte ici une nuance complémentaire de perfectivité / achèvement du point de vue du locuteur.



Nuclear subordination (operator construction)

2 / Dans le cas d'une **coordination nucléaire** le critère d'insertion d'un élément entre V-*te* + V intervient également : il est possible de nier le premier argument du cœur à l'aide de l'opérateur *naide*¹² (composé de *nai*, particule de négation, -*de*, c'est-à-dire -*te*). Ce type de construction est fréquent avec V-*te* + *aru*.

Aru et **iru** sont des verbes existentiels (=être, exister, il y a), le premier pour les référents inanimés (*asoko ni hon ga aru*, là-bas (circ.) livre (Nom) sont = il y a des livres là-bas), le deuxième pour les référents animés (*asoko ni neko ga imasu* = il y a un chat là-bas). Comme je l'ai mentionné *supra* (essentiellement pour *iru*), ces verbes peuvent intervenir dans une construction V-*te* + V, dans la position de verbe subordonné ; on trouvera donc V-*te* + *iru* /*aru*.

Exemples :

a) *Tegami ga dasanaide aru.*

lettre (nom.) envoyer + nég -*de* il y a

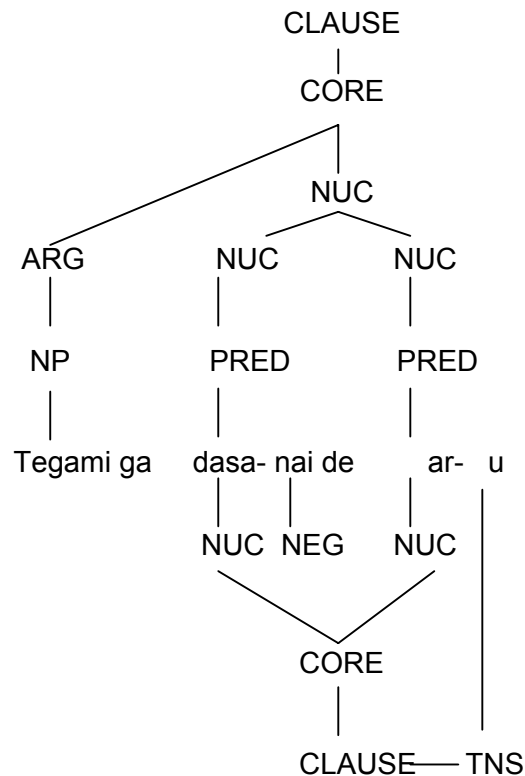
il y a une lettre pas envoyée / il y a une lettre qui n'a pas été envoyée.

b) *Tanaka san ga tabenaide iru.*

Tanake monsieur (Top) manger + nég.-*de*

Monsieur Tanaka n'a pas mangé / il y a Monsieur Tanaka qui n'a pas mangé / Monsieur Tanaka est sans manger.

¹² Ceci est « sémantiquement » inacceptable dans le cas de *shimau*. * *Jon ga henna hon wo yomanaide shimatta* (*John a termine de ne pas lire un livre).



Nuclear coordination

Dans la *nuclear coordination* deux prédicats forment un nucleus et le premier prédicat est nié par *naide*.

Le nucleus complexe dénote l'état présent, résultatif, d'une entité. On peut trouver des constructions en *V-te + aru* sans insertion d'éléments :

c) *Yasai ga kitte aru.*

Légumes (nom.) découper (-te) il y a.
Il y a des légumes découpés.

d) *Kuruma ga soto ni tomete aru.*

Voiture (nom.) dehors garer (-te) il y a.
La voiture est garée dehors

Dans de telles phrases, il n'y a pas d'*actor* et l'*undergoer* est au nominatif (particule *ga* intégrative de SN). L'événement auquel on réfère, *garer la voiture*, par exemple en d), n'est pas asserté mais impliqué. Le complexe de prédicats dénote un état présent et c'est le résultat, le constat qui est asserté . Le focus du locuteur ne se porte pas sur l'événement.

L'exemple qui suit montre au contraire une construction *V-te + aru* avec un *actor*, l'*undergoer* étant à l'accusatif (particule d'intégration de SN, *wo*).

e) *Jon ga kuruma wo tomete aru.*

John (nom.) voiture (acc.) garer (-te) il y a
John a garé la voiture.

En e) on a affaire à une *nuclear subordination* : le prédicat complexe dénote en même temps la situation passée et l'état présent de l'entité affectée par la situation.

Si on avait *Jon ga kuruma wo tomete iru*, on aurait aussi affaire à une subordination nucléaire (John est en train de garer la voiture) mais le focus serait mis non pas sur l'état de la voiture mais sur l'action de John.

Ces quelques exemples montrent déjà l'importance de la structure sémantique et de son interprétation sans laquelle il serait impossible de catégoriser, dans le cadre du modèle, la jonction induite par *-te*. D'autres verbes sont susceptibles d'être subordonnés à *V+-te* et nous ne pouvons en rendre compte intégralement ici.

Citons les verbes de mouvement *iku* (aller) et *kuru* (venir) très utilisés en position subordonnée à *V+-te*. *-Te* tout comme pour *aru* et *iru*, va réaliser dans le cas de *iku* et *kuru* deux types de *nuclear junction* : la subordination ou la coordination. L'interprétation du prédicat complexe est cependant plus difficile à réaliser que dans le cas de *aru* et *iru*. Seule une « théorie » sémantique permet de trancher sur l'appartenance à l'une ou l'autre des catégories de *nuclear junction*. Hasegawa (96) s'appuie sur une théorie du *prototype* inspirée de Rosch (78) et de Fillmore (1971)¹³ mais emprunte aussi à Lakoff (87)¹⁴. Elle en vient à dégager 5 prototypes pour *iku* et *kuru* : *le mouvement, la direction, la durée, le but, l'origine*. Elle critique les études menées par les linguistes japonais (dont Yoshikawa, 1976) qui ont établi des taxinomies des usages de *iku* et *kuru*. Cependant il me semble que ce qu'elle propose se retrouve dans cette taxinomie et qu'elle-même doit entrer dans une forme de raisonnement taxinomique pour arriver à catégoriser les deux types de jonctions nucléaires complètement dépendante du sémantisme des verbes.

Les emplois canoniques de *iku*, *kuru* sont ceux de verbes de mouvements (aller / venir). *Iku* indique un mouvement orienté vers l'extérieur par rapport au locuteur et à sa sphère (*heitai ga shinde itta*¹⁵ / *iku* : le soldat est mort); *kuru* au contraire indique un mouvement en direction du locuteur et de sa sphère (*onna no ko ga umarete kita* / *kuru*, une fillette est née, *ame ga futte kita* / *kuru*, il pleut). Lorsque ces verbes interviennent après *V+-te*, en position de subordination, ils modifient l'aspect de *V+-te* mais ils ne prédisent rien sur le sujet. Autrement dit, ils ne sont pas autonomes mais agissent comme opérateurs sans être cependant privés de contenu sémantique. En tenant compte des prototypes, de la conceptualisation de l'espace / temps il est possible d'établir la distinction entre subordination et coordination nucléaire pour ces emplois.

Exemples :

f) *rōsoku no hi ga kiete iku* (Moving time) (cf. représentation ci-dessous)
 bougie (de) feu (om.) éteindre(-te) va
 La flamme de la bougie s'éteint.

* *rōsoku no hi ga iku*¹⁶

La flamme de la bougie va (part, s'en va)

g) *piano no oto ga kikoete kuru* (Moving world)
 piano (de) son (nom.) entendre (-te) venir
 J'entends le son du piano (le son du piano me parvient)

h) * *piano no oto ga kuru*
 * Le son du piano vient

i) *Hakucho ga Hokkaidō ni watatte itta*. (le locuteur ne se trouve pas à Hokkaido)
 Cygne (nom.) Hokkaido (loc.) traverser (-te) aller (-ta)
 Les cygnes émigrent vers le Hokkaido

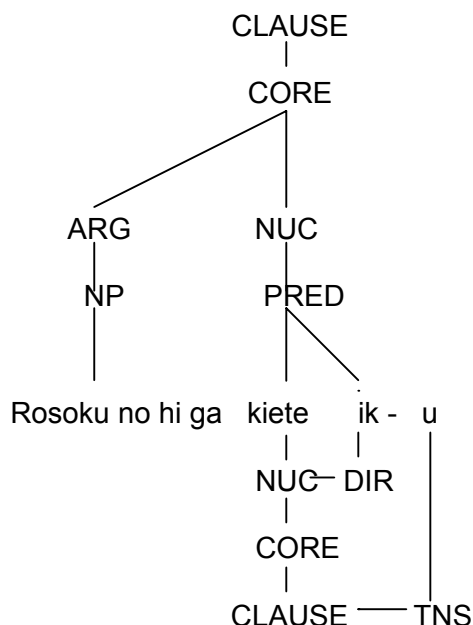
¹³ Nous ne pouvons pas détailler ce modèle ici. Fillmore reconnaît entre autres deux métaphores du temps et fait la différence entre *moving world* et *moving time*. Dans le premier cas (*moving world*) nous nous trouvons dans le présent sortant du passé et nous allons vers le futur. Dans le deuxième (*moving time*) le futur vient vers nous et s'éloigne de nous dans le passé.

¹⁴ Pour les *THERE constructions* (ex : there goes our last hope vs here comes the chance of a lifetime)

¹⁵ Il serait bien sûr possible de dire : *heitai ga shinda*, *ame ga futta* et dans ce cas la sphère du locuteur (le mouvement par rapport à soi) n'est pas pris en compte.

¹⁶ Sémantiquement inacceptable.

En f), g) et i) *iku* et *kuru* ne prédisent pas directement sur le sujet et agissent comme verbes subordonnés (auxiliaires) ce qui en RRG est considéré comme une *subordination nucléaire*. L'un des critères est encore une fois ici l'impossibilité de nier V+*-te* avec *naide* (**piano no oto ga kikoenaide kuru*).



Nuclear subordination

Rōsoku no hi ga kiete iku.

La flamme de la bougie s'éteint.

Les constructions en V+*-te* + *iku* / *kuru* peuvent aussi avoir un *nexus* de coordination. Dans ce cas, l'opérateur de négation *naide* est accepté après le premier verbe qui peut être nié, ce que montre les exemples suivants :

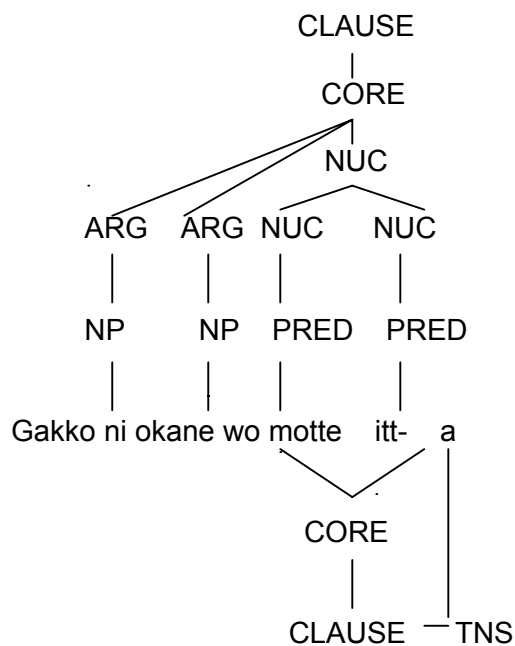
j) *gakkō ni okane wo motte itta.*

Ecole (Loc) argent (Acc.) porter(-te) aller (-ta)

J'ai emporté de l'argent à l'école / Je suis allé à l'école en emportant de l'argent.

k) *gakkō ni okane wo mota naide itta.*

Je n'ai pas emporté d'argent à l'école / Je suis allé à l'école sans emporter d'argent.



Nuclear coordination

Gakko ni okane wo motte itta
 J'ai emporté de l'argent à l'école

Synthèse :

1/ V+*-te* + *aru* : Résultatif / Perfectif

1^{er} cas :

Syntaxe : nuclear subordination

Sémantique : le nucleus complexe ne porte pas de marque du passé mais dénote en même temps une situation passée et l'état de l'entité affectée par la situation.

2^{ème} cas :

Syntaxe : nuclear subordination

Sémantique : le nucleus complexe dénote l'état présent de l'entité. L'événement auquel on réfère est impliqué mais non asserté.

2/ V+*-te* + *iku* (aller)/ *kuru* (venir)

1^{er} cas : mouvement physique

Syntaxe : nuclear coordination

Sémantique : le prédicat en *-te* indique une action qui va dans le sens d'aller / venir par rapport à la position du locuteur dans l'espace.

2^{ème} cas : Point de vue (mouvement / espace cognitif)

Syntaxe : nuclear subordination

Sémantique : *iku* et *kuru* modifie la direction du prédicat en *-te* selon le point de vue du locuteur (*dandan samuku natte kita* vs *dandan samuku natte iku* : il s'est mis à faire froid (*kuru*, venir, au passé) il se met à faire froid (*iku*, aller).

B/ Les constructions en *-te* réalisant des *core junctures*

1/ Core subordination

Dans ce type de subordination un *core* est enchâssé dans l'autre. Le test de l'enchâssement au niveau du *core* consiste à vérifier s'il y a un argument partagé par les deux conjoints. Lorsqu'il y a *core subordination* il n'y a pas d'argument partagé : le *core* enchâssé est un argument du *matrix core* dont il fait partie. Voici un exemple en anglais :

Joan denounced Hiro's stealing the car.

« *Hiro's stealing the car* » fonctionne comme un argument du *matrix core* de la phrase.

En japonais, *-te* dénote une *core subordination* quand le *core* marqué par *-te* est un argument du *matrix core*.

Ceci est repérable dans des constructions en V+*-te* + *ii* (*ii* = bon, bien, il est permis de).

l) *Kimi wa mō kaette ii.*

Toi (top) déjà rentrer(-te) il est permis

Tu peux rentrer chez toi.

m) *Kimi wa mō kaette wa ikenai.*

Toi (top) déjà rentrer (-te) (top) il n'est pas permis.

Ne rentre pas chez toi.

n) *Jon wa shigoto wo shite ii.*

Jon (top) travail (Acc.) faire (-te) il est permis

John peut travailler.

o) *Jon wa shigoto wo shi nakute ii.* (représenté par la figure à la page suivante)

Jon (top.) travail (Acc.) faire(+ nég.+*-te*) il est permis

John peut ne pas travailler.

Lorsqu'on a affaire à une *core coordination* il est impossible d'insérer l'opérateur de négation *naide*, seul *nakute* est autorisé :

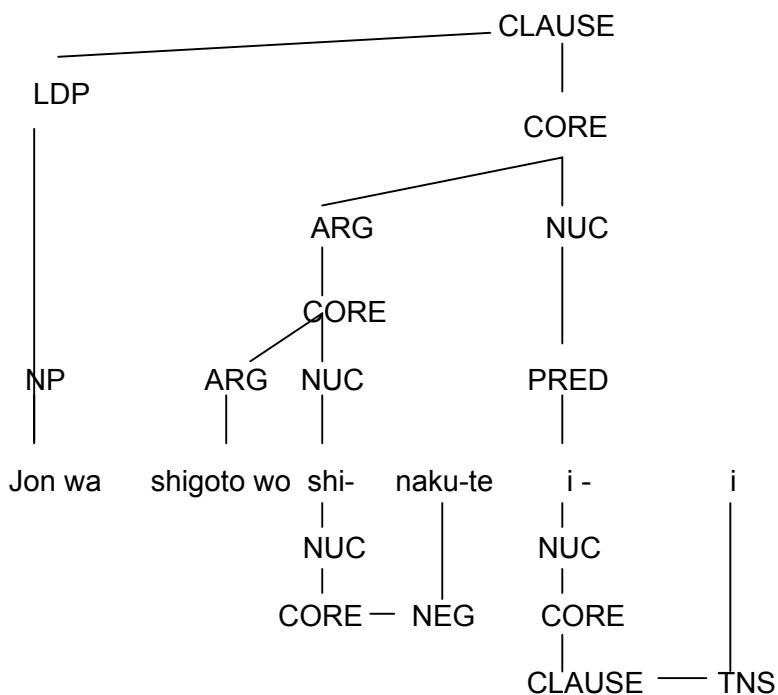
* *Jon wa shigoto wo shi naide ii.*

En revanche, la phrase suivante est acceptable (*nuclear coordination*) :

Jon wa shigoto wo shinaide iru.

John (top.) travail (Acc.) faire(*naide*) est

John est sans travail / John ne travaille pas.



Core subordination
Jon wa shigoto wo shinakute ii.
 John peut ne pas travailler.

2/ Nexi non-enchâssés : constructions réalisant des *core coordinations* et des *core cosubordinations*

— La *core coordination*

Les *core coordinations* sont indépendantes (sauf pour l'opérateur temporel et aspectuel qui intervient dans le dernier verbe) et les deux propositions sont assertées. Les propositions partagent le même sujet référent. Cependant le lien inféré par *-te* supporte plusieurs types d'interprétation possible comme le connecteur *et* en français ou *and* en anglais. Ce peut être par exemple une relation de cause à effet qui ne sera pas spécifiée par *-te*. Je ne rentrerai pas dans les détails (cf. page 6) et me bornerai à quelques exemples.

p) *Jon ga ashi wo otte byōin ni hakobareta.* (cause à effet)

Jon (nom.) jambe (acc.) casser (-te) hôpital (circ.) transporté (-ta)
 John s'est cassé la jambe et il a été transporté à l'hôpital.

q) *Jon ga rakudai shite daigaku wo yameta.* (cause à effet)

Jon (nom.) échec examenfaire(-te) université (acc.) arrêter (-ta)
 John a raté son examen et a abandonné l'université.

r) *Kare wa sono koto wo shite ite iwanai.* (concession, bien que, mais)

Il (top) ce fait (acc.) savoir (-te + ite) dire (nég.).
 Il est au courant du fait et ne dit rien.

Le fait que ces relations (cause à effet, concession) ne soient pas marquées (à cause de la sous-spécification de *-te*) suggère qu'elles ne sont pas assertées mais inférables.

— La core cosubordination

Dans ce cas, *-te* signale une modification de type adverbial entre la proposition et *la Core matrix*. Des taxinomies ont été dressées par les linguistes japonais (Morita, 1980, Negishi, 1970 etc.) de ces divers emplois (j'en ai cité certains en 3. B/). Elles ne mettent pas en avant le phénomène de *junction* mais la nature sémantique du lien établi (cause à effet, moyen fin, etc.)

Exemples :

s) *Soto ni dete hanashimashō.*

Dehors (loc.) sortir (-te) parlons
Sortons pour parler

t) *Jon wa tapu wo kiite furansugo wo benkyō suru.*

Jon (top.) cassette (acc.) écouter (-te) français (acc.) étudie.
John étudie le français en écoutant des cassettes.

u) *Kuruma wo utenshite pari ni itta.*

Voiture (acc.) conduire (-te) Paris (loc.) aller (-ta)
Je suis allée à Paris en voiture (en conduisant ma voiture)

Remarque I : Dans la *core subordination* et la *core coordination*, les *cores* marqués par *-te* peuvent être niés par l'opérateur *nakute* ce qui n'est pas possible dans la *core cosubordination*.

Remarque II : Si on prend l'exemple suivant :

v) *Jon ga okane wo tamete kuruma wo katta.*

John (nom.) argent(acc.) économiser (-te) voiture (acc.) a acheté.

deux interprétations sont possibles :

- John a économisé de l'argent et a acheté une voiture. (*Core coordination*)
- John a acheté une voiture en économisant de l'argent. (*Core cosubordination*)

Si on met P2 à la forme négative les deux interprétations restent possibles :

John ga okane wo tamete kuruma wo kawa nakkata.

John (nom.) argent (acc.) économiser (-te) voiture (acc.) acheter (+nég.)

- Jean n'a pas acheté de voiture en économisant de l'argent (*core cosubordination*)
- Jean a économisé de l'argent et n'a pas acheté de voiture. (*core coordination*)

Dans le cas de la *core cosubordination*, c'est la relation sémantique entre P1 et P2 qui est niée.

Selon Hasegawa (96) lorsqu'il y a une ambiguïté d'interprétation entre *core coordination* (Core 1 *-te* Core 2) et *core cosubordination* (Core 1 *-te* (ADV.) Core 2), les japonophones natifs préfèrent la deuxième solution. Pour cela Hasegawa a demandé à des japonophones de paraphraser *-te* par un connecteur plus spécifié en anglais, dans la phrase suivante (extraite d'un manuel de physique). Cette démarche rappelle celle que nous avons mentionnée en 3. C/ :

w) *Gomukan wo pinchikokku de tomete hi wo kesu.*

Tuyau (acc.) pince avec pincer (-te) feu (acc.) éteindre
On pince le tuyau avec une pince et on coupe le feu.
En pinçant le tuyau avec une pince on coupe le feu.
Etc.

Synthèse :

Core subordination –te linkage :

Syntaxe : Core subordination

Sémantique : le CORE marqué par –te est un argument du CORE qui lui sert de matrice.

Core Coordination :

Syntaxe : Core coordination

Sémantique : les CORES dénotent des propositions séparées qui partagent le même sujet référent.

Core Cosubordination :

Syntaxe : Core cosubordination

Sémantique : Le CORE marqué par –te fonctionne comme un adverbe.

Pragmatique : Localisation, moyen, cause/ effet etc.

C/ La *junction* au niveau de la clause

Il s'agit des *junctions* entre propositions qui pourraient être assurées par un connecteur plus spécifié que –te et qui pourraient lui être substitués. Dans le cas de ce type de relation clausale (cf. *supra* page 6) chaque proposition peut avoir un sujet.

C'est ce qui permet de faire la distinction entre la *junction* au niveau du *core* vs celle au niveau de la *clause*.

Le type de *nexus* existant dans ce cas est limité à la *cosubordination*. C'est une forme de « coordination dépendante » dans la mesure où un opérateur est partagé pour l'interprétation.

Dans le cas de propositions chacune munie d'un sujet il est possible d'interpréter –te de différentes façons, et dans l'exemple qui suit l'opérateur partagé est celui du temps (marque flexionnelle –ta) :

x) *Jon ga setsume shite Hiro wa taikutsu shita.*

Jon (nom.) donne des explications Hiro (top.) ennuyer (-ta)

John donnait des explications et Hiro s'ennuyait.

Comme John donnait des explications Hiro s'ennuyait.

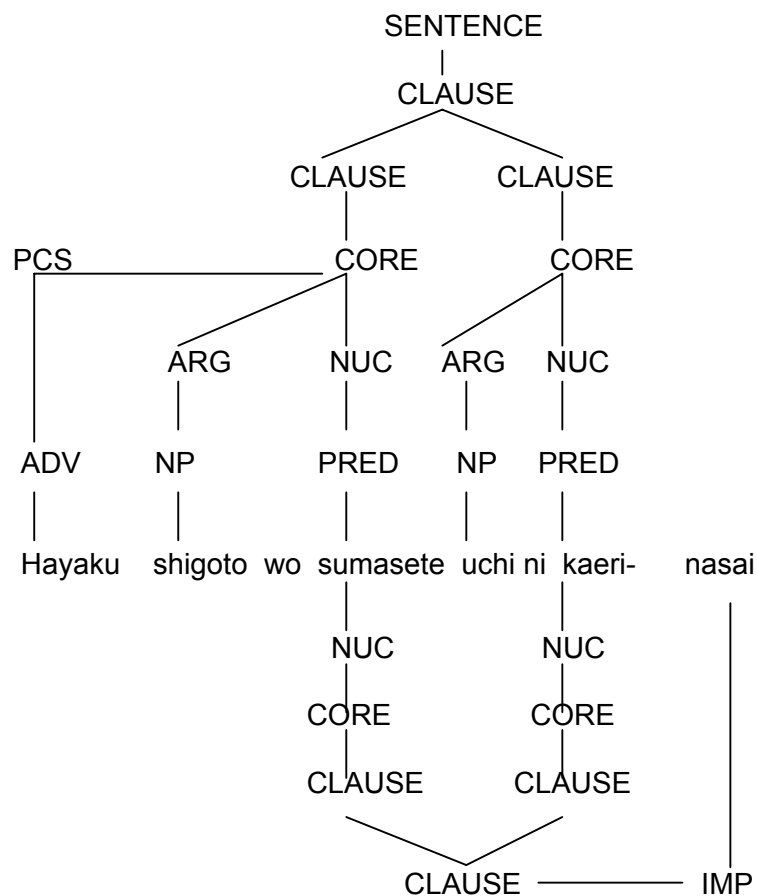
Tandis que John donnait des explications Hiro s'ennuyait.

Dans un exemple où le sujet est le même pour les deux propositions il peut aussi y avoir *cosubordination* (ce qui est représenté dans la figure plus bas) :

y) *Hayaku shigoto wo sumasete uchi ni kaeri nasai.*

Vite travail (acc.) finir(+te) maison (loc.) repose (nasai, impératif)

Termine vite ton travail et rentre à la maison.



Clausal cosubordination

Ici les deux propositions se trouvent dans le *scope* de *nasai* : finir son travail et rentrer sont compris comme deux ordres qui s'enchaînent (*termine ton travail et rentre à la maison*).

Hasegawa donne de nombreux exemples tendant à démontrer que dans le lien marqué par *-te* et non-spécifié domine l'interprétation d'une relation de cause à effet (*because, parce que, comme*) entre des événements, des états, un événement et un état, un état et un événement etc. Il me semble cependant que cette relation est traversée en même temps par une relation temporelle de succession qui obéit à un principe d'ordre naturel : l'avant causant l'après et une adaptation pragmatique au contexte. C'est ce que reflètent les exemples v,w,x,y). Ce type de relation a été mis en évidence dans la littérature : on parle alors de séquence temporelle ou de consécution (cf. Kuno, 73 et Dhorne, 94, dans une perspective plus culiolienne). Est-ce que par ailleurs l'exemple w) ne pourrait pas être interprété comme une *cosubordination* au niveau de deux clauses ? Il me semble que les deux interprétations restent possibles. Seul le test « d'acceptabilité pragmatique » proposé par Hasegawa permet de trancher. Il me semble aussi que le type de texte dont est extrait l'énoncé est à prendre en compte. Il s'agit d'un manuel de physique, dont la caractéristique du discours peut être à dominante instructionnelle : véhiculer les instructions en vue de réaliser des expériences. Quoiqu'il en soit, le modèle de la RRG permet de représenter ces différentes interprétation.

Conclusion

Le but de cette contribution était d'illustrer par l'exemple du connecteur *-te* un aspect du cadre théorique de la RRG qui propose une révision de la traditionnelle dichotomie coordination / subordination¹⁷. Une nouvelle typologie des relations est en effet envisagée laquelle réduit l'écart entre coordination et subordination (sans enchâssement) en introduisant une troisième catégorie, la cosubordination, dont j'ai pu dire que c'était une forme de coordination dépendante. L'utilisation de ce cadre théorique par Hasegawa (96) dans le contexte de *-te*, dont on sait que c'est une unité difficile à fixer dans une catégorie grammaticale occidentale, permet de tester la souplesse du modèle de la RRG qui offre une représentation formelle de tous les types de relations réalisées par *-te*. Ces représentations arborescentes sont tributaires d'une hypothèse de départ : l'interprétation sémantique de la relation induite par *-te*. Ces relations sont en effet multidimensionnelles, *-te* pouvant être remplacé par des coordonnants ou des subordonnants. En ce sens l'analyse proposée par Hasegawa n'est pas nouvelle : Kuno (73) qui dans un premier temps part des catégories occidentales propose de les abandonner dans la mesure où il estime que *-te* est capable de « coordonner et de subordonner » en même temps. Il préfère parler d'un *continuum* allant d'un degré très lié (*tightest*) à un degré moins lié (*loosest*)¹⁸, car si la connexion induite par *-te* reste difficile à catégoriser, elle ne pose aucun problème d'interprétation sémantique pour les locuteurs. Les taxinomies d'usages qui la concernent montrent bien cela.

Si l'on s'en tient au cadre de la RRG, il apparaît que mis à part le cas de la *nuclear subordination*, où *-te* n'intervient pas en tant que connecteur à proprement parler et présente un degré d'intégration syntaxique maximal, la décision d'appartenance à telle ou telle catégorie du modèle passe par l'interprétation sémantique de la relation. Ainsi la *core subordination* ne peut être établie qu'après avoir interprété sémantiquement la relation non spécifiée par *-te* et la prise en compte d'un contexte pragmatique, de conceptualisation ou de perception d'un événement dans sa globalité, de savoirs partagés (cf. l'exemple page 17). C'est le cas des relations de moyen, de cause, de simultanéité etc...Autrement dit le phénomène syntaxique est analysable en terme d'organisation du sens et de signification du lien. Ceci illustre la spécificité de la RRG, et son nom le dit bien « role and reference grammar », pour laquelle la grammaire n'est pas un système spécifique de connaissances qui entretient des rapports indirects avec les données de l'expérience, lesquels rapports seraient conditionnés par une grammaire universelle. L'algorithme est renversé : la grammaire est motivée, distribuée par les données de l'expérience et l'écart entre sémantique, syntaxe, pragmatique est réduit. Ces niveaux interagissent en ce sens que la délimitation stricte entre syntaxe et sémantique / pragmatique est repensée en terme d'interface, aspect qui ressort particulièrement dans le contexte de l'analyse de *-te* présentée ici.

¹⁷ Des travaux sur le français proposent des remises en question des catégories traditionnelles de propositions ou d'introducteurs de propositions (cf. les travaux de Rebuschi, 2001/02 et de Le Goffic, 2000, mentionnés dans la bibliographie). Il aurait été intéressant d'établir des comparaisons avec ce qui est proposé par la RRG mais cela aurait dépassé les limites de cette contribution.

¹⁸ Ceci va dans le sens de la hiérarchie de liens établie par Van Valin et Wilkins, représentée à la page 4 de cette contribution.

Bibliographie

- Dhorne F., 1994, *Aspect et temps en japonais*, Thèse d'Etat, Paris VII
- Fillmore C., 1968, The case for case, in E.Bach and R.Harms (eds.) *Universal in Linguistic Theory*, pp 1-88, New York : Holt, Rinehart and Winston
- Fillmore C., 1971, Santa Cruz lecture on deixis. Indiana : Indiana University Linguistics Club.
- Foley W., Van Valin R., 1984, *Functional syntax and universal grammar*, CUP
- François J., 2002, « Acte prédicatif et structure de la phrase dans un formalisme de grammaire fonctionnelle : la Role and Reference Grammar », Séminaire du LATTICe (25 octobre 02)
- Fugimori B., 1977/83, *Analyse et traduction : éléments pour l'étude de la langue japonaise*, INALCO, Paris
- Garnier C., 1985, *La phrase japonaise, Structures complexes en japonais moderne*, Paris, POF
- Hasegawa Y. 1996, *A study in japanese clause linkage : the connective Te in japanese*, Tokyo, Kuroshio, Stanford CSLI
- Klingler D., 2001, *Connecteurs en français L2 et « équivalents » en japonais L1 : une perspective sur la production bilingue*, Thèse de doctorat, Paris III
- Klingler D., Véronique D., 2002, Etude des connecteurs « et » en français L2, « -te » et « -tari » en japonais L1, dans des récits de locuteurs bilingues japonophones, in *Marges Linguistiques* N°4, MLSMS Editeur, Saint-Chamas France, pp 188-201.
- Kuno S., 1973, *The structure of Japanese language*, MIT Press, Cambridge
- Lakoff G., 1987, *Women, fire, and dangerous things : what categories reveal about the mind*, Chicago, UP
- Matsumoto Y., 1990, On the syntax of Japanese « intransitivizing » -te aru construction : Non-lexical function changing, in *Japanese and corean Linguistics*, Stanford, CLS 26, pp 277-291
- Le Goffic P., 2000, Subordinations et connecteurs, in *Syntaxe et sémantique 1*, Crisco, P.U.C., pp 17-37
- Mikami A., 1970, *Bunpō no syōronsyū*, Tokyo, Kuroshio Shuppan
- Minami F., 1974/77, *Gendai nihongo no kōzō*, Tokyo, Taishukan
- Ohuri T., 2001, Some thoughts on a new systematisation of interclausal semantic relations, Communication à Santa Barbara, 19-27 Juillet 01, RRG Workshop
- Olson M., 1981, *Barai clause junctures : Toward a fonctionnal theory of interclausal relations*, PH.D. dissertation, Australian National University
- Pustejovsky J., 1995, *The Generative Lexicon*, Cambridge, MA : MIT press
- Rebuschi G., 2001 /02, Coordination et subordination, Première partie : la co-jonction restreinte, in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t XCVI fasc.1, pp 23-60 et t XCVII, fasc.1, pp 37-89
- Rosch E., 1978, Principles of categorization, in E. Rosch and B.Lloyd (eds.) *Cognition and categorization*, pp 27-48, Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates
- Saeki T., 1978, Bunpō (ronri.gendai), *Kokugogaku* 113, pp 41-49

- Shibatani M., 1976, *Japanese generative grammar : syntax and semantics*, Vol.5, New York Academic Press
- Shibatani M., 1978, *Nihongo no bunseki* (seisei bunpō no hōhō)Tokyo, Taishukan
- Uehara S., 1998, *Syntactic Categories in Japanese : a cognitive and typological introduction*, Tokyo, Kuroshio
- Van Valin R. , La Polla R., 1997, *Syntax, Meaning, Function*, CUP
- Van Valin R., La Polla R., (à paraître) *Syntax, structure, meaning and function*, (site RRG, SUNY)
- Van Valin R., Wilkins D., 1993, Predicting syntactic structure from semantic representations : remember in English and its equivalent in Mparntwe Arrernte, *in* Van Valin (ed.), 499-534

Fabienne MARTIN

Université libre de Bruxelles

Laboratoire de Linguistique textuelle et de Pragmatique cognitive

fmartin@ulb.ac.be

**Si certains causatifs psychologiques ne sont pas agentifs,
c'est parce qu'ils sont muets.
Critique de l'analyse des causatifs en RRG**

Abstract

*This paper deals with causative verbs in general, and causative psychological verbs in particular (Object Experiencer psychological verbs, henceforth OEPVs). First, I criticize the causativisation rule of van Valin and LaPolla 1997, and provide an alternative rule, based on an intuition of Ruwet 1972. Then, I show that OEPVs denote either two mental events (both involving the Experiencer), either four events, the first being the action of an External Causer, the second being its perception by the Experiencer, and the last two being the mental events constituting the psychological reaction of the Experiencer. An explicit semantics is assigned in the RRG framework to the different roles we must associate to the VPEOs, namely the roles Causer, Objet of Emotion and Objet of Attention. The definition of the last two roles takes into account the fact that the subject of VPEOs can receive an intensional reading. Finally, I address the central problem of the compatibility or incompatibility of OEPVs with agentive constructions (cp. annoy on purpose vs *amaze on purpose). First, it is shown that the traditional explanation stating that amaze-verbs denote non-intentional actions must be rejected. Then, I show that the incompatibility of amaze-verbs with agentive constructions is due to the fact that these verbs do not associate a predicative constant to the event variable corresponding to the action of the Causer, contrary to annoy-verbs and physical causative verbs.*

1. Introduction ¹

Cet article traite d'un problème bien connu depuis (Ruwet, 1972), à savoir que certains verbes psychologiques à Expérienceur objet (désormais VPEO) sont peu ou pas compatibles avec les adverbes intentionnels :

(1) *Il l'a amusé/flatté/humilié/enquiquiné/étonné exprès.* (VPEO de type I)

(2) a. * *Mes enfants m'ont intelligemment préoccupé (pour obtenir plus d'argent de poche).*
(VPEO de type II) [Ruwet, 1995]

b. * *Il m'a touché/frappé/pétrifié exprès.*

Le français compte au moins 100 verbes compatibles avec les adverbes intentionnels (VPEO de type I), et au moins 200 qui acceptent mal ces constructions (VPEO de type II), dont beaucoup sont dérivés de verbes physiques (cf. (2b)). Le phénomène n'est donc pas restreint à quelques verbes, et constitue une généralisation importante qui appartient pleinement à la syntaxe.

(van Valin et LaPolla, 1997) [désormais VVLP] traitent tous les VPEO comme des verbes causatifs, et leur assignent à tous le même type de représentation lexicale (RL). Dans son état actuel, la RRG ne rend donc pas compte de la différence entre VPEO de type I et II.

Dans la section 2.1, je présente l'analyse par VVLP des verbes causatifs en général, et expose la critique par (Piñón, 2001) de la règle de causativisation de (Levin, 1993), parce que cette critique s'applique également à VVLP. Puis je montrerai Section 2.2. que la règle alternative que propose Piñón soulève elle-même certaines difficultés. Mais celles-ci, on va le montrer, peuvent être levées une fois que l'on définit la causativisation sans recourir au rôle Agent comme Piñón. Suivant cette nouvelle règle, qui reprend une intuition centrale de (Ruwet, 1972), il peut y avoir causativisation si l'interprétant peut se représenter la causation dénotée par la phrase comme une causation directe, même si elle est en réalité indirecte. Ces types de causation seront définis, et distingués de l'opposition qu'a introduite (Shibatani, 1976) entre causation manipulative et causation directive.

Le reste du travail est consacré à deux des problèmes classiques que soulève la sous-classe des causatifs que sont les VPEO. Le premier est celui des rôles thématiques des VPEO : section 3.1., je discuterai de la distinction qu'opère (Pesetsky, 1995) entre les rôles Cause et Objet, puis montrerai comment ces rôles peuvent se voir assigner une sémantique explicite dans un cadre comme RRG (Section 3.2.). Il y sera notamment montré que dans une de leurs lectures, les VPEO sont des verbes intentionnels. Le second problème important est la question de savoir si les VPEO sont agentifs ; la nature du rôle Agent sera discuté à partir de (Elster, 1987). Cette discussion permettra de conclure que la thèse suivant laquelle l'agrammaticalité de (2) vient de ce que l'entité sujet n'est pas (représentée comme) Agent (ou n'exerce pas/n'est pas représentée comme exerçant un contrôle suffisant sur l'entité objet) est incorrecte. La section 4 présente une nouvelle explication des données (1)-(2).

¹ Je remercie sincèrement Marc Dominicy pour ses remarques et suggestions, ainsi que Jacques François qui m'a donné l'occasion de présenter ce travail au laboratoire Crisco de l'Université de Caen. Merci également aux participants à la Journée d'Introduction à la RRG pour leurs commentaires, ainsi qu'à Laurence Brogniez, Frédéric Cossutta et Emmanuelle Danblon pour leurs remarques sur les exemples construits.

2. Le traitement des causatifs en RRG

2.1. Introduction

VVLP définissent l'ensemble des VPEO comme un sous-ensemble des verbes causatifs (classe dont *kill* est le représentant prototypique), à l'instar de (McCawley, 1976), (Wechsler, 1995) ou (Kistler, 1999). Ils reprennent la décomposition désormais classique de la sémantique générative de *kill* en *cause to die*. Comme pour (Parsons, 1990), un causatif dénote une causation, c'est-à-dire une relation causale entre deux événements.² VVLP assignent une forme logique différente aux phrases contenant un VPEO suivant que le sujet dénote l'événement causant, ou un participant à cet événement. Dans le second cas, VVLP choisissent de ne pas associer de prédicat à l'événement causant, (comparer (4) et (6)). Ce traitement se justifie à leurs yeux par le fait qu'il faut laisser ouverte la possibilité que n'importe quel événement cause le changement d'état psychologique. De fait, l'ensemble des événements qui peuvent causer l'effroi est foncièrement disparate ; peut-être inclut-il même l'ensemble des événements dont il est possible de prendre connaissance. Mais restreindrait-on cet ensemble en spécifiant que l'événement causant doit satisfaire le prédicat **scare** (voir (7)) ? Je montrerai Section 4 qu'en réalité, il faut choisir la FL (7) si l'on veut cerner les conditions de vérité de ces énoncés lorsqu'ils contiennent un adverbe intentionnel :

(3) *The dog's barking scared the boy.*

(4) [**do'** (dog), [**bark'** (dog)]] CAUSE [**feel'** (boy), [**afraid'**]] [VVLP, 1997 :107]

(5) *The dog scared the boy.*

(6) [**do'** (dog)] CAUSE [**feel'** (boy), [**afraid'**]]

(7) [**do'** (dog), [**scare'** (dog)]] CAUSE [**feel'** (boy), [**afraid'**]]

A l'instar de (Levin, 1993), VVLP posent une règle lexicale de causativisation, qui permet de dériver un verbe causatif d'un verbe non-causatif, quelle que soit sa classe aspectuelle (voir p.e. (8)-(9)). La règle stipule qu'il faut préfixer la RL du prédicat de départ (p.e. *to die*) de la RL des verbes d'activité suivie du prédicat CAUSE. L'avantage de cette analyse est qu'elle dispense de poser une RL pour les verbes causatifs. Le symbole '0' assigné à la place réservée à l'*Undergoer* de l'action causante signale que l'identité de l'entité associée à ce macro-rôle n'est pas spécifiée :

(8) BECOME/INGR **pred'**(y) <--> [**do'**(x,0)] CAUSE [BECOME/INGR **pred'** (y)]

(9) **do'** (y, [**pred'** (y)]) <--> [**do'** (x,0)] CAUSE [**do'**(y,[**pred'**(y)]] [VVLP :179]

2.2. La règle de causativisation

(Piñón, 2001) critique avec vigueur (Levin, 1993), qui fait aussi dériver les verbes causatifs de leur contrepartie inchoative. Les arguments de Piñón sont les suivants. Cette règle de causativisation prédit, contre les faits, que tous les verbes inchoatifs ont une contrepartie causative ((voir (10)-(13)), et que tous les verbes causatifs ont une contrepartie inchoative

² A notre connaissance, VVLP n'assignent pas de sémantique explicite au prédicat CAUSE. Dans les faits, ils en font un prédicat polysémique puisqu'ils s'en servent pour dénoter des relations causales directes ou indirectes. Une position courante est que le prédicat CAUSE de la métalangue dénote une causation manipulative (directe), et non une causation directive (indirecte), alors que le mot 'cause' de la langue naturelle dénote une relation causale directe ou indirecte (cf. (Parsons 1990 :113) pour une discussion). Parsons choisit de rester neutre sur la question et considère donc également CAUSE comme un prédicat polysémique.

Par le terme 'événement', on désigne indifféremment des processus ou des états, le terme *eventuality* n'étant pas facilement traduisible en français.

(voir (14)-(17)). Piñón donne une liste de verbes causatifs qui n'ont pas de version inchoative (reprise sous (18)). Ces contre-arguments s'appliquent également à VVLP :

- (10) *The roses bloomed.* [Piñón 2001] ³
 (11) * *Rebecca bloomed the roses.* [id.]
 (12) *Les roses ont fleuri.*
 (13) * *Rebecca a fleuri les roses.*
 (14) *Marie a chargé les piles.*
 (15) * *Les piles ont chargé/* les piles se sont chargées.* [version non-réflexive]
 (16) *Pierre a alerté la police.*
 (17) * *La police a alerté/ *La police s'est alertée.* [version non-réflexive]
 (18) dirty/fatten/load/flatten/randomize/wet

Se fondant sur de nombreuses données typologiques, Piñón défend l'idée que les versions inchoative et causative d'un verbe sont dérivées d'une même racine verbale, ce qui résout le problème que pose le modèle de dérivation classique. Par ailleurs, Piñón bloque la formation des versions causatives inacceptables tels (11) & (13) par une nouvelle règle de causativisation. Celle-ci stipule que la version causative ne peut être dérivée de la racine verbale qu'à condition que l'entité dénotée par le sujet soit le seul Agent de la chaîne événementielle dénotée, c'est-à-dire, en ses termes, qu'elle soit Agent-Cause (cf. (19)) :⁴

- (19) Agent-Cause (e,x,e') =_{def} Agent(e,x) ∧ Cause (e,e') ∧ ∀e''[Cause(e,e'') ∧ (Cause (e'',e') ∨ e''=e') → ¬∃y[Agent(e'',y)]]

Contrairement aux Effecteurs, les Agents, pour Piñón, sont doués d'une intentionnalité, éventuellement « aveugle » lorsque l'entité est inanimée comme une rose.⁵ L'agrammaticalité des énoncés (11) et (13) viendrait de ce que la chaîne événementielle compte sous cette définition deux Agents (Rebecca et les roses).

Ce modèle de dérivation est convaincant mais la règle proposée soulève deux problèmes. Tout d'abord, on remarque que les énoncés (11') et (13') sont bien meilleurs que les énoncés (11) et (13), voire même acceptables aux yeux de certains locuteurs :

- (11') (?) *Rebecca faded the roses.*
 (13') (?) *Rebecca a fané les roses.*

Pour expliquer ces contrastes, il faudrait postuler que les roses sont des entités douées d'intentionnalité quand elles fleurissent, mais non lorsqu'elles fanent. Cela est difficile à justifier. Plus grave, il faudrait admettre que l'inacceptabilité de l'exemple (20) vient de ce que le sucre est un Agent doté d'intentionnalité, ce qui reviendrait à vider ces notions de leur contenu. Cette règle ne rend pas non plus compte des contrastes (20)-(23) :

³ Le dièse # sera utilisé lorsque le problème que pose l'énoncé disparaît dans un contexte adéquat, différent du contexte par défaut. Les signes ?, ??,* ? et * signalent les agrammaticalités proprement syntaxiques ou sémantiques. Piñón préfixe les exemples (11) et (13) d'un astérisque et non d'un dièse, car il considère que le problème est sémantique. La position défendue ici est que l'agrammaticalité de cette phrase tient à ce que la manière dont les locuteurs se représentent les causations par défaut ne répond pas à la contrainte représentationnelle qu'impose le causatif lexical. Le problème relève donc *in fine* de données extra-linguistiques, et donc pragmatiques. Mais je laisse l'astérisque pour rendre fidèlement l'hypothèse de Piñón.

⁴ En fait, Piñón retrouve là l'idée de (McCawley, 1973), pour qui les causatifs lexicaux impliquent uniquement un DO, alors que les causatifs périphrastiques en impliquent deux (l'un dénotant l'action du Causateur, l'autre celui du Causee).

⁵ Voir (van Valin et Wilkins, 1996) pour une discussion détaillée de la sémantique des rôles Effecteur et Agent.

(20) # *Le colonel a fondu trois sucres dans son café.*⁶ [Ruwet, 1972]

(21) *Pierre a fondu le fromage dans un pot.* [Piñón c.p.]

(22) # *Pierre a fondu le fromage sur les spaghettis.*

(23) *Les spaghettis ont fondu le fromage.*

La définition classique du causatif lexical a ici l'avantage. Suivant cette définition, (avancée e.a. par (Ruwet, 1972)), le causatif lexical (*tuer*) « exprime » une causation directe, alors que le causatif périphrastique correspondant (*faire mourir*) « exprime » une causation indirecte.⁷ Par exemple, l'agrammaticalité de (20) vient pour Ruwet de ce qu'il ne peut y avoir « connexion directe » entre l'action de l'entité sujet et le changement d'état de l'entité objet. Cette opposition entre causations directe et indirecte — qui renvoie iconiquement à l'opposition entre les formes — gagnerait en efficacité si elle recevait une définition explicite. Pour ce faire, il est utile de distinguer les causations *exogènes* $C(e_x, e'_y)$, où l'événement causant et l'événement causé sont des tranches spatio-temporelles de deux entités distinctes x et y , et les causations *endogènes* $C(e_y, e'_y)$, où l'événement causant et l'événement causé consistent en deux tranches spatio-temporelles distinctes de la même entité y . Les constructions réfléchies mis à part, les causatifs lexicaux ou périphrastiques expriment généralement des causations exogènes.⁸

L'intuition de Ruwet peut être rendue de la manière suivante. On dira qu'un verbe causatif dénote une causation directe entre e_x et e'_y ssi x est le dernier à avoir agi (intentionnellement ou pas) sur y avant que celui-ci ne subisse le changement d'état qu'implique le verbe. Autrement dit, une causation directe exclut que x ne passe la main soit à y — auquel cas x n'est que le simple déclencheur d'une transformation intérieure de y — soit à un comparse implicite ou explicite z :

(24) Causation directe $(e, e', x, y) =_{\text{def}} \text{Contient}(e, x) \wedge \text{Contient}(e', y) \wedge \text{Cause}(e, e') \wedge \forall e'' [\text{Cause}(e, e'') \wedge \text{Cause}(e'', e')] \rightarrow \text{Contient}(e'', x)$

(25) Causation indirecte $(e, e', x, y) =_{\text{def}} \text{Contient}(e, x) \wedge \text{Contient}(e', y) \wedge \text{Cause}(e, e') \wedge \exists e'' [\text{Cause}(e, e'') \wedge \text{Cause}(e'', e') \wedge (\text{Contient}(e'', y) \vee \exists z [\text{Contient}(e'', z)])]$

Les définitions (24) et (25) sont établies indépendamment du rôle thématique Agent, ce qui est souhaitable vu les problèmes auxquels Piñón était confronté ; la constante prédicative neutre **Contient** fonctionne comme un rôle thématique « vide », spécifiant uniquement que l'événement constitue une tranche spatio-temporelle de l'entité en question. A l'appui de l'abandon du rôle Agent, notons encore que les données trans-linguistiques suggèrent que l'on a tout avantage à définir la causativité indépendamment de l'agentivité (cf.p.e. (VVL, 1997), (Pylkkänen, 2001)).⁹

⁶ Ruwet préfixait l'exemple d'un astérisque et non d'un dièse, car il ne distingue pas les deux types d'agrammaticalité.

⁷ On revient plus loin sur le sens qu'il faut assigner ici à « exprimer ».

⁸ Voir e.a. (Zribi-Hertz, 1978) sur les réfléchis métonymiques.

⁹ On pourrait objecter qu'il n'est pas vraiment possible de décider si la chaîne causale que dénote un verbe vérifie (24) ou (25), si l'on admet qu'il est toujours possible d'individuer un tout petit événement causant e''_y qui prenne place juste avant le changement d'état fatidique e'_y . Par exemple, si j'écrase un moustique avec un journal sur le mur, on peut toujours poser que la mort du moustique est causée, *in fine*, par une transformation endogène du moustique $C(e''_{\text{moustique}}, e'_{\text{moustique}})$. Il suffit, pour répondre à cette objection, de spécifier qu'une causation prend nécessairement du temps, autrement dit qu'il n'existe pas de causation simultanée (cf. (Kistler, 2001), Section 3). Donc, pour que e'' cause e' , il faut que e'' se soit « émancipé » de e' ; il doit déjà avoir acquis de e' ses propriétés causalement efficaces, et non pas être encore « en train d'être causé », c'est-à-dire d'être encore dans la phase d'acquisition de ces propriétés. En ce sens, la chaîne causale qui a l'anéantissement du moustique pour *terminus ad quem* ne contient pas de causation endogène $C(e''_{\text{moustique}}, e'_{\text{moustique}})$, parce que le moustique n'a plus le temps, en somme, de changer d'état indépendamment du journal.

Un autre avantage de (24)-(25) est de permettre de faire une différence entre les causations directe et manipulative d'une part, et entre les causations indirecte et directive d'autre part, que certains auteurs tiennent pour équivalentes (cf. p.e. (Dowty, 1979)). S'il y a eu confusion, c'est sans doute en partie dû à Shibatani, qui est l'un des premiers à avoir introduit ces distinctions. En effet, (Shibatani, 1976) stipule qu'il y a causation manipulative si le Causateur manipule physiquement le *Causee* (cf. (26)), et causation directive si le Causateur donne une directive au *causee* (cf. (28)).¹⁰ Par ailleurs, Shibatani oppose la causation directe (26) à la causation indirecte (27). Mais jamais il ne donne d'exemple de causation indirecte-manipulative, ce qui explique sans doute que l'on considère souvent qu'une causation manipulative est toujours directe :

- (26) *John moved the chair.* [causation directe/manipulative]
 (27) *John made the chair moved.* [causation indirecte/non-manipulative]
 (28) *John made Bill move.* [causation indirecte/directive]

La définition (25) implique qu'une causation directive au sens de Shibatani est indirecte, mais pas l'inverse. En effet, suivant (24), la causation manipulative est directe par défaut, mais peut être indirecte si *x*, en manipulant *y*, n'a fait que déclencher une causation endogène en *y*. Par ailleurs, comme (24) n'impose pas la présence d'un Agent ou d'un Effecteur — condition nécessaire pour qu'il puisse y avoir manipulation —, une causation directe n'est pas non plus forcément manipulative.

Avant de montrer comment (24) et (25) permettent de rendre compte des données (10)-(13) et (20)-(23), il me faut encore préciser ce que cela veut dire exactement que le causatif lexical *exprime* une causation directe et que le causatif périphrastique *exprime* une causation indirecte.

Souvent, on suppose que le causatif lexical *dénote* une causation directe, et le causatif périphrastique *dénote* une causation indirecte (voir, tout récemment encore, (Benz, 2003) et (van Rooy, 2003)).¹¹ Déjà, pour (Shibatani, 1976), les causatifs lexicaux dénotent toujours une causation manipulative (et donc, selon lui, directe), ce qui expliquerait l'agrammaticalité de l'exemple (29) repris à (Jackendoff, 1972) ; ils ne pourraient dénoter de causation directive (et donc indirecte) qu'à condition que certaines conditions pragmatiques soient remplies. A l'inverse, les causatifs périphrastiques dénoteraient toujours une causation directive à moins que le causatif lexical correspondant ne soit pas disponible. Ainsi, à la différence de (30), (31) ne permettrait pas la lecture manipulative car celle-ci est exprimée par le causatif lexical (32) :

- (29) * *Floyd dropped the glass to the floor by tickling Sally, who was holding it.*
 (30) *I made John fall into the pool.* [Shibatani, 1976 :35]
 (31) *I made John stand up.* [*id.*]
 (32) *I stood John up.* [*id.*]

On peut douter que les interprétations se distribuent de manière aussi optimale. Tout d'abord, dès que les causatifs lexicaux ont une valeur expressive, ils peuvent dénoter une

¹⁰ Cette opposition est loin d'être satisfaisante. Comme Shibatani définit la causation manipulative à partir de propriétés physiques et la causation directive à partir de propriétés pragmatiques, il n'est pas difficile de trouver une causation qui soit à la fois manipulative et directive, alors que, selon lui, une causation est soit manipulative, soit directive. De fait, le Causateur peut ordonner au *Causee* de changer d'état tout en provoquant lui-même ce changement d'état (par exemple, je peux ordonner à quelqu'un de se réveiller tout en le secouant et donc en le réveillant moi-même).

¹¹ Plus précisément, Van Rooy soutient que « l'on interprète préférentiellement » le causatif lexical « comme dénotant » une causation « prototypique » (c'est-à-dire manipulative), et que l'on « interprète préférentiellement » le causatif périphrastique « comme dénotant » une causation indirecte, « moins conventionnelle » (mais en quoi la causation indirecte est-elle donc moins conventionnelle ?).

causation directive/indirecte (cf. (33)-(36)) ; la règle de Shibatani tient donc aux propriétés d'un sous-secteur du lexique causatif et ne constitue pas une contrainte générale. Ensuite, les causatifs lexicaux peuvent aussi dénoter des causations manipulatives indirectes (cf. (37)) :

(33) **J'ai tué Georges en lui faisant tirer dessus par Edgar.*

(34) *J'ai liquidé/supprimé Georges en lui faisant tirer dessus par Edgar.*

(35) **J'ai cassé le verre en chatouillant Heidi qui le tenait dans ses mains.*

(36) *J'ai foutu le verre en l'air en chatouillant Heidi qui le tenait dans ses mains.*

(37) *J'ai tué Georges en lui injectant moi-même un poison très lent.*

A l'inverse, les causatifs périphrastiques sont couramment utilisés pour dénoter des causations manipulatives directes (cf. (31) et (38)) ou indirectes (cf. (39)) :

(38) *J'ai fait fondre le beurre en le triturant avec les doigts.*

(39) *J'ai fait mourir Georges en lui injectant moi-même un poison très lent.*

Autrement dit, le causatif lexical et le causatif périphrastique correspondant ont les mêmes capacités dénotationnelles. La différence cernée plus haut entre causations directe et indirecte ne doit donc pas être traduite au niveau de la FL. En revanche, il est clair que chacune de ces deux formes contribue à imposer une représentation distincte de la causation. Plutôt que de dire, comme Benz ou Shibatani, que le causatif lexical *dénote* une causation directe, il est plus juste de dire qu'un causatif lexical peut s'utiliser lorsqu'il est possible de se *représenter* la causation qu'il dénote — directe ou indirecte — comme une causation directe. Ainsi, *Rebecca a fleuri les roses* n'est pas bon parce que d'ordinaire, l'on se représentera Rebecca comme le simple déclencheur d'une causation endogène qui n'implique plus que les roses seules ; pour que l'exemple soit bon, il faudrait que Rebecca soit impliquée dans les derniers maillons de la chaîne causale juste avant la floraison. L'exemple me semble d'ailleurs bien meilleur dans un monde où l'on aurait le pouvoir, à l'aide d'un spray, de provoquer la floraison des roses soit immédiatement, soit au rythme de la dispersion du produit. En revanche, *Rebecca a fané les roses* est meilleur parce qu'il est plus facile de se représenter le flétrissement comme un changement d'état qui prend place sous la pression d'une action exogène (comme l'exposition à des produits chimiques).¹² De même, *Les spaghettis ont fondu le fromage* est parfait parce qu'il est concevable que les spaghettis soient les derniers acteurs impliqués dans la fonte du fromage. *Pierre a fondu le fromage dans un pot* est aussi acceptable parce qu'il est facile de concevoir que Pierre joue un rôle causal crucial jusqu'à la fin de la fonte du fromage (en usant d'un fouet par exemple). En revanche, *Pierre a fondu le fromage sur les spaghettis* n'est pas très bon, parce que d'habitude, on n'agit plus sur le fromage pour le fondre une fois qu'on les a dispersés sur ses spaghettis.

Je propose d'amender la RL (8) que VVLP assignent aux causatifs (lexicaux) dans la perspective qui vient d'être dégagée. (8') rend compte du fait qu'un causatif lexical peut dénoter une causation directe (8'a) ou indirecte (8'b). Le prédicat CAUSE de VVLP est désambiguïsé et dénote maintenant une relation causale directe entre deux événements :

(8') a) [**do'**(x,y)] CAUSE [BECOME/INGR **pred'**(y)] (causation directe)

b) [[**do'**(x,0)] CAUSE [**do'**(y/z,0)]] CAUSE [...] [BECOME/INGR **pred'**(y)] (causation indirecte)

¹² Les verbes *fleurir* et *faner* peuvent s'employer transitivement encore plus naturellement lorsque leur sujet dénote une saison : « L'automne vient, fane les roses » (Darrieussecq, 2001). Je crois que cela vient de ce que l'automne vaut alors métonymiquement pour les roses en automne (Les roses en automne fanent les roses, c'est-à-dire se fanent). Du coup, il est tout à fait possible de se représenter une causation directe (endogène) entre les entités sujet et objet, comme l'exige le causatif lexical.

Cela dit, ces RL ne rendent pas encore compte de la contrainte représentationnelle qui doit être satisfaite pour que le causatif lexical soit acceptable. Pour résoudre le problème, la théorie du lexique devrait distinguer deux niveaux sémantiques (cf. p.e. sur ces deux niveaux (Martin et Dominiczy, 2001)). La strate vériconditionnelle cerne la contribution du lexique aux conditions de vérité des phrases, alors que la strate représentationnelle spécifie la manière dont un item impose un point de vue obligé sur la situation dénotée. Je propose d'adjoindre à (8') la contrainte représentationnelle (8''). Ainsi, (8'') précise qu'un verbe causatif impose pour être utilisé de manière appropriée que l'on se représente la causation que dénote le verbe comme une causation directe, qu'elle soit en réalité directe ou indirecte :

(8'')[do'(x,y)] CAUSE [BECOME/INGR pred'(y)] [Proposition point de vue]

Le point de vue imposé par la forme peut donc ne pas correspondre aux faits. Mais si la fiction que le lexique impose de construire s'éloigne trop de la réalité (comme dans le cas de (13)), l'agrammaticalité peut surgir. Cela risque d'être le cas si l'interprétant n'est pas conscient de la contrainte représentationnelle qu'impose le lexique. En effet, s'il est conscient, il peut toujours ajuster sa représentation de manière à satisfaire le point de vue requis. Mais cela n'est pas possible dans un grand nombre de cas, car les utilisateurs du langage ne sont pas conscients de toutes les restrictions de sélection associées au lexique (voir, sur ce point, (Silverstein, 1981), (Martin, 2003b)).

La section suivante est consacrée aux problèmes spécifiques que soulèvent les VPEO. Pour chacun d'eux, une nouvelle solution est exposée dans le cadre de la RRG.

3. Les causatifs psychologiques

3.1. Les rôles thématiques des causatifs psychologiques

C'est à (Pesetsky, 1995) que l'on doit l'idée que la distinction qu'opérait (Kenny, 1963), après Wittgenstein, entre la cause et l'objet de l'émotion est pertinente pour l'étude des VPEO.¹³ Ses exemples, bien connus, sont repris en (40)-(42). Pesetsky note que ces énoncés que l'on pourrait croire synonymes n'ont pas, en réalité, les mêmes conditions de vérité : en (40), Bill doit nécessairement trouver l'article du Times révoltant. En (41), l'article peut avoir provoqué une colère dirigée contre un autre objet ; Bill peut trouver formidable l'article qui l'a mis en colère. L'article est alors Cause mais pas Objet. En distinguant ces deux rôles, Pesetsky rend compte de ce que (42) n'est pas un énoncé contradictoire :

(40) *Bill was very angry at the article in the Times.* [Objet]

(41) *The article in the Times angered/enraged Bill.* [Cause]

(42) *Mary's poor health worried John, but John did not worry about Mary's poor health.*

Le problème est que Pesetsky n'assigne aucune sémantique à ces rôles, fait que lui a d'ailleurs reproché (Ruwet, 1993). Ruwet, qui remet en question, entre autres, l'acceptabilité de (42), considère que le sujet est toujours Cause et Objet. Mais il reconnaît, cependant, que

¹³ En réalité, Pesetsky 1995 divise le rôle Objet en deux, Cible et Contenu, mais sans les définir. A l'instar de ((Ruwet, 1993)), je considère donc que Objet couvre Cible et Contenu. Pesetsky consacre beaucoup d'énergie à expliquer pourquoi un même prédicat ne pourrait pas prendre simultanément les rôles Cause et Objet (cf. son exemple **The article in the Times angered Bill at the government*). Mais (Ruwet, 1993) note qu'il existe de nombreux contre-exemples à cette contrainte (voir encore, en français parlé, *Pierre m'a inquiété à propos de la santé de Marie* ou *Pierre les a séduit à propos de ce projet*). Notons cependant que plusieurs exemples de Ruwet contiennent des compléments en *de* abstrimentaux (*consoler de, blâmer de...*) ; ceux-ci ne se voient donc pas assigner le rôle Objet, mais le rôle Ex-Partie, et ne constituent donc pas de bons contre-exemples à la *Cause/Subject-Matter Restriction* de Pesetsky (qui doit cependant être abandonnée vu les autres contre-exemples).

dans certains cas, « l'aspect causal [...] passe tout à fait à l'arrière-plan », comme, par exemple, dans l'énoncé *Rien que d'y penser, les tremblements de terre terrifient Luc*. Cela dit, Ruwet ne définit pas plus ces rôles que Pesetsky, et n'explique donc pas pourquoi, selon lui, le sujet peut dans certains cas uniquement se voir attribuer le rôle Objet, et pas le rôle Cause. Cependant, on peut comprendre entre les lignes que pour recevoir le rôle Cause, le GN sujet doit, pour Ruwet, dénoter une entité du monde extérieur. Ainsi, le GN sujet de l'exemple mentionné n'est pas associé au rôle Cause parce qu'il ne dénote pas un objet du monde : les tremblements de terre n'ont pas besoin d'exister pour que Pierre y pense. En revanche, le GN reçoit le rôle Objet dès qu'il précise le thème des pensées de l'Expérienceur. C'est en ce sens qu'une sémantique explicite sera assignée à ces rôles dans la section suivante. Pour éviter toute ambiguïté, je dirai que lorsque le GN dénote une entité du monde extérieur impliquée dans l'événement causant l'émotion, il est associé au rôle *Causateur*. Mais avant cela, je voudrais revenir sur un point important de l'analyse de Ruwet.

Par défaut, souligne Ruwet, le sujet se voit assigner les rôles Causateur et Objet : l'entité participe à un événement qui provoque un changement d'état, et, en retour, devient l'objet d'attention (« l'objet intentionnel ») de l'Expérienceur.

Cette généralisation est sans doute fondée, mais n'implique pas, comme le soutient Ruwet, que seul le rôle Causateur est optionnel, et que le rôle Objet est obligatoirement associé au sujet. En effet, le Causateur peut provoquer un changement d'état psychologique dans le chef de l'Expérienceur sans devenir l'objet de son attention. Par exemple, serrer la main d'une personne dans le coma peut faire naître un sourire. Rien ne garantit que l'on devient l'objet des pensées du comateux, si pensées il y a (cf. (43)). Il existe d'ailleurs tout une série de verbes qui peuvent dénoter un changement d'état psychologique sans impliquer que le Causateur ne devienne l'objet d'attention de l'Expérienceur (voir (44)). Par exemple, le fait que *x* abrutisse *y* n'implique pas que *x* prête attention à *y* (comparer (45), qui contient des VPEO imposant, cette fois, le rôle Objet au sujet). Dire que dans le cas de (44), *x* est un objet d'attention inconscient reviendrait à vider la notion d'Objet Intentionnel de son contenu.

Par ailleurs, le fait que l'on soit l'objet d'attention de l'Expérienceur n'implique pas que l'on soit l'objet de son émotion, comme semble le sous-entendre Ruwet. Par exemple, (46) implique que Pierre, en tant que Causateur, a été l'objet de l'attention de Paul, mais n'implique pas, en revanche, qu'il était l'objet de son inquiétude. C'est là, au fond, l'une des intuitions de Pesetsky. Si l'on veut rendre compte des données, il faut distinguer, en plus du rôle Causateur, les rôles Objet d'attention et Objet d'émotion. Mis à part les cas qu'illustrent (43) et (44), le GN associé au rôle Causateur se voit généralement aussi associer le rôle Objet d'attention, car l'Expérienceur est bien souvent obligé de prêter attention à l'entité qui le fait changer d'état.

L'Objet d'attention est imposé à la pensée quand il correspond, en fait, au Causateur. Mais nous pouvons aussi divaguer ou choisir de prêter attention à une entité absente, ou inexistante, qui ne s'impose donc pas à notre attention. Alors, le sujet se voit associer le rôle Objet d'attention, mais pas le rôle Causateur.

Par ailleurs, comme on l'a vu, si le sujet est associé au rôle Objet d'attention, il n'est pas nécessairement associé au rôle Objet d'émotion. En effet, prêter attention à un objet peut éveiller une certaine émotion à propos d'un autre objet.

On pourrait s'effrayer d'une telle multiplication des rôles. Mais en réalité, c'est là le corollaire naturel du fait que les VPEO dénotent plusieurs événements. Ainsi, (46) en dénote au moins trois : l'action de Pierre (le GN « Pierre » reçoit le rôle Causateur pour cet événement), l'acte qui consiste à prêter attention à Pierre (le GN « Pierre » reçoit le rôle Objet d'attention), et l'inquiétude proprement dite (le GN « Marie » reçoit le rôle Objet d'émotion).

Au plan lexical, la distinction entre Causateur, Objet d'attention et Objet d'émotion se révèle pleinement pertinente. En effet, certains VPEO (de type I ou II) admettent que le sujet se voit associer uniquement les rôles Causateur et Objet d'attention, mais pas le rôle Objet d'émotion. Ainsi, *inquiéter*, *étonner*, et *méduser* le permettent (cf. (48), (50) & (52)) ;

préoccuper, *épater* et *indigner* ne le permettent pas (cf. (49a), (51a) et (53a)). En effet, dès que le sujet dénote une entité agentive, et se voit donc associer les rôles Causateur et Objet d'attention, il doit aussi, avec ces verbes, se voir associer le rôle Objet d'émotion. Par exemple, (49a) n'est pas bon parce que l'interprétation naturelle est que Marie a parlé à Jean. Elle s'impose donc, en tant que Causateur, comme sujet d'attention. *Préoccuper* impose alors que l'on conçoive aussi Marie comme l'objet d'émotion (le même raisonnement vaut pour (51a) et (53a)). En revanche, si le sujet ne dénote pas une entité agentive (intentionnelle ou pas), alors il n'est plus associé au rôle Causateur. Il redevient possible, alors, de distinguer les rôles Objet d'attention et Objet d'émotion ; cf. les exemples (49b), (51b) et (53b).^{14,15}

Il n'y a rien d'étonnant à ce que la distinction entre ces trois rôles soient lexicalisées. Dans les rapports sociaux, en effet, il peut s'avérer très intéressant de sous-entendre qu'un objet de pensée suscitant une émotion est aussi objet de l'émotion, ou pas. La distinction entre ces rôles contribue, sans aucun doute, à expliquer pourquoi tant de langues disposent d'autant de verbes psychologiques synonymes pour exprimer la même émotion. En effet, ils peuvent se distinguer en ce que l'un signale que le Causateur est aussi Objet d'émotion, et l'autre non :

- (43) *Regarde ! Tu as déridé notre comateux.*
- (44) (a) *Ce truc_i l'a déridé/abruti/compléxé/assoupi/constipé/ décontracté sans qu'il y_i prête attention.*
 (b) *Quelque chose m'a surprise chez lui, mais je ne sais pas quoi.*
- (45) (a) *# Ce truc_i l'a effaré/étonné/médusé/préoccupé sans qu'il y_i prête attention.*
 (b) *# J'ai été surprise par quelque chose chez lui, mais je ne sais pas quoi.*
- (46) *Pierre a inquiété Paul à propos de la santé de Marie.*
- (47) *Pierre a monté Paul contre Marie.*
- (48) *Marie inquiète Jean parce qu'il a peur de devenir malade.*
- (49) (a) *# Marie préoccupe Jean parce qu'il a peur de devenir malade.*
 (b) *La santé de Marie préoccupe Jean parce qu'il a peur de devenir malade.*
- (50) *Marie nous a médusés. Il paraît que Pierre fait la vaisselle.*
- (51) (a) *# Marie nous a épatés. Il paraît que Pierre fait la vaisselle.*
 (b) *Ce que Marie a dit nous a épatés. Il paraît que Pierre fait la vaisselle.*
- (52) *Pierre m'a étonné. Il paraît que Marie a divorcé.*
- (53) (a) *# Pierre m'a indigné. Il paraît que Marie a refusé le contrat.*
 (b) *Ce que Pierre a raconté m'a indigné. Il paraît que Marie a refusé le contrat.*

¹⁴ Dans ces exemples, le sujet est associé au rôle Objet d'attention, et la nature de l'Objet d'émotion se déduit du co-texte, ou le rôle est associé à un autre argument. Mais la situation inverse existe. Par exemple, dans l'énoncé *Le geste qu'il a eu la semaine passée m'a étonnée quand j'ai appris ça à la radio ce matin*, on comprend que le sujet est associé au rôle Objet d'émotion, et c'est la subordonnée qui précise l'Objet d'attention. Il semble donc illusoire de vouloir établir des règles de *linking* strictes entre arguments et rôles thématiques.

¹⁵ Si le sujet a valeur métonymique et dénote une partie « agentive » d'une entité, alors le rôle Causateur lui est aussi imposé. En témoigne la bizarrerie de l'exemple suivant : *#Le geste de Pierre m'a indigné. Il semble que Marie a refusé le contrat.* (comparer (53b)).

3. 2. Une définition explicite des rôles Cause et Objet en RRG

3.2.1. Cause

Comment définir ces rôles dans le cadre de RRG ? VVLP définissent les rôles thématiques à l'instar de (Dowty, 1989), c'est-à-dire comme des relations fonctionnelles entre une éventualité d'un certain type et les entités qui sont impliquées dans ces éventualités. Pour importer en RRG la distinction Cause/Objet, il faut au préalable résoudre deux problèmes. Le premier est qu'en RRG, comme chez (Parsons, 1990) ou (Pykkänen, 2001), CAUSE n'est pas un rôle thématique, mais le prédicat dénotant une relation causale entre deux événements. En fait, c'est ce que Pesetsky devait avoir en tête, puisqu'il dit à plusieurs reprises que « [la valeur de] l'argument Cause est relié causalement à l'émotion décrite par le prédicat » (1995 :56). Or, une relation causale a pour termes deux événements, et non une entité et un événement (pour une discussion éclairante, voir (Kistler, 2000)). Le premier terme de la causation doit être un événement qui contient l'entité du monde extérieur que dénote le sujet, et non cette entité. Le sujet se voit alors assigner l'un des rôles déjà disponibles de l'inventaire (Agent, Effecteur, Expérienceur, etc.).¹⁶

3.2.2. Objet

Le second problème est que Objet est un rôle très particulier. Voyez (54)-(56) :

(54) *Les licornes /feu son chat préoccupe(nt) Pierre.*

(55) *Andrée préoccupe Marcel.*

(56) *L'amante d'Albertine préoccupe Marcel.*

Comme l'objet des verbes intensionnels transitifs (*chercher, vouloir* etc.), le GN sujet des VPEO n'engage pas à l'existence même lorsque son déterminant est existentiel (ce qui est le cas lorsqu'il s'agit d'un défini anaphorique comme en (54)). En effet, (54) peut être vrai même s'il n'existe pas de licornes, ou si le chat de Pierre est mort. Ensuite, le GN sujet des VPEO rate aussi le test de substitution (cf. (55)-(56)).¹⁷ Si les VPEO sont effectivement des verbes intensionnels, l'analyse classique de (Quine, 1955) devrait pouvoir être étendue aux phrases qui les contiennent.¹⁸ L'idée de Quine est que la transitivité des verbes intensionnels est trompeuse. Lorsque la phrase reçoit l'interprétation notionnelle, le GN cache, en réalité, une proposition complète : *Pierre cherche une licorne* doit s'analyser comme *Pierre essaye de trouver une licorne*.¹⁹ Le GN est donc le constituant d'une proposition qui est le vrai complément sémantique du verbe. Cette analyse a été étendue à quelques verbes psychologiques à Expérienceur sujet (voir (Forbes, 2000) & (Forbes, 2003) pour une exposition et une critique de cette position). Le GN objet de ces verbes cacherait lui aussi une proposition : *Pierre craint les licornes* s'analyserait par exemple comme *Pierre craint que les licornes ne l'embrassent*. Si l'on applique l'idée de Quine aux VPEO, on

¹⁶ En dépit de cela, je garde le rôle Causateur car ce terme est très répandu dans la littérature sur les causatifs. Un Causateur peut donc être Effecteur, Agent, Expérienceur, etc.

¹⁷ Curieusement, les VPEO sont complètement ignorés (voire jamais mentionnés) par les études sur les verbes intensionnels, à la différence de quelques verbes psychologiques à Expérienceur sujet (*admirer, craindre*, etc.).

¹⁸ (Forbes 2000 & 2003) développe une analyse alternative à Quine où les phrases à prédicat transitif intensionnel sont conçues comme des ascriptions d'attitude non pas propositionnelle, mais objectuelle.

¹⁹ Quine distingue, pour la phrase *Perseus seeks a gorgon*, une lecture *relationnelle*, qui peut être glosée par *A gorgon is such that Perseus seeks her* ; elle est dite relationnelle parce que Persée est alors en relation avec une entité du domaine. Si Persée cherche une gorgone alors que le domaine n'en contient pas, la lecture *relationnelle* est fautive, mais la lecture *notionnelle* est vraie (voir (Forbes, 2000)).

soutiendra que l'énoncé (54) dans son interprétation notionnelle veut en réalité dire quelque chose comme (57) :

(57) *Que Marie préfère des licornes à lui/que son chat pourrait être réincarné préoccupe Pierre.*

Cependant, il faut prendre quelques précautions avant d'adopter cette analyse. Les données ci-dessous illustrent la principale différence entre les verbes intensionnels « classiques » et les VPEO : alors que (58) est très fidèle à (59), comme (60) est très fidèle à (61), (62) dit tout à fait autre chose que (63) :

(58) *Les licornes préoccupent Pierre.* [lecture notionnelle]

(59) *Ce qu'il pense des licornes/Imaginer des licornes préoccupe Pierre.*

(60) *Les trous noirs ont effaré le chat.* [lecture notionnelle]

(61) *Imaginer des trous noirs a effaré le chat.*

(62) *Pierre craint une licorne.* [lecture notionnelle]

(63) *Pierre craint penser à une licorne/ce qu'il pense d'une licorne.*

La différence est la suivante : alors qu'avec *craindre*, la proposition est l'objet de l'état mental que décrit explicitement le verbe, avec les VPEO, la proposition est l'objet d'une activité mentale que cache le verbe. La proposition n'est pas l'objet du sentiment de préoccupation, mais des ruminations mentales précédant ce sentiment, et que dénote implicitement le verbe.

Appliquer telle quelle l'analyse de Quine aux VPEO pose un second problème. Il n'est pas clair, en effet, que l'activité mentale qui cause le sentiment ait toujours une proposition pour objet. Revenons à la glose (61) de (60). Si je visualise un trou noir, est-ce que j'adopte là une attitude propositionnelle ? Il semble plus prudent de soutenir que le GN des VPEO à lecture intensionnelle désigne l'Objet intentionnel de l'activité mentale, que celui-ci soit propositionnel ou non.²⁰

Résumons : j'ai montré que le sujet des VPEO pouvait recevoir une lecture intensionnelle, et qu'il désigne, alors, l'Objet intentionnel d'une activité mentale. Je propose, dans cette perspective, de définir le rôle Objet comme un opérateur 'transpatial' à la (Fauconnier, 1984), qui prend pour argument soit une entité du monde actuel, soit une entité d'un monde possible, et rend pour valeur l'Objet intentionnel (propositionnel ou objectuel) d'un événement mental que dénote le verbe. Le rôle Objet est en ce sens extraordinaire puisqu'il ne rend pas pour valeur un participant à l'événement en question. Il ne fait que spécifier le thème de cet événement mental, au sens où un tableau abstrait peut avoir un thème ; autrement dit, ce thème ne se voit pas correspondre une entité existante, ni dans le monde réel, ni dans un monde fictionnel. « Objet » ne veut donc pas dire, ici, « chose » ou « entité ».

Cet événement mental, qui correspond à penser, imaginer, se représenter l'entité décrite par le GN sujet doit être distingué de l'émotion, du sentiment ou de l'état phénoménologique que dénote le verbe. Penser à des choses préoccupantes, ça n'est pas encore se sentir

²⁰ Les Objets intentionnels ont été définis de plusieurs façons. (Searle, 1983) soutient que les Objets intentionnels sont des objets comme les autres. Mais alors, il est impossible, contrairement aux apparences, de penser à des objets qui n'existent pas, comme des licornes. D'autres ont soutenu que les Objets intentionnels sont des objets réels non-existants, ce qui complique dangereusement la métaphysique. Ces problèmes disparaissent si l'on nie, comme (Crane, 2001), que les Objets intentionnels existent d'une manière quelconque. Etre un Objet intentionnel veut simplement dire être l'objet des pensées d'un sujet. L'Objet intentionnel d'un état ou d'un processus mental, c'est donc être le thème de cet état. Ce thème peut être propositionnel ou objectuel, selon le processus mental en jeu. Pour éviter toute confusion, l'expression 'Objet intentionnel' (ou 'Objet') ne désigne jamais, ici, l'objet du monde qui se voit éventuellement correspondre à cet Objet intentionnel.

préoccupé. Pour qu'il y ait préoccupation, il faut donc, outre l'activité mentale proprement dite, que prenne place un événement physico-chimique à la source des propriétés phénoménologiques ou émotionnelles caractéristiques de la préoccupation. Je supposerai qu'une relation causale a ces deux événements pour terme. (58) dénote alors une causation endogène, puisque les deux événements mentaux consistent en deux tranches spatio-temporelles de la même entité. Dans cette perspective, (58) se voit assigner sous sa lecture notionnelle la FL (64). Un des avantages de (64) est qu'elle permet de subsumer sous le prédicat sous-spécifié **faire** des activités mentales hétérogènes, dont l'Objet intentionnel est propositionnel ou pas :²¹

(64) [**faire'** (Pierre)] CAUSE [**se.sentir'** (Pierre, [**préoccupé'**])]

Le gros inconvénient de (64) est de ne pas préciser le thème des soucis ; elle cerne donc mal les conditions de vérité de la phrase. Il y a un moyen de traiter ce problème dans la logique des prédicats du premier ordre ; il demande que l'on quantifie sur les représentations mentales, que l'on caractérisera par leur objet intentionnel.²² L'objet sur lequel Pierre agit est, alors, une représentation mentale. On précise le thème de la représentation en faisant du GN sujet un prédicat que l'on associe à l'argument qui a la représentation pour valeur. Cette solution s'appuie sur l'étude de (Bouchard, 1992), qui a soutenu que le sujet des VPEO peut dénoter une propriété. C'est le type sémantique requis si le GN sujet est prédicatif. (69') remplace donc (64). (64') requiert cette fois, pour que (58) soit vraie, que c'est en agissant mentalement sur une représentation de licornes que Pierre provoque son état de préoccupation.

(64') [**faire'** (Pierre, **licornes** (α))] CAUSE [**se.sentir'** (Pierre, [**préoccupé'**])]

Le prix à payer pour rester dans la logique des prédicat du premier ordre est que l'on a été obligé d'introduire un nouvel ensemble de variables $E' = \{\alpha, \beta, \gamma, \dots\}$ qui prennent exclusivement pour valeurs des éléments de l'ensemble des représentations mentales. En effet, si l'on se servait des variables d'individus classiques $E = \{x, y, z, \dots\}$, la forme logique (64') impliquerait que la représentation mentale d'une licorne fait partie de l'ensemble des licornes. Cela dit, l'introduction d'un tel ensemble n'est pas un argument *ad hoc*. Au contraire, ce choix se révèle payant pour toute une série de constructions impliquant les verbes psychologiques.²³

Un autre avantage de la FL (64') est qu'elle rend manifeste le fait qu'en l'absence d'une cause exogène, l'Expérienceur est, en dernière instance, le premier Agent/Effecteur de la

²¹ En RRG, le prédicat **do'**, que (François, 2000) traduit par **faire'** n'impose pas la présence d'un Agent au sens plein ; le premier argument de **do'** peut être Agent, mais aussi Effecteur (agent non-volitionnel), ou simplement Expérienceur (lieu d'une perception ou d'une cognition, volitionnelle ou pas). Voir, sur ces questions, VVLP et (van Valin et Wilkins, 1996).

²² Après tout, poser l'existence de ces représentations n'est pas si absurde, puisque celles-ci se réduisent, au bout du compte, à des populations de neurones.

²³ Ces variables sont entre autres utiles pour analyser les verbes comme *humilier* ou *flatter*, dont Ruwet a bien montré qu'ils mettent toujours en jeu le regard d'autrui (on est toujours flatté *aux yeux de* quelqu'un), indice de leur valeur fondamentalement sociale. On peut aller plus loin encore dans cette voie, et noter que ces verbes peuvent exprimer une émotion sociale sans même dénoter l'émotion privée correspondante, comme le suggère, par exemple, l'acceptabilité de la phrase *Pierre a flatté la mémoire d'Eddy Merckx*. L'hypothèse la plus naturelle est qu'alors, l'objet du verbe dénote alors ce que (James, 2003 [1892]) appelle un Moi social, qu'il définit comme la réputation sociale d'un individu (mort ou vivant). Extensionnellement, le Moi social peut se définir comme l'ensemble des représentations mentales que les membres significatifs de la communauté à laquelle appartient ou appartenait la personne physique x entretiennent à propos de x . La phrase ci-dessus pourrait donc se voir assigner la FL suivante :

[**faire'** (Pierre,0)] CAUSE [[**faire'** (0, **Eddy Merckx** (α))]CAUSE[**flatté'** (α)]]

Les VPEO construits avec d'autres noms dénotant la réputation (cf. *choquer l'opinion*) pourraient être traités dans la même perspective.

chaîne événementielle. On rend ainsi l'intuition que le préoccupé est parfois responsable de ce qui lui arrive.

3.2.3. Cause et Objet

Jusqu'ici, je n'ai pas encore traité explicitement des cas où le sujet des VPEO est à la fois Causateur et Objet. Dans cette situation banale, le sujet dénote, alors, une entité réelle, comme le suggère le co-texte de (65), et spécifie, au moins, l'Objet d'attention de l'Expérienceur. Il pourrait aussi spécifier son Objet d'émotion, mais ça n'est pas le cas dans l'exemple (70) :

(65) *Mon chat Arsouille a inquiété son collègue Romanichel. Il lui a dit que le quartier allait être rénové. Romanichel a peur pour sa roulotte.*

Faut-il admettre qu'alors, (65) dénote une causation directe entre l'événement auquel prend part Arsouille et l'événement de penser à Arsouille (qui cause le sentiment d'inquiétude) ? Cette solution est peu vraisemblable, car une entité externe ne peut directement déclencher ce genre de processus psychologique sans l'intermédiaire d'une perception. La perception assure le lien entre mondes extérieur et intérieur. Une autre raison de distinguer la perception de l'activité mentale causant le sentiment est que ces deux événements ont un objet différent lorsque l'Objet d'attention n'est pas l'Objet d'émotion. Ils n'ont donc pas les mêmes propriétés, ce qui confirme qu'il s'agit d'événements mentaux distincts.²⁴ La chaîne événementielle compte donc au moins 3 et non 4 événements distincts :

(66) [[**faire'**(Arsouille, 0)] CAUSE [**faire'**(Romanichel, **Arsouille'**(α))]
CAUSE [[**faire'**(Romanichel, **roulotte'**(β))] CAUSE [**se.sentir'** (Romanichel, [**inquiet**]])]

Ce que dit (66), c'est que l'action d'Arsouille fait que Romanichel fabrique une perception d'Arsouille. Cette causation en cause une autre : Romanichel se met à manipuler la représentation de sa roulotte, ce qui soulève son inquiétude.²⁵

Contrairement à l'interprétation précédente où l'Expérienceur ne pouvait s'en prendre qu'à lui-même si ses ruminations le faisaient souffrir, puisqu'il était l'auteur du premier maillon de la chaîne causale en amont du sentiment, on voit qu'ici, l'Expérienceur n'est que partiellement l'artisan de son état psychologique. En effet, il n'est pas entièrement maître de la perception causée par la présence de l'entité sujet : cette activité échappe partiellement à notre contrôle, et les contenus des perceptions dépendent en grande partie du monde extérieur. En revanche, le sujet de conscience est beaucoup plus responsable de ce qu'il va faire de cette perception.

²⁴ L'interprétation des phrases négatives appuie indépendamment l'idée qu'il faut distinguer dans la forme logique la perception de l'entité sujet par l'Expérienceur d'une part, et l'activité mentale d'autre part. Ainsi, *Il ne m'a pas effarée, quand il est venu au bureau ce matin* n'est acceptable que dans un contexte où l'Expérienceur a au moins perçu l'entité sujet (ce qui n'est pas le cas avec les VPEO de type I ; cf. *Il ne m'a pas ennuyée, quand il est venu ce matin*). La perception est donc présupposée, alors que toute ruminantion mentale qui aurait pu provoquer l'effarement peut être niée. Si l'on peut présupposer l'existence de la perception tout en niant l'existence de pensées effarantes, ces deux événements doivent être distingués dans la FL.

(Pylkkänen, 1997) soutient indépendamment que les VPEO finnois dénotent une causation entre une perception d'une entité *existante* et une émotion. Le problème de son analyse est qu'elle ne rend compte, comme souvent, que de la lecture extensionnelle du sujet des VPEO.

²⁵ (66) est compatible avec les deux théories standards des émotions. Tout d'abord, elle est compatible avec la théorie de Cannon-Bard, qui veut que l'émotion cause les modifications corporelles (« le chien remue la queue parce qu'il est content »), mais aussi avec la théorie de James-Sutherland-Lange, selon laquelle les modifications corporelles causent l'émotion (« le chien est content parce qu'il remue la queue »). En effet, ces deux composants de l'émotion ne sont pas distingués ici : ils sont subsumés sous la dernière variable événementielle (associée aux prédicats **se sentir** et **inquiet**) et peuvent donc prendre place dans n'importe quel ordre. Sur la différence entre ces deux théories, voir e.a. (Channouf et Rouan, 2002).

En résumé, les VPEO sont donc ambigus. Soit le GN sujet ne décrit que l'Objet intentionnel d'une activité mentale que cache le verbe, et qui cause le sentiment. Soit le GN dénote *en outre* l'entité qui provoque cette activité mentale par le biais d'une perception. Soit le sujet ne dénote que le Causateur d'un changement d'état psychologique dont l'Objet intentionnel n'est pas spécifié par le sujet (voir (43)-(44)).

3.3. Les VPEO sont-ils agentifs ?

Mis à part la distinction Cause/Objet, l'autre grand thème des études sémantiques consacrés aux VPEO est l'agentivité. (Ruwet, 1972), le premier, et plusieurs auteurs à sa suite, ont cherché à rendre compte de ce que certains VPEO n'ont pas de lecture agentive, comme l'illustraient les exemples d'introduction (1)-(2) (cf. aussi (Ruwet, 1994), (Ruwet, 1995), ainsi que (Di Desidero, 1993) et (van Voorst, 1995)). Avant d'exposer leurs thèses respectives, il convient de redéfinir explicitement ce qu'implique l'attribution du rôle Agent à une entité dénotée par un GN. En effet, on a souvent dénoncé l'usage pseudo-sémantique de la notion de rôles (cf. (Dowty, 1989)), en particulier de la notion d'Agent. (van Valin et Wilkins, 1996) distinguent deux options (1996 :308), tout comme (Partee, 1993). Soit la fonction qu'est le rôle thématique Agent, comme tout rôle, est vérifonctionnelle (option A). Soit elle oblige uniquement à l'interprétant à se représenter l'entité comme un Agent, sans que cela ait d'incidence sur les conditions de vérité de la phrase (option B). Que l'on adopte l'une ou l'autre option, il faut souligner que tout réaliste doit définir l'agentivité comme une propriété objective. En effet, les psychologues de l'action (voir p.e. (Jeannerod, 1997)) ont bien montré que l'agentivité « existe » : un acteur qui agit intentionnellement n'a pas les mêmes propriétés neuro-physiologiques qu'un acteur qui agit par inadvertance.²⁶ (Dowty 1989) semble défendre l'option A : les rôles thématiques, dans cette perspective, contribuent à spécifier les conditions de vérité des phrases. Les cognitivistes défendent l'option B, tout comme (Partee, 1993).

On peut alors tenter d'expliquer l'agrammaticalité des VPEO de type II avec les constructions agentives — **consterner exprès*, **absorber exprès*, etc. — de deux manières au moins.

La première consiste à soutenir que l'agrammaticalité est le reflet linguistique d'un problème ontologique. Dans cette perspective, on soutiendra, par exemple, que si la phrase **Pierre m'a consterné exprès* est agrammaticale, c'est parce que Pierre ne peut pas, dans la réalité, me consterner intentionnellement. La consternation, comme tous les états psychologiques exprimés par les VPEO de type II, serait ce que ((Elster, 1987)) appelle des « états essentiellement secondaires » (*states that are essentially by-products*) :

« certains états mentaux et sociaux semblent avoir pour propriété de ne pouvoir se réaliser qu'en tant qu'effets secondaires d'actions à d'autres fins. Ce sont des états que l'on ne peut jamais atteindre par l'intelligence ou la volonté, car le fait même de s'y essayer interdit de réussir. La spontanéité est un exemple de ces états 'inaccessibles', que j'appellerai des « états qui sont des effets essentiellement secondaires » (Elster, 1987 :17)²⁷

La phrase *Pierre m'a consterné exprès* serait agrammaticale soit parce qu'elle dénote une situation impossible (option A), soit parce qu'elle représente l'entité d'une manière contraire à la représentation normale et habituelle (option B). (Di Desidero 1993) et (van Voorst 1995) se sont engagés dans l'une de ces deux voies : « Agents of *amaze* verbs cannot act with

²⁶ On peut même aller plus loin. (Neuberg, 1993) s'oppose à la théorie des mouvements incolores, c'est-à-dire à l'idée qu'un mouvement accompli intentionnellement et le même mouvement accompli non-intentionnellement peuvent correspondre au même événement dans le monde. Il s'oppose sur ce point à la thèse de Wittgenstein, reprise dans Davidson. Merci à Marc Dominicy de m'avoir signalé l'intérêt de la thèse de Neuberg pour la discussion.

²⁷ A propos du célèbre *Etonne-moi* de Diaghilev à Cocteau] « L'étonnement — le vrai, la perception du monde *Wie am ersten Tag* — est un effet essentiellement secondaire. » (Elster, 1987 :68)

sufficient intent, volition and control to provoke the expected reaction of the Experiencer. » (Di Desidero, 1993 : 18) ; « nous sommes souvent condamnés à l'incertitude en ce qui concerne notre connaissance réelle des sentiments des autres. Etant donné cette incertitude, il est difficilement imaginable qu'on soit capable de contrôler ces sentiments » (van Voorst, 1995 : 22)).

Le problème inhérent à cette position est qu'elle prédit l'agrammaticalité de tous les verbes exprimant un état essentiellement secondaire. Il faut bien reconnaître, au contraire, que les énoncés *Sois naturel !*, *Etonne-moi !*, ou *Sois spontané !* sont pleinement grammaticaux, quand bien même ils incitent l'allocutaire à s'engager dans un projet irrationnel, puisque voué à l'échec, comme l'a bien montré Elster.²⁸ Il faut donc conclure que (a) l'impossibilité d'avoir un agent dans la réalité ne pèse pas sur l'utilisation des constructions agentives, et que (b) la compatibilité avec les constructions agentives ne garantit pas la présence potentielle d'un Agent.

Une deuxième option consiste à dire que l'incompatibilité des verbes en question avec les constructions agentives tire son origine d'un conflit entre les représentations que les VPEO de type II d'une part et les constructions agentives d'autre part offrent des entités en question. Dans cette optique, l'on dira que la phrase *Pierre m'a consterné exprès* est agrammaticale parce que *exprès* nous force à nous représenter Pierre comme agentif, alors que *consterner* nous oblige à nous représenter Pierre comme non-agentif. Le problème de cette seconde approche, qui n'a à ma connaissance été défendue par personne, est qu'elle prédit, contre les faits, que les VPEO de type II sont incompatibles avec toutes les constructions représentant l'entité comme agentive (et donc volitionnelle). Voyez (67)-(70) :

(67) *Je l'indigne comme je veux.*

(68) *#Le vent ouvre la porte comme il veut.*

(69) *Quand je veux la terrifier, j'y arrive toujours.*

(70) *#Quand le vent veut ouvrir la porte, il y arrive toujours.*

Si les VPEO de type II imposaient l'inagentivité, alors les énoncés (67) et (69) devraient être agrammaticaux. Par contraste, les énoncés (68) et (70) montrent que l'on n'éprouve aucune difficulté à se représenter l'entité sujet de (72) et (74) comme une entité volitionnelle, agentive, et qui mène ses projets à bien. La deuxième difficulté que soulève cette approche est qu'il semble bien qu'avec certains VPEO de type II du moins, on puisse se représenter le causateur comme responsable du changement d'état psychologique. *Tu étais formidable ! Tu m'as médusé !* est au moins compatible avec l'idée que l'acteur est responsable. Comment expliquer cela si *méduser* lexicalise l'inagentivité ?

4. Nouvelle proposition : verbes muets et verbes éloquents

Les constructions agentives ne requièrent donc pas que l'entité soit Agent ni qu'elle soit représentée comme telle. Il faut donc trouver une explication alternative à l'incompatibilité des VPEO de type II avec les constructions agentives.

Dans le traitement proposé Section 3, les phrases à VPEO ont au moins deux lectures différentes, puisqu'elles peuvent impliquer l'existence soit uniquement d'un processus

²⁸ En réalité, Elster va un peu vite en comparant la spontanéité et l'étonnement. Si, dans le cas de la spontanéité, l'essai suffit à provoquer l'échec, il semble que dans le cas de l'étonnement, ce soit plutôt la prise de conscience par autrui de l'essai qui soit crucial pour l'échec. Il ne suffit pas d'essayer d'étonner pour être empêché d'étonner, comme essayer d'être spontané empêche d'être spontané. Cela dit, cela ne change rien à l'argument, parce que les données montrent que le fait qu'un état soit irréalisable volontairement n'empêche pas que l'on emploie le prédicat correspondant avec des constructions agentives.

physico-mental dans le chef de l'Expérienceur (cas 1), soit d'une double-causation impliquant l'Expérienceur, et un Causateur externe (cas 2).

Le premier cas n'est pas très intéressant, car l'agrammaticalité des adverbes intentionnels est alors très facile à expliquer. En effet, si le sujet spécifie uniquement le thème d'un événement mental (son Objet intentionnel), il ne dénote pas une entité susceptible d'agir intentionnellement. L'adverbe intentionnel ne peut donc évidemment pas modifier le verbe.²⁹

C'est le deuxième cas qui est intéressant. La voie qui va être explorée est la suivante : l'incompatibilité des VPEO de type II dénotant une double-causation avec les adverbes intentionnels vient de ce que le prédicat verbal est 'muet' quant à l'événement auquel le Causateur prend part. Un verbe est dit muet à propos d'un événement s'il n'associe aucune constante prédicative à la variable qui a cet événement pour valeur ; dans le cas contraire, il est éloquent. Plus précisément, l'idée est que les VPEO de type II disent quelque chose de la chaîne causale intégrale ($e_{cause}+e_{effet}$), ainsi que de l'émotion provoquée (e_{effet}), mais ne disent rien de l'action du Causateur (e_{cause}).³⁰ Par exemple, dans la phrase *Pierre a médusé Marie*, le verbe *méduser* est muet quant à l'action de Pierre ; il n'associe pas à la variable événementielle correspondant la constante prédicative **méduser_c**. *Méduser* dit uniquement que la chaîne causale intégrale ($e_{cause}+e_{effet}$) satisfait la constante prédicative **méduser_{c-e}**, et que l'action de Pierre cause un changement d'état psychologique (e_{effet}) qui satisfait le prédicat **médusé**.³¹ Ce traitement suppose donc que l'on distingue deux constantes prédicatives (CP) homonymes. Les premières, telles **méduser_{c-e}**, ne s'appliquent qu'aux chaînes causales dans leur intégralité, alors que les secondes, comme **méduser_c**, s'appliquent uniquement aux événements causants.

Le traitement par VVLP des adverbes intentionnels va me permettre d'être plus concrète. Ces auteurs assignent à l'exemple repris en (71) la FL (72) (je laisse tomber la lecture où l'adverbe s'entend comme un modifieur phrastique, non pertinente ici) :

(71) *Ruth cleverly hid the cash.* [VVLP 1997 :165]

(72) [**clever'** (**do'** (Ruth, 0))] CAUSE [BECOME **hidden'** (cash)]

Comme je l'ai déjà mentionné plus haut, VVLP ne spécifient pas quel type d'action Ruth a accompli pour cacher l'argent, parce que la phrase ne dirait rien sur ce qu'elle a fait pour arriver à ce résultat. (Danlos, 2000) défend la même idée : selon elle, les verbes causatifs ne disent rien de l'événement causant, qu'ils laisseraient dans l'ombre.³²

Je ne crois pas, cependant, que le choix de la sous-spécification puisse être le bon. Posons que c'est en rangeant l'argent dans le fond d'une armoire que Ruth l'a caché. La FL prédit incorrectement que l'énoncé (71) est vrai si Ruth a intelligemment rangé l'argent dans l'armoire, et l'a, ce faisant, bêtement caché. La seule manière de cerner les conditions de

²⁹ La seule entité susceptible de satisfaire la propriété exprimée par l'adverbe intentionnel est l'auteur de la représentation, i.e. l'Expérienceur, dénoté par l'objet. Mais les adverbes intentionnels sont des adverbes orientés sur le sujet; ils ne peuvent donc pas, pour une raison syntaxique, se voir appliquer à l'objet. C'est vers cette interprétation que je tends naturellement si j'essaie de rendre des phrases comme *Pierre le préoccupe exprès* acceptable.

³⁰ Je simplifie ici puisque e_{cause} est mis pour la causation exogène, c'est-à-dire l'action du Causateur et sa perception par l'Expérienceur. Mais cela n'a pas d'importance pour l'argumentation.

³¹ Voir (Alsina, 1999) pour un traitement comparable des verbes d'achèvement.

³² « The causing sub-event, whose predicate is a variable, is then shadowed » (Danlos 2000, Section 1.2). Mon hypothèse, au contraire, est que les causatifs physiques et les VPEO de type I associent une constante prédicative à l'événement causant. Je pense cependant que si cet événement est déjà dénoté dans le discours précédant par un autre verbe (et est donc déjà liée au moment où arrive le causatif lexical qui y co-réfère), alors le verbe causatif peut *perdre* sa CP de manière à ce que tout le poids prédicatif soit mis sur l'événement résultant (voir par exemple l'énoncé *En l'empoisonnant, il l'a tuée !*). Je préférerais donc parler de *perte discursive* plutôt que d'*absence lexicale* de la CP pour expliquer la manière dont les causatifs peuvent influencer l'interprétation des relations de discours, comme l'a bien montré Danlos.

vérité correctes de l'énoncé est de préciser, dans la FL, que c'est cacher l'argent que Ruth a fait, comme en (73). Et soulignons que (73) ne restreint pas plus que (72) l'ensemble des actions par lequel Ruth peut accomplir son oeuvre :³³

(73) [**clever'** (**do'** (Ruth, [**hid'** (Ruth, cash)))] CAUSE [BECOME **hidden'** (cash)] [causation directe]

Le verbe doit donc associer une CP à cette variable événementielle pour que l'adverbe intentionnel puisse exprimer la manière dont l'événement causant a été accompli. Métaphoriquement, on peut concevoir la CP comme un sas d'entrée par lequel le modifieur doit passer pour pouvoir accéder à la variable d'événement. Si la variable ne se voit pas associer de CP, le modifieur ne peut y accéder. Si la CP est associé à l'ensemble des variables (comme pour **tuer_{c-e}**), le modifieur ne peut accéder à une seule variable « en privé » : il n'y accèdera qu'en s'appliquant également aux autres variables.³⁴

Maintenant, si l'on arrivait à montrer que les VPEO de type II sont incapables d'associer une telle CP à cette variable événementielle, on rendrait compte du fait qu'ils sont incompatibles avec les adverbes intentionnels. De fait, ce qu'il se passe, alors, c'est que la CP, propriété exclusive de la variable qui à la réaction psychologique pour valeur, dirige inexorablement l'adverbe intentionnel vers la mauvaise variable ; il lui barre l'accès à la variable cible, car il n'en dit rien. L'adverbe intentionnel rate donc immanquablement sa cible.

Il faut donc chercher un moyen d'établir qu'un verbe causatif est muet ou pas à propos de l'événement causant. Avant d'exposer un type de contexte qui remplit cette tâche, il est utile, pour faire 'sentir' ce que j'appelle un verbe causatif muet, de revenir sur un fait qu'a souvent souligné Ruwet. Beaucoup des VPEO de type II sont dérivés de verbes physiques (*tuer, frapper, pétrifier, toucher* etc.). Le procédé est très productif et toujours à l'origine de nouveaux verbes psychologiques (cf. les récents *Il m'a déchiré ; ça m'a arraché*). Appelons e_{cause} l'action causante que dénote le verbe physique (p.e. l'action physique de frapper), et e_{effet} son résultat. Il est clair que le sens du verbe psychologique ne garde que les propriétés du résultat e_{effet} , dont sont dérivées par métaphore les propriétés de la réaction psychologique e'_{effet} . Les propriétés de l'événement causant e_{cause} , elles, sont complètement éclipsées au cours de la dérivation. Le verbe psychologique *frapper*, par exemple, n'incite pas à se représenter métaphoriquement le Causateur comme l'auteur de coups et blessures, alors qu'il invite clairement à se représenter métaphoriquement l'Expérienceur comme la victime d'un coup :

(74) $e_{cause_{frapper}}$ -----> $e_{effet_{frappé}}$ [sens physique]

(75) $e_{cause_{??}}$ -----> $e'_{effet_{frappé}}$ [sens psychologique]

Ce que le procédé dérivationnel met en scène — l'éclipse d'une CP — c'est exactement ce que je veux rendre par l'idée que les VPEO sont muets à propos de l'événement causant. Rappelons que les VPEO ainsi dérivés de verbes physiques sont précisément incompatibles avec les adverbes intentionnels.³⁵

³³ La phrase est bien sûr également vraie si la causation est indirecte (par exemple, Ruth peut avoir lâchement quoique intelligemment fait cacher l'argent par quelqu'un d'autre). Alors, (76) se voit assigner une FL du type suivant :

[**clever'** (**do'** (Ruth, [**hid'** (Ruth, 0)))] CAUSE [...(**do'** (0,0))...] CAUSE [BECOME **hidden'** (cash)]

Mais cela ne change rien au fait qu'il faut associer le prédicat **hid** à la variable qui a l'action de Ruth pour valeur si on veut spécifier qu'elle a intelligemment caché l'argent.

³⁴ Cela ferait sens pour les adverbes de durée, mais pas pour les adverbes intentionnels, car ceux-ci ne ciblent que la variable qui a l'action du Causateur pour valeur, et pas celles mises pour l'émotion de l'Expérienceur.

³⁵ Certains VPEO de type I – compatibles avec les constructions agentives – sont également dérivés de verbes physiques, comme *coller, démolir, éblouir* et *tanner*. Mais précisément, la dérivation est exactement inverse à celle des VPEO de type II. En effet, c'est, cette fois, de l'action que dénote le

Venons-en maintenant au type de contexte recherché. Dans le contexte proposé comme test, le locuteur rapporte sa perception d'un événement ; à partir des données observables, il peut établir que cet événement en cause d'autres et spéculer sur la nature de ces événements, mais un obstacle visuel l'empêche de vérifier ses prédictions.

Le raisonnement adopté est le suivant. Si un verbe dit quelque chose de l'événement causant, alors il spécifie une propriété P_1 , dénotée par la CP **tuer_c**, distincte de la propriété P_2 , dénotée par la CP **tuer_{c-e}**, qui n'est satisfaite que par une chaîne événementielle au complet. Avec les données dont il dispose dans le contexte test, le locuteur-observateur doit donc pouvoir juger que l'événement observé satisfait P_1 , alors qu'il ne peut s'engager quant à P_2 , puisqu'il ne voit pas toute la chaîne événementielle. Ma prédiction est qu'il peut alors utiliser le verbe pour asserter que l'événement observé vérifie P_1 , à condition qu'il prenne des précautions en précisant qu'il n'accorde qu'une probabilité faible à l'hypothèse que P_2 est également vérifié. En effet, comme l'événement causé est invisible, il n'est pas sûr que la chaîne événementielle complète satisfait P_2 . Les énoncés (76)-(80) montrent que les verbes d'action et les VPEO agentifs sont grammaticaux dans ce genre de rapport de perception partielle :

- (76) *J'ai vu un franc-tireur tuer quelqu'un de l'autre côté du mur. Enfin, je ne sais pas s'il a eu sa cible, mais il avait l'air de savoir ce qu'il faisait.*
- (77) *J'ai regardé la voisine d'en face avec mes nouvelles jumelles. Normalement elle habite seule mais ce matin je l'ai vu réveiller quelqu'un, enfin, je suppose que c'est ce qu'elle faisait, parce que je ne pouvais que la voir elle.*
- (78) *Par la fenêtre j'ai vu la patronne ennuyer quelqu'un que je ne pouvais pas voir, un client je suppose, en essayant de lui vendre ses vieux trucs.*
- (79) *Par la fenêtre j'ai vu le grand-père effrayer son public avec son costume de sorcière. Je n'ai pas vu la tête que faisaient les enfants, mais il n'était franchement pas mauvais.*
- (80) *Par la fenêtre j'ai vu le surveillant qui fait toujours le pitre distraire les étudiants en examen (enfin je suppose que c'était des étudiants, je les ai pas vus).*

Au fond, ce que montre indirectement l'acceptabilité de ces exemples, c'est que l'on dispose d'une représentation de l'action de tuer, de réveiller, d'ennuyer, etc., qui ne se voit pas dépendre de la représentation du résultat de ces actions. C'est pour cela que l'on peut, d'ailleurs, mimer ces actions. La possibilité de mimer reflète la présence de la CP dénotant la propriété de l'événement causant.

Posons, maintenant, que le verbe causatif ne spécifie pas la propriété P_1 de l'événement causant, mais seulement la propriété P_2 de la causation en entier. Alors, la ruse rapportée plus haut, qui consistait à s'engager vis-à-vis de P_1 tout en prenant ses précautions quant à l'applicabilité de P_2 , n'est ici plus de mise. Ce genre de verbe pourrait-il quand même s'utiliser pour rapporter ce type de perception tronquée ? Est-ce que les données empiriques

verbe physique, et non de son effet, qu'est dérivé le sens psychologique de ces verbes. Par exemple, *coller* présente le Causateur comme une entité « collante » au sens physique, mais ne présente pas l'Expérienceur comme quelque chose de « collé » (comparer avec *frapper*). Il y a une autre preuve indépendante de ce que le sens de ces verbes psychologiques dérive métaphoriquement de ce que les verbes physiques disent de l'action, et non de l'effet de cette action. En effet, ces verbes impliquent l'existence d'une action psychologique satisfaisant le prédicat actif (comme *démolir*), mais pas celle de la réaction psychologique satisfaisant le prédicat passif (tel *démoli*). Par exemple, il n'est pas contradictoire de dire que *Pierre l'a démolie après son exposé, mais elle n'était pas démolie pour autant* ou *Il m'a tanné toute la journée, mais ça ne m'a pas ennuyé pour un sou, j'étais trop de bonne humeur* (comparer #*Il m'a frappé lors de son exposé, mais ça ne m'a pas frappé du tout*). Cela s'explique naturellement si le verbe psychologique « dit » quelque chose, cette fois, de l'événement causant, mais rien de l'événement causé.

dont dispose le locuteur observateur dans le contexte test lui suffisent pour établir que P_2 est vérifiée ? A priori, non. En effet, la seule manière de vérifier que la causation entière vérifie bien une certaine propriété, c'est de passer tous ses composants en revue. Or, le dernier, le résultat, est invisible dans le contexte test. Le locuteur ne dispose pas, alors, d'assez d'évidence pour vérifier que la causation vérifie P_2 . Donc, si un verbe causatif est muet à propos de l'événement causant, il doit être inacceptable dans le contexte test. Les phrases (81)-(83) montrent que les VPEO de type II sont inacceptables dans ce genre de rapport de perception tronquée :

- (81) ?? *Par la fenêtre j'ai vu la patronne méduser quelqu'un que je ne pouvais pas voir, un client je suppose, en essayant de lui vendre ses vieux trucs.*
- (82) ?? *Par la fenêtre j'ai vu le grand-père pétrifier son public avec son costume de sorcière. Je n'ai pas vu la tête que faisaient les enfants, mais il n'était franchement pas mauvais.*³⁶
- (83) ?? *Par la fenêtre j'ai vu le surveillant qui fait toujours le pitre absorber les étudiants en examen (enfin je suppose que c'était des étudiants, je les ai pas vus).*

Que les VPEO de type I uniquement associent une CP à la variable qui a l'événement causant pour valeur est confirmé par l'interprétation des adverbes de durée (cf. (Martin, 2002)). En effet, les modificateurs de durée, qui peuvent, *a priori*, s'appliquer à tout ou partie de la chaîne événementielle, ne peuvent cibler la variable de l'événement causant seule qu'avec les VPEO de type I, et pas avec les VPEO de type II. Cela s'explique si l'on pose que seuls les VPEO de type I disent quelque chose de l'événement causant :

- (84) *Le chat a enquiné la souris toute l'après-midi.*
 i. Le chat a fait des actions enquinantes toute l'après-midi et la souris a été enquinée toute l'après-midi.
 ii. Le chat a fait des actions enquinantes toute l'après-midi et la souris a été enquinée en fin d'après-midi.
- (85) *Le chat a médusé la souris toute l'après-midi.*
 i. Le chat a fait des actions médusantes toute l'après-midi et la souris a été médusée toute l'après-midi.
 ii.# Le chat a fait des actions médusantes toute l'après-midi et la souris a été médusée en fin d'après-midi.

Notons enfin que les VPEO de type II ont, en outre, la propriété de présupposer la première causation sous la négation (cf. note 24 & (Martin, 2003a)). Cela s'explique si l'on suppose que la négation ne peut avoir une variable d'événement dans sa portée que si celle-ci se voit adjoindre une CP. Cette hypothèse est indépendamment confirmée par les verbes d'achèvement. En effet, (Piñón, 1997) et (Engelberg, 1999) ont noté (sans l'expliquer) que

³⁶ Laurence Brogniez me fait remarquer que les exemples (86) et (87) seraient, à la limite, acceptables dans les romans gothiques du XIX^{ème}. Ces romans mettent en scène un tas de héros « noirs », qui fascinent, pétrifient, médusent par leur seule apparence, leur regard ou leur attitude. Dans leurs descriptions, les auteurs ne mettent pas tant l'accent sur les effets de leur « pouvoir », mais sur ce pouvoir lui-même, comme consubstantiel à ces héros. La peinture met en scène des jeux de regards tout à fait intéressants qui n'ont pas échappé aux critiques d'art de l'époque. Ce qui est frappant, c'est que ces critiques affirment que les personnages de ces toiles fascinent, médusent, terrifient, captivent, mais sans donner d'objet à l'action (cf. (Brogniez, 2003)). La manière dont les auteurs gothiques utilisent les VPEO de type II tire tout son sel littéraire du fait même qu'ils représentent un pouvoir subjectif, dépendant de l'observateur, comme un pouvoir objectif, agissant sur l'observateur indépendamment de lui. On est ainsi incité à aller rechercher l'action que dénote le verbe physique, éclipsée au cours de la dérivation du verbe psychologique, pour en tirer, métaphoriquement, une action « objectivement » psychologique. Par exemple, dans leur usage de *pétrifier*, les auteurs gothiques invitent, contre toute attente, à se représenter une action qui correspondrait à l'action psychologique de transformer en pierre, alors que dans son usage traditionnel, ce verbe n'applique la métaphorique minérale qu'au *résultat* psychologique.

certaines verbes d'achèvement, comme *atteindre*, présupposent leur premier événement. Or, (Alsina, 1999) défend l'idée que la première variable d'événement ne se voit pas assigner de CP, à l'inverse des accomplissements. Cela explique que les verbes d'achèvement soient présuppositionnels.

Il est intéressant de spéculer sur la manière dont ce genre de distribution asymétrique des prédicats dans la FL peut conditionner l'interprétation. On peut faire l'hypothèse que si le verbe fait peser l'essentiel de sa force prédicative sur la variable qui a la réaction psychologique pour valeur, il canalise toute l'attention de l'interprétant sur cet événement (« il ne parle que de lui »). Si c'est effectivement le cas, alors on peut penser que c'est seulement après s'être représenté la réaction psychologique que l'interprétant se représente l'événement causant. Autrement dit, l'ordre dans lequel se construisent les représentations des événements renverse l'ordre dans lequel ces événements prennent place dans le monde. C'est le genre de distribution prédicative parfaite si l'on veut inviter l'interprétant à examiner rétrospectivement l'événement causant à partir du point de vue de l'Expérienceur. En effet, en se concentrant d'abord sur la réaction émotionnelle, l'interprétant est invité à adopter le point de vue de l'Expérienceur sur l'action en amont.

Il me semble que les verbes que je suppose muets à propos de l'événement causant imposent effectivement ce genre de point de vue rétrospectif et empathique avec l'Expérienceur. Ainsi, (86) invite à se représenter rétrospectivement l'action de l'entité sujet à partir de la réaction provoquée et à travers les yeux de ceux qui ont vécu cette réaction. Par contraste, le lecteur peut peut-être vérifier que l'énoncé (87), qui contient un VPEO de type I, n'impose pas ce renversement et ce point de vue ; il ne fait que les permettre :

(86) *Je l'ai vu méduser les bonnes soeurs.*

(87) *Je l'ai vu ennuyer les bonnes soeurs.*

C'est le regard rétrospectif sur l'action qui explique, je crois, l'incompatibilité des VPEO de type II avec le mode impératif :

(88) * *Absorbe-les !*

(89) ?? *Méduse-les !*

En effet, la proposition sur laquelle porte le désir qu'exprime un impératif porte par défaut sur un état de fait futur non-réalisé (cf. p.e.(van der Auwera, 2003)).³⁷ Or, les VPEO de type II, on vient de le voir, représentent l'action que l'énonciateur souhaite voir se réaliser comme déjà accomplie. Les impératifs (93) et (94) sont bizarres parce qu'ils « arrivent trop tard ». A l'appui de cette explication, on note que ces impératifs voient leur acceptabilité augmenter lorsque l'énonciateur exprime par là une permission *a posteriori* – accorde sa bénédiction à l'événement qui a déjà eu lieu ; énoncé (90), par exemple, a la même valeur qu'un *Amen* (dans les deux cas ironiques). Ce type d'énoncé est bon parce qu'il est n'est plus choquant, dans l'interprétation visée, de se représenter l'action comme déjà accomplie. De même, l'impératif est meilleur lorsqu'il exprime, comme en (91), la prohibition dans le futur d'un type d'action dont une occurrence a déjà eu lieu (ce que garantit l'expression *comme ça*) :

(90) a. (?) *C'est ça ! Consterne-les, tiens, beau travail !*

b. *Cottard docile avait dit à la Patronne: "Bouleversez-vous comme ça et vous me ferez demain trente-neuf de fièvre". {Proust, 1999 [1922] #810}, 60)*

³⁷ Il ne s'agit là que d'une généralité, et non pas d'un trait définitoire de l'impératif. En effet, un impératif peut servir à exprimer le désir pour une situation déjà réalisée. L'énonciateur peut, par là, en donner la permission *a posteriori*. Par exemple, une personne s'étant déjà servi la dernière part d'un gâteau peut, par scrupule, demander si l'autre en veut. On peut lui répondre : « *Non non, sers-toi, sers-toi* », alors même qu'il s'est déjà servi. La lecture ironique n'est pas obligatoire comme en (90). Si c'était le cas, on pourrait penser que l'impératif impose que la situation désirée ne soit pas encore réalisée ; l'obligation de la lecture ironique serait alors l'indice de ce que cette contrainte est violée dans ces exemples.

(91) (?) *Mais ne les méduse pas comme ça !*

Le silence des VPEO de type II sur l'action a, en résumé, deux effets importants sur l'interprétation. Tout d'abord, comme on vient de le voir, l'action du Causateur est représentée à partir de la réaction psychologique. Cela explique pourquoi, alors que l'on peut très bien mimer l'action de tuer, d'encourager, d'enquiquiner, on ne peut pas mimer l'action de méduser ou de pétrifier : ces verbes expriment l'action en tant qu'elle est vue par l'observateur-expérienceur, qu'il faudrait donc mimer en amont. Ensuite, « tous les feux sont braqués » sur la réaction psycho-physiologique, et l'événement à sa source est confiné dans l'ombre. C'est, corrélativement, l'Expérienceur qui est au centre du tableau ; le Causateur n'est plus très important.³⁸

5. Conclusion

Beaucoup des travaux consacrés aux VPEO abordent essentiellement le problème du liage des arguments. Mais ce problème présuppose, en amont, que l'on sache exactement combien et quels types d'événements dénotent les VPEO. On espère avoir contribué, dans cet article, à éclairer la sémantique de ces verbes, et des verbes causatifs en général. On a tout d'abord critiqué la règle de causativisation de VVLP et de Piñón et avancé une règle alternative, reprenant l'intuition de Ruwet, et qui requiert que l'on distingue, dans la RL, les informations d'ordre véricontionnel et d'ordre représentationnel. Puis il a été montré que les VPEO sont foncièrement ambigus, puisqu'ils peuvent dénoter soit uniquement un processus physio-psychologique (une causation mentale), soit un événement physique, sa perception par l'Expérienceur, et la réaction psychologique qui s'ensuit. On a également assigné une sémantique explicite au rôle Cause et au rôle Objet, que l'on a scindé en deux (Objet d'attention et Objet d'émotion). Enfin, on a montré qu'il fallait abandonner les explications traditionnelles de l'incompatibilité des VPEO de type I avec les constructions agentives, avant d'avancer une explication alternative à ce problème classique.

Bibliographie

- Alsina, Alex. 1999. On the Representation of Event Structure. In *Grammatical Semantics: Evidence for Structure in Meaning*, eds. T. Mohanan et L. Wee, 77-122. Stanford: CSLI Publications National University of Singapore.
- Benz, Anton. 2003. Partial Blocking, Associative Learning, and the principle of Weak Optimality. Ms. Zentrum für Allgemeine Sprachwissenschaft, Berlin, disponible à www.semanticsarchive.net.
- Bouchard, Denis. 1992. Psych.-constructions and linking to conceptual structure. In *Romance languages and modern linguistic theory : papers from the 20th Linguistic Symposium on Romance Languages (LSRL XX), Ottawa, 10-14 April 1990. Amsterdam studies in the theory and history of linguistic science. Series IV, Current issues in linguistic theory, v. 91*, eds. Paul Hirschbühler et E. F. K. Koerner. Amsterdam ; Philadelphia: J. Benjamins.

³⁸ Ce deuxième effet se vérifie aussi pour les verbes d'achèvement : lorsqu'on dit que Pierre a gagné la course, on présente la course elle-même comme un événement désormais secondaire. Le premier effet se vérifie aussi : lorsqu'on interprète une phrase à verbe d'achèvement comme *Pierre a atteint le sommet de la montagne*, on ne se représente l'événement en amont qu'à partir du résultat. S'il est possible, en revanche, de *mimer* l'action d'atteindre un sommet, c'est parce que, cette fois, c'est la même entité qui est impliquée dans les deux actions (alors que pour les VPEO, l'action engage le Causateur, et le résultat l'Expérienceur).

- Brogniez, Laurence. 2003. *Préraphaélisme et symbolisme. Peinture littéraire et image poétique*: Romantisme et Modernités. Paris: Champion.
- Channouf, Ahmed, et Rouan, Georges. 2002. *Emotions et Cognitions*. Bruxelles: De Boeck.
- Crane, Tim. 2001. Intentional Objects. *Ratio* XIV:336-349.
- Danlos, Laurence. 2000. Event Coreference in Causal Discourses. In *Meaning of Word*, ed. Pierrette Bouillon. Cambridge: Cambridge University Press.
- Darrieussecq, Marie. 2001. *Bref séjour chez les vivants*. Paris: P.O.L.
- Di Desidero, Linda. 1993. Psych.-verbs and the nature of complex events. *Northwestern Working Papers in Linguistics* 5:11-22.
- Dowty, David R. 1979. *Word meaning and Montague grammar : the semantics of verbs and times in generative semantics and in Montague's PTQ*: Synthese language library ; v. 7. Dordrecht ; Boston: D. Reidel Pub. Co.
- Dowty, David R. 1989. On the Semantic Content of the Notion of 'Thematic Role'. In *Properties, Types and Meaning. Volume II: Semantic Issues*, eds. G. Chierchia, P. Partee et R. Turner. Kluwer: Dordrecht.
- Elster, Jon. 1987. *Le laboureur et ses enfants : deux essais sur les limites de la rationalité*. Paris: Editions de Minuit.
- Engelberg, Stefan. 1999. The Magic of the Moment - What it Means to be a Punctual Verb. In *Proceedings of the Twenty-Fifth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, eds. Steve S. Chang, Lily Liaw et Josef Ruppenhofer, 109-121. Berkeley.
- Fauconnier, Gilles. 1984. *Espaces mentaux : aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*: Propositions. Paris: Editions de Minuit.
- Forbes, Graeme. 2000. Objectual attitudes. *Linguistics and Philosophy* 23:141-183.
- Forbes, Graeme. 2003. Meaning-Postulates, Inference, and the Relational/Notional Ambiguity. *Facta Philosophica* 5.
- Jackendoff, Ray S. 1972. *Semantic interpretation in generative grammar*. Cambridge/Massachusetts: MIT Press.
- James, William. 2003 [1892]. *Précis de psychologie*. Paris: Les empêcheurs de tourner en rond/Le Seuil.
- Jeannerod, Marc. 1997. *The cognitive neuroscience of action: Fundamentals of cognitive neuroscience*. Oxford, OX ; Cambridge, MA: Blackwell.
- Kenny, Anthony. 1963. *Action, emotion and will: Studies in philosophical psychology*. Londres: Routledge & K. Paul.
- Kistler, Max. 1999. Causes as events and facts. *Dialectica* 53:25-46.
- Kistler, Max. 2000. *Causalité et lois de la nature*. Paris: J. Vrin.
- Kistler, Max. 2001. Causation as transference and responsibility. In *Current Issues in Causation*, eds. Wolfgang Spohn, Marion Ledwig et Michael Esfeld, 115-133. Paderborn: Mentis.
- Levin, Beth. 1993. *English verb classes and alternations*. University of Chicago Press.
- Martin, Fabienne, et Dominicy, Marc. 2001. A travers, au travers (de) et le point de vue. *Travaux linguistiques* 42-43:211-228.
- Martin, Fabienne. 2002. Object Experiencer Psychological verbs and Causatives. In *Proceedings of the Conference Perspectives on Aspect*, eds. Angeliek van Hout,

- Henriëtte de Swart et Henk Verkuyl. Utrecht: OTS, disponible à [www-uilots.let.uu.nl/conferences/Perspectives_on_Aspect/Proceedings/martin.pdf](http://www.uilots.let.uu.nl/conferences/Perspectives_on_Aspect/Proceedings/martin.pdf).
- Martin, Fabienne. 2003a. La lecture référentielle de *faillir*+ infinitif. In *Actes du Colloque Les périphrases verbales, 25-28 juin 2003, Université de Caen*, eds. Hava Bat-Zeev Shyldkrot et Nicole Le Querler. soumis pour publication.
- Martin, Fabienne. 2003b. If you really want to know what you mean, read more poetry. In *Knowledge and Belief. Papers of the 26th International Wittgenstein Symposium. Volume XI*, eds. Winfried Löffler et Paul Weingartner, 218-221. Kirchberg am Wechsel.
- McCawley, A.N. 1976. On Experiencer Causatives. In *Syntax and Semantics 6. The Grammar of Causative Constructions*, ed. Masayoshi Shibatani, 181-203. New-York: Academic Press.
- McCawley, J.D. 1973. Syntactic and logical arguments for semantic structures. In *Three dimensions of linguistic theory*, ed. O. Fujimura, 259-376. Tokyo: Tec Co.
- Neuberg, Marc. 1993. *Philosophie de l'action. Contribution critique à la théorie analytique de l'action*. Gembloux: Duculot.
- Parsons, Terence. 1990. *Events in the semantics of English : a study in subatomic semantics*: Current studies in linguistics series ; 19. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Partee, Barbara. 1993. Semantic structures and semantic properties. In *Knowledge and Language. Vol 2, Lexical and conceptual structure*, eds. E. Reuland et W. Abraham. Dordrecht: Kluwer.
- Pesetsky, David Michael. 1995. *Zero syntax : experiencers and cascades*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Piñón, Christopher. 1997. Achievements in an Event Semantics. In *Proceedings of Semantics and Linguistic Theory 7*, eds. Aaron Lawson et Eun Cho, 273-296. Ithaca, NY: CLC Publications, Cornell University.
- Piñón, Christopher. 2001. A finer look at the causative-inchoative alternation. In *Proceedings of Semantics and Linguistic Theory 11*, eds. Rachel Hastings, Brendan Jackson et Zsófia Zvolenszky. Ithaca, New-York: CLC Publications, Cornell University.
- Proust, Marcel. 1999 [1922]. *Sodome et Gomorrhe I*. Paris: Flammarion.
- Pylkkänen, Liina. 1997. The Linking of Event Structure and Grammatical Functions in Finnish. In *Proceedings of the LFG97 Conference*, eds. Miriam Butt et Tracy Holloway King. Stanford: CSLI.
- Pylkkänen, Liina. 2001. Arguments of Causatives. Ms. MIT.
- Quine, Willard V. 1955. Quantifiers and Propositional Attitudes. In *Reference and modality*, ed. Leonard Linsky, 101-111. Londres: Oxford University Press.
- Ruwet, Nicolas. 1972. *Théorie syntaxique et syntaxe du français*: Travaux linguistiques. Paris: Éditions du Seuil.
- Ruwet, Nicolas. 1993. Les verbes dits psychologiques: Trois théories et quelques questions. *Recherches Linguistiques de Vincennes* 22:95-124.
- Ruwet, Nicolas. 1994. Etre ou ne pas être un verbe de sentiment. *Langue française* 103:45-55.
- Ruwet, Nicolas. 1995. Les verbes de sentiments peuvent-ils être agentifs? *Langue française* 105:29-39.

- Searle, John. 1983. *Intentionality, an essay in the philosophy of mind*. Cambridge; New York: Cambridge University Press.
- Shibatani, Masayoshi. 1976. *The Grammar of causative constructions: Syntax and semantics* ; v. 6. New York: Academic Press.
- Silverstein, Michael. 1981. The limits of awareness. *Sociolinguistic Working Papers*. Austin, Texas. *Southwest Educational Development Laboratory* 84:1-30.
- van der Auwera, Johan. 2003. A Semantic Map for Imperative-Hortatives. In *Points of Comparison in Linguistics: from Morphology to Discourse*, eds. Dominique Willems, Timothy Coleman et Bart Defrancq. Basingstoke: Palgrave Macmillan, sous presse.
- van Rooy, Robert. 2003. Signalling games select Horn strategies. *Linguistics and Philosophy*, à paraître.
- van Valin, Robert, et Wilkins, David. 1996. The Case for 'Effector': Case Roles, Agents, and Agency Revisited. In *Grammatical Constructions*, eds. Masayoshi Shibatani et Sandra Thompson, 289-322. Oxford: Oxford University Press.
- van Valin, Robert, et LaPolla, Randy. 1997. *Syntax : structure, meaning, and function*: Cambridge textbooks in linguistics. Cambridge ; New York: Cambridge University Press.
- van Voorst, Jan. 1995. Le contrôle de l'espace psychologique. *Langue française* 105:17-27.
- Wechsler, Stephen. 1995. *The semantic basis of argument structure*: Dissertations in linguistics. Stanford: CSLI Publications.
- Zribi-Hertz, Anne. 1978. *Economisons-nous*: à propos d'une classe de formes réflexives métonymiques en français. *Langue française* 39:104-128.